

1971 CENSUS OF CANADA

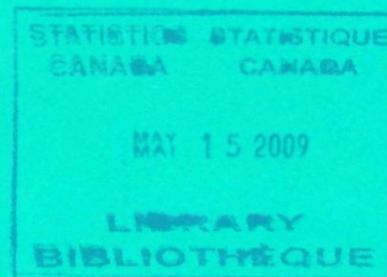
RECENSEMENT DU CANADA 1971

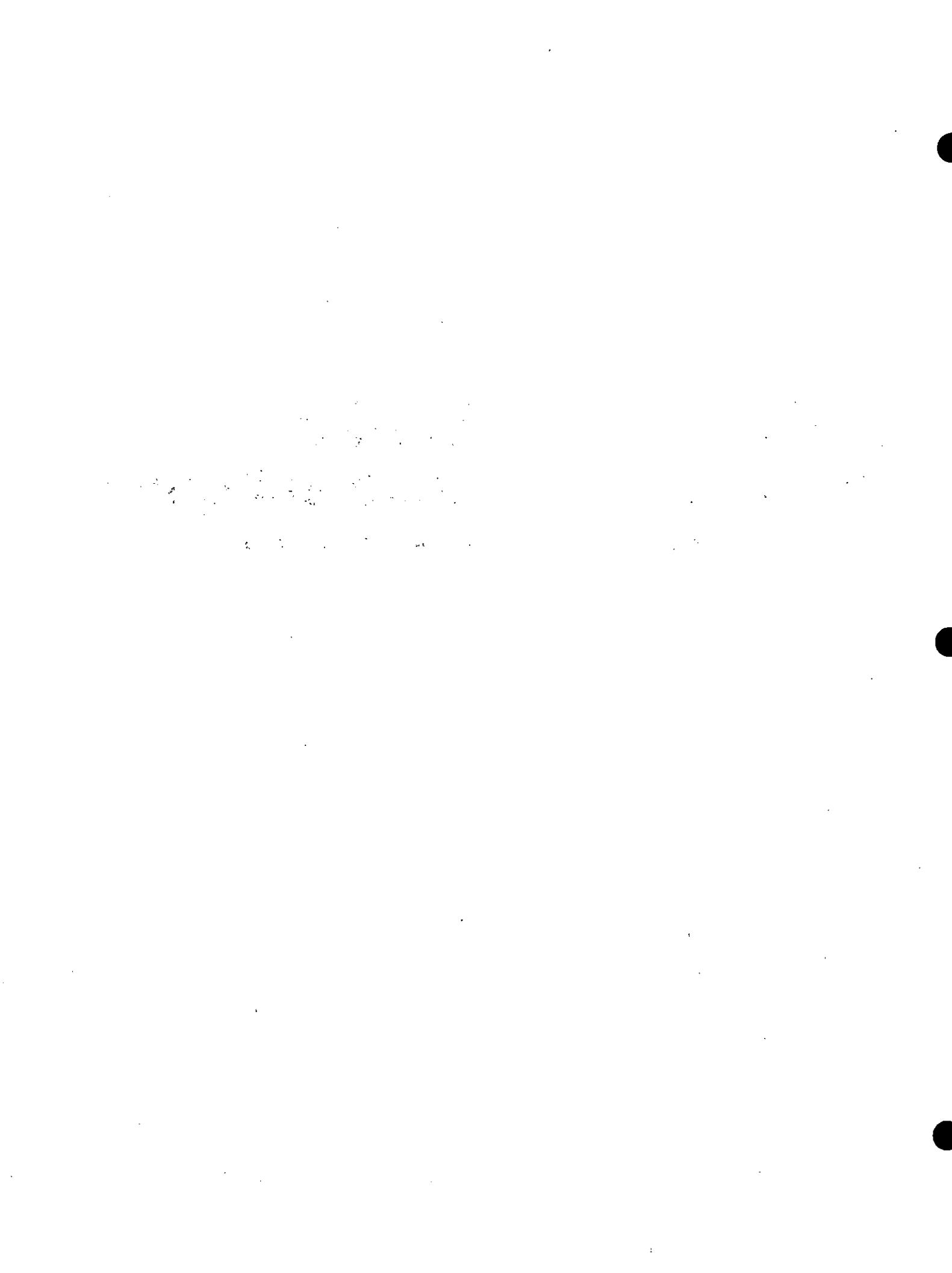
Profile studies

THE FAMILY IN CANADA

Études schématiques

LA FAMILLE AU CANADA





1971 CENSUS OF CANADA

RECENSEMENT DU CANADA 1971

VOLUME V (PART: 3)

PROFILE STUDIES

ÉTUDES SCHÉMATIQUES

FAMILIES, HOUSING,
AGRICULTURE

FAMILLES, LOGEMENT,
AGRICULTURE

Prepared in the Census Characteristics Division of Statistics Canada and published under the authority of the Minister of Industry, Trade and Commerce.

Préparé par la Division des caractéristiques du recensement de Statistique Canada et publication autorisée par le ministre de l'Industrie et du Commerce.

PRICE - \$1.00 - PRIX

(C) Minister of Supply and Services
Canada 1977

(C) Ministre des Approvisionnements
et Services Canada 1977

November - 1977 - Novembre
8-1200-574

Ottawa

The responsibility for the analysis and interpretation of the data is that of the author and not of Statistics Canada.

L'analyse et l'interprétation des données sont la responsabilité de l'auteur et non celle de Statistique Canada.



THE FAMILY IN CANADA

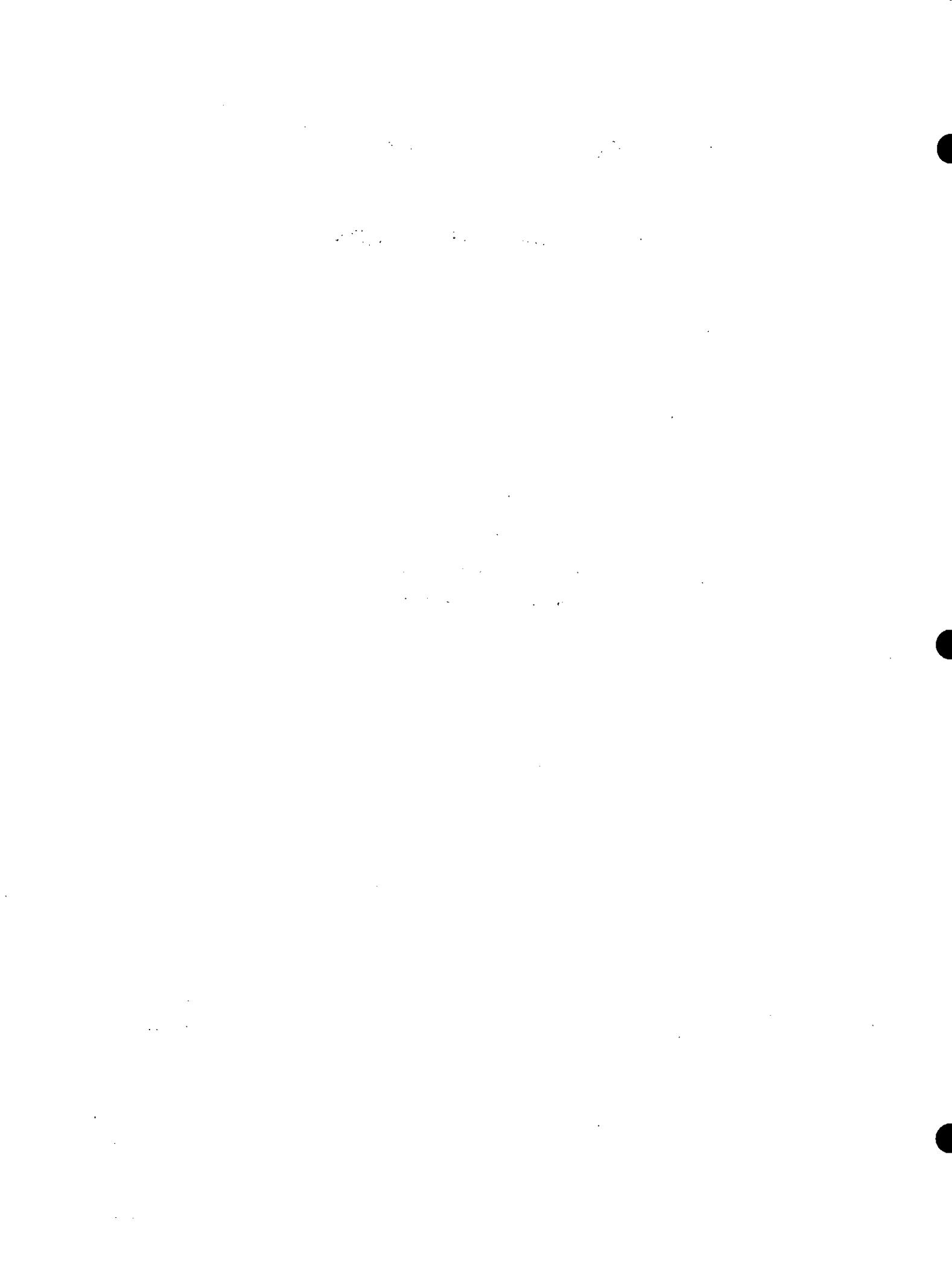
LA FAMILLE AU CANADA

by / par

J. E. Veevers

University of Western Ontario

Université de Western Ontario



AUTHOR'S PREFACE

In developing this Profile, the author benefited by the critical comments of several colleagues: Dr. Richard W. Osborn of the University of Toronto; Dr. Brian M. Petrie of Concordia University; and Dr. J. Ivan Williams of the University of Western Ontario. Thanks are due to Dr. Goldscheider of Hebrew University of Jerusalem and Dr. Betty Macleod of the Ontario Institute for Studies in Education for their valuable review comments and the staff in the Characteristics Division of Statistics Canada for assistance in completing the study. Special appreciation is due to Dr. Edward T. Pryor and Dr. M.V. George for their facilitation of the project at all stages. Finally, for his many suggestions regarding form and content, I am indebted to Dr. James M. Wanklin of the University of Western Ontario, who sustained my sense of humour, and who maintained the fine line between firm discipline and pervasive encouragement.

PRÉFACE DE L'AUTEUR

Nous tenons à remercier nos collègues, le professeur Richard W. Osborn de l'Université de Toronto, le professeur Brian M. Petrie de l'Université Concordia et le professeur J. Ivan Williams de l'Université de Western Ontario, pour leurs commentaires critiques sur la présente étude, ainsi que le professeur Goldscheider de l'Université hébraïque de Jérusalem et le professeur Betty Macleod du *Ontario Institute for Studies in Education*, pour leurs commentaires judicieux, et le personnel de la Division des caractéristiques de Statistique Canada, pour sa collaboration. Nous désirons remercier tout particulièrement le professeur Edward T. Pryor et le professeur M.V. George d'avoir facilité le déroulement des diverses étapes de cette étude. Et enfin, nous voulons exprimer notre gratitude au professeur James M. Wanklin de l'Université de Western Ontario pour ses nombreuses suggestions concernant la forme et le contenu de l'étude, pour ses encouragements et ses conseils à la fois fermes et compréhensifs.

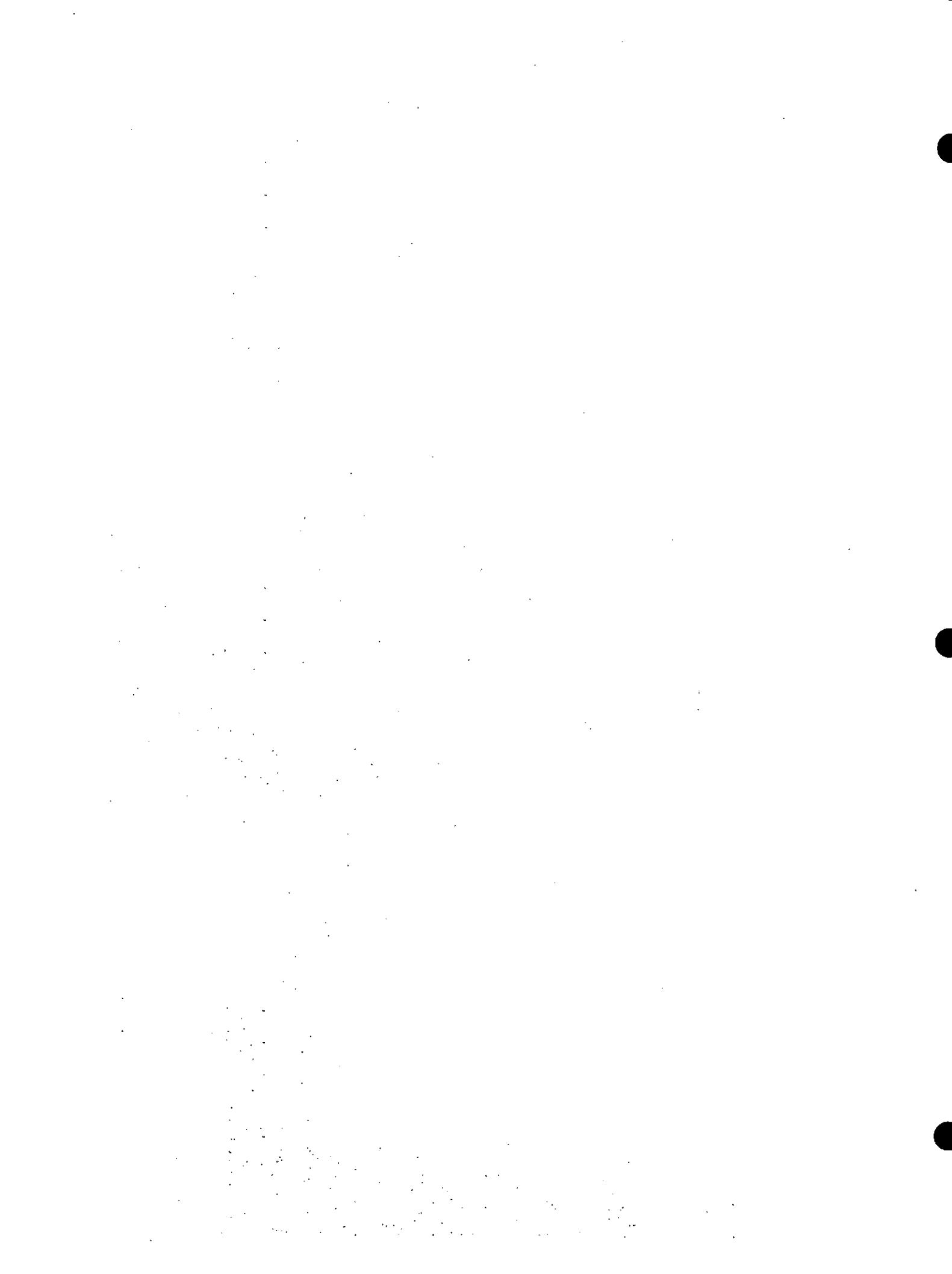


TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Tables	IX
Section	
I. INTRODUCTION	1
1.1 Sources of Data on Marriage and the Family	1
1.2 Definitions of Census Terms	3
II. THE UNIVERSALITY OF MARRIAGE	5
2.1 The Acceleration of the Marriage Rate	5
2.2 The Decline in the Age at Marriage	6
2.3 The Decrease in the Never Married	9
2.4 Prevalence of Marriage Among Eligible Adults	10
2.5 The Marriage Squeeze	12
2.6 Marriage and Changing Values	14
III. FAMILY FORMATION: RELIGIOUS AND ETHNIC ENDOGAMY	17
3.1 Religious Intermarriage	17
3.2 Ethnic Intermarriage	19
IV. FAMILY MAINTENANCE: THE DEFINITION OF HUSBAND-WIFE ROLES	21
4.1 Wives in the Work Force	21
4.2 Mothers in the Work Force	21
4.3 Money from the Work Force	24
4.4 Sex Roles and Education	26
4.5 Sex Roles and Income	27
4.6 Towards Equalitarian Sex Roles	28
V. THE FAMILY AND REPRODUCTION	31
5.1 The Decline in Canadian Fertility	31
5.2 The Increase in One-parent Families	34
VI. DIVORCE AND REMARRIAGE	39
6.1 The 1968 Canadian Divorce Act	39
6.2 The Incidence of Divorce	41
6.3 The Prevalence of Divorced Persons	43

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des tableaux	IX
Section	
I. INTRODUCTION	1
1.1 Sources des données sur le mariage et la famille	1
1.2 Définition des termes de recensement	3
II. L'UNIVERSALITÉ DU MARIAGE	5
2.1 Accroissement du taux de nuptialité	5
2.2 Baisse de l'âge au mariage	6
2.3 Diminution du nombre de célibataires	9
2.4 Prévalence du mariage chez les adultes "mariables"	10
2.5 La loterie du mariage	12
2.6 Le mariage face au renversement des valeurs	14
III. COMPOSITION DE LA FAMILLE: ENDOGAMIE RELIGIEUSE ET ETHNIQUE	17
3.1 Exogamie religieuse	17
3.2 Exogamie ethnique	19
IV. RÔLE DE CHACUN DES ÉPOUX DANS LE MAINTIEN DE LA FAMILLE	21
4.1 Femmes mariées dans la population active	21
4.2 Mères de famille dans la population active	21
4.3 Revenu provenant d'un emploi	24
4.4 Rôle des sexes et degré d'instruction	26
4.5 Rôle des sexes et revenu	27
4.6 Vers un équilibre du rôle des époux	28
V. LA FAMILLE ET LA REPRODUCTION	31
5.1 Baisse de la fécondité au Canada	31
5.2 Augmentation des familles monoparentales	34
VI. DIVORCE ET REMARIAGE	39
6.1 La Loi canadienne sur le divorce de 1968	39
6.2 Incidence des divorces	41
6.3 Nombre de personnes divorcées	43

TABLE OF CONTENTS – Concluded

	Page
6.4 Demographic Characteristics Associated With Divorce	44
6.5 The Divorce Paradox: Remarriage After Divorce	47
6.5.1 Rates of Remarriage	48
6.5.2 Time Intervals Between Divorce and Remarriage	49
6.6 The Changing Meaning of Divorce: Towards Serial Monogamy	51
VII. THE FAMILY LIFE OF OLD PEOPLE	53
7.1 Changing Sex Ratios Among the Elderly	54
7.2 Decrease in the Remarriage of Widows	56
VIII. CONCLUSIONS AND IMPLICATIONS	57
8.1 The Stability of Family Forms	57
8.2 Decade Changes in Family Forms	60
8.3 The Great Exaggeration	62
References	65

TABLE DES MATIÈRES – fin

	Page
6.4 Caractéristiques démographiques des divorcés	44
6.5 Divorce et remariage	47
6.5.1 Taux de remariage	48
6.5.2 Intervalle entre le divorce et le remariage	49
6.6 La nouvelle signification du divorce: la monogamie “temporelle”	51
VII. LA VIE DE FAMILLE DES PERSONNES ÂGÉES	53
7.1 Nouveau rapport de masculinité chez les personnes âgées	54
7.2 Diminution du nombre de remariages des veuves	56
VIII. CONCLUSION	57
8.1 La stabilité des différents types de familles	57
8.2 Changements des types de familles au cours de la décennie	60
8.3 La grande exagération	62
Références	65

LIST OF TABLES

	Page
1. Mean Age at Marriage, by Year, Marital Status and Sex, Canada, 1941-1971	6
2. Percentage Distribution of Age at First Marriage, by Sex, Canada, 1973	7
3. Percentage of Persons Never Married, by Age and Sex, Canada, 1961 and 1971	10
4. Percentage of Adult Population Married, by Age and Sex, Canada, 1961 and 1971	11
5. Population by Age and Sex, Canada, 1961 . .	13
6. Population by Age and Sex, Canada, 1971 . .	14
7. Homogamy of Marriages, by Religious Denomination of Bride, Canada, 1963 and 1972	18
8. Homogamy of Ethnic Status of Husbands and Wives, by Ethnic Status of Husband, Canada, 1961 and 1971	19
9. Percentage of Wives in the Labour Force, by Age and Presence of Dependent Children, Canada, 1961 and 1971	22
10. Percentage of Wives in the Labour Force, by Age and Age of Dependent Children, Canada, 1971	23
11. Husband's Earnings as a Ratio of Total Family Earnings in Dual Career Families, by Age of Wife, Canada, 1961	25
12. Husband's Employment Income as a Ratio of Total Family Employment Income in Dual Career Families, by Age of Husband, Canada, 1971	25
13. Homogamy of Education of Husbands and Wives, by Schooling of Husband, Canada, 1971	26
14. Birth Rates, Selected Years, Canada, 1926-1974	32
15. Age Distribution of Children Living in Families, Canada, 1961 and 1971	33
16. Types of One-parent Families, by Sex and Marital Status of Head, Canada, 1961 and 1971	34
17. Increase in the Ratio of Legitimate and Illegitimate Births, Canada, Selected Years, 1941-1973	36
18. The Incidence of Divorce, Canada and the United States, Selected Years, 1941-1974	42
19. The Prevalence of Divorced Persons, Canada, 1941-1971	43
20. Age-specific Divorce Rates, Canada, 1969-1971	45

LISTE DES TABLEAUX

	Page
1. Âge moyen au mariage selon l'année, l'état matrimonial et le sexe, Canada, 1941-1971	6
2. Répartition en pourcentage de l'âge au premier mariage selon le sexe, Canada, 1973	7
3. Pourcentage des célibataires selon l'âge et le sexe, Canada, 1961 et 1971	10
4. Pourcentage de la population adulte mariée selon l'âge et le sexe, Canada, 1961 et 1971	11
5. Population selon l'âge et le sexe, Canada, 1961 . .	13
6. Population selon l'âge et le sexe, Canada, 1971 . .	14
7. Homogamie des mariages selon la confession religieuse de l'épouse, Canada, 1963 et 1972	18
8. Homogamie ethnique des conjoints selon le groupe ethnique de l'époux, Canada, 1961 et 1971	19
9. Pourcentage du nombre d'épouses dans la population active selon l'âge et la présence d'enfants à charge, Canada, 1961 et 1971	22
10. Pourcentage des épouses dans la population active selon leur âge et celui des enfants à charge, Canada, 1971	23
11. Rapport des gains de l'époux dans le revenu global de la famille lorsque les deux conjoints travaillent, selon l'âge de l'épouse, Canada, 1961	25
12. Rapport du revenu de l'emploi de l'époux dans le revenu global de l'emploi de la famille lorsque les deux conjoints travaillent, selon l'âge de l'époux, Canada, 1971	25
13. Niveau d'instruction des conjoints, selon le niveau de scolarité de l'époux, Canada, 1971	26
14. Taux de natalité, certaines années, Canada, 1926-1974	32
15. Répartition par âge des enfants vivant dans la famille, Canada, 1961 et 1971	33
16. Genres de familles monoparentales, selon le sexe et l'état matrimonial du chef, Canada, 1961 et 1971	34
17. Augmentation du rapport des naissances légitimes et illégitimes, Canada, certaines années, 1941-1973	36
18. Incidence des divorces, Canada et États-Unis, 1941-1974	42
19. Nombre de personnes divorcées, Canada, 1941-1971	43
20. Taux de divorce selon l'âge, Canada, 1969-1971	45

LIST OF TABLES – Concluded

	Page
21. Prevalence of Divorced Persons, by Sex, Age and Place of Residence, Canada, 1971	45
22. Marital Status of Women Ever Married, Age 25-34, by Age at First Marriage, Canada, 1971	46
23. Divorces by Number of Dependent Children Involved, Canada, 1969-1972	47
24. Proportion of Bridegrooms and Brides With the Status of Divorced, Canada, 1961-1974	49
25. Estimated Mean Duration of Divorced Status, by Sex, Canada, 1961 and 1971	50
26. Prevalence of Widowers and Widows 65 Years of Age and Over, Canada, 1961 and 1971	54
27. Sex Ratio of Persons 65 Years of Age and Over, Canada, 1961 and 1971	55
28. Continued Viability of Marriage, Selected Indicators, Canada, 1961 and 1971	57
29. Sex Role Equalization, Selected Indicators, Canada, 1961 and 1971	58
30. Divorce, Widowhood and Remarriage, Selected Indicators, Canada, 1961 and 1971	61

LISTE DES TABLEAUX – fin

	Page
21. Nombre de personnes divorcées selon le sexe, l'âge et le lieu de résidence, Canada, 1971	45
22. État matrimonial des femmes non célibataires, âgées de 25-34 ans, selon l'âge au premier mariage, Canada, 1971	46
23. Divorces selon le nombre d'enfants à charge, Canada, 1969-1972	47
24. Proportion d'hommes et de femmes se remariant après un divorce, Canada, 1961-1974	49
25. Durée moyenne estimative des divorces selon le sexe, Canada, 1961 et 1971	50
26. Nombre de veufs et de veuves âgés de 65 ans et plus, Canada, 1961 et 1971	54
27. Rapport de masculinité des personnes âgées de 65 ans et plus, Canada, 1961 et 1971	55
28. Indicateurs de la viabilité continue de l'institution du mariage, Canada, 1961 et 1971	57
29. Indicateurs de l'égalisation du rôle des sexes, Canada, 1961 et 1971	58
30. Divorce, veuvage et remariage, certains indicateurs, Canada, 1961 et 1971	61

I. INTRODUCTION

The purpose of the present study is to assess the extent of change in the Canadian family. It does not attempt a comprehensive analysis of all aspects of the family, but focuses on some important facets which can be assessed with published official statistics. Generally, three goals are set forth: first, an evaluation of the viability of the contemporary Canadian family as of 1971; second, a description of some important facets of that family in 1971;¹ and third, an examination of the ways those facets may have changed over the preceding decade.² After examining the general viability of the Canadian family, concern is limited to six basic issues:

- (1) the continued viability of marriage, as reflected by proportions of adults who get married;
- (2) the patterns of social factors in mate selection, as reflected by homogamy in terms of religion and ethnicity;
- (3) the maintenance of traditional sex roles, as reflected by the proportions of working wives and mothers, and by their contributions to total family income;
- (4) the reproductive function, as reflected by declining fertility and increasing illegitimacy;
- (5) the dissolution of marriages through divorce, as reflected by rates of divorce and remarriage;
- (6) the dissolution of marriages through death, as reflected by rates of widowhood and remarriage.

1.1 Sources of Data on Marriage and the Family

Although the nature and functioning of the Canadian family is a subject of concern to many persons, there is a relative dearth of readily available and concrete materials which pertain to the nature of the institution as a whole.³ In spite of the plethora of

¹ In the interests of brevity, the description of the Canadian family will not examine regional or provincial variations, but will focus on the country as a whole. Although regional differences are known to exist, their description and analysis require consideration of differences in age-sex structures, religious and ethnic compositions, in-group and out-group migration patterns, levels of urbanization and industrialization, and other factors beyond the scope of the present study.

² Although the main focus of present concern is the family in Canada during the decade 1961-1971, in some instances, reference is made to a broader basis of comparison. Occasionally, the time period considered is expanded to include data from 1941 or 1951 or, to the extent that data are available, from 1972 to 1976. In addition, selected comparisons with trends in family life in the United States are noted.

³ Religious spokesmen, politicians and other public leaders offer numerous pronouncements concerning their ideals of what Canadian family life should be like. Journalists, reporters, commentators and other members of the mass media frequently attempt descriptions of present-day family life, and proceed to speculations concerning what the family will be like in the future (Nowack, 1976).

La présente étude a pour but de déterminer l'importance des changements survenus au sein de la famille canadienne. Il ne s'agit pas d'une analyse exhaustive, mais plutôt d'une étude de certains aspects qui peuvent être analysés grâce aux statistiques officielles publiées. Cette étude a donc trois objets: évaluer la viabilité de la famille canadienne moderne, en 1971; en définir certains aspects importants, également en 1971¹; et étudier les changements survenus dans la vie de famille au cours de la décennie précédente². Après l'analyse de la viabilité générale de la famille canadienne, l'étude portera sur six questions fondamentales:

- (1) la viabilité de l'institution du mariage, d'après le nombre d'adultes qui se marient;
- (2) les facteurs sociaux qui interviennent dans le choix d'un conjoint, d'après le degré d'homogamie religieuse et ethnique;
- (3) le maintien du rôle traditionnel des sexes, d'après la proportion de femmes mariées et de mères de famille actives, et d'après leur contribution au revenu global de la famille;
- (4) la reproduction, d'après la baisse de la fécondité et l'augmentation des naissances illégitimes;
- (5) la dissolution du mariage par divorce, d'après les taux de divorce et de remariage;
- (6) la dissolution du mariage par décès, d'après les taux de veuvage et de remariage.

1.1 Sources des données sur le mariage et la famille

Bien que bon nombre de personnes s'intéressent à la composition et à la structure de la famille canadienne, il existe peu de données détaillées sur la nature de l'institution dans son ensemble³. Malgré l'abondance d'ouvrages sur le sujet, il n'y a aucune étude exhaustive de la vie de

¹ Par souci de concision, l'analyse de la famille canadienne ne s'étendra pas sur les particularités régionales ou provinciales, mais se concentrera sur l'ensemble du pays. La définition et l'analyse des disparités régionales exigent l'étude des structures par âge et par sexe, des groupes ethniques et des confessions religieuses, des mouvements migratoires intérieurs et externes, des degrés d'urbanisation et d'industrialisation, ainsi que d'autres facteurs qui n'entrent pas dans le cadre de la présente étude.

² Bien que l'on s'intéresse principalement à la famille au Canada, entre 1961 et 1971, la période de référence sera étendue dans certains cas afin d'inclure les données de 1941 ou de 1951, ou encore les données de la période de 1972 à 1976 dans la mesure où elles sont disponibles. On a inclus également certaines comparaisons qui reflètent les tendances aux États-Unis.

³ Des représentants de groupements religieux, des hommes politiques et d'autres hommes publics influents font de nombreuses déclarations sur leur conception de la famille canadienne idéale. Des journalistes, des reporters, des commentateurs et d'autres membres des mass média tentent souvent de définir la vie familiale d'aujourd'hui et formulent des hypothèses sur l'avenir de la famille (Nowack, 1976).

family life textbooks, with the exception of an early work by Elkin (1964), there is no comprehensive analysis of the nature of family life in Canada.⁴

The Canadian census constitutes an invaluable resource for the study of the Canadian family. Compared with other sources of information, its overwhelming advantage is simply the amount of data that is available. Descriptions of some aspects of family life are available for the entire population: in 1971, that involved data on about 21,568,000 persons.⁵ Such data make it possible to avoid the problems of sampling, sample size, and generalizability that are inherent even in large-scale interview studies.⁶ Census data are also advantageous in that they pertain to objective conditions: consequently, they are not only relatively unambiguous in terms of interpretation, but they relate to actual behaviours rather than merely to attitudes which may or may not have behavioural consequences. In addition, because the format of census questions is by and large held constant from one census to the next, it is possible to make direct comparisons among data over time, and thereby to assess changes with confidence in an appropriate and reliable base line. In this regard, the 1961 Census publication on a *General Review of Canadian Families* (Catalogue 99-526) is of special relevance. Two other publications which are especially useful are the reports on *Husband-wife Families* for 1961 (Catalogue 93-520) and for 1971 (Catalogue 93-720). The demography of marriage and the family in Canada, as reflected by census materials, has recently been of concern to a number of sociologists, including Wakil (1971), Wakil and Wakil (1976), Kalbach (1975), Kalbach and McVey (1976), Nett (1976) and Ramu (1976).

The census form is a research instrument of the highest calibre, and provides a wealth of information concerning the Canadian family. It does, however, have some intrinsic limitations which must be taken into account. First, because a major census is done only every ten years, in-term data either are not available

⁴ A number of social scientists are involved in small-scale research concerning specific aspects of the Canadian family. Reports of their works have been collected in recent books of readings, notably Ishwaran (1971, 1976), Larson (1976) and Wakil and Wakil (1976). In addition, editors have compiled books of readings concerning specific aspects of the family, such as the role of women (Stephenson, 1973) or family planning (Schlesinger, 1974).

⁵ 1971 *Census of Canada*, Catalogue 92-715, Table 7. Although exact figures are given in all tables and are the basis for all calculations, numbers reported in the text are rounded to the nearest thousand, and percentages are rounded to one decimal place.

⁶ For example, one excellent work *Fertility and Family Planning in a Canadian Metropolis* (Balakrishnan, Kantner and Allingham, 1975) is a major contribution to the study of the Canadian family, but it is concerned with only one aspect of family-life methods of controlling reproduction. Although the data are drawn from large and representative sample of 1,600 women in Toronto, it is still not known to what extent its conclusions apply to Canadian women generally.

famille au Canada, à l'exception peut-être de l'ouvrage d'Elkin (1964)⁴.

Le recensement du Canada constitue un instrument inestimable pour étudier la famille canadienne. Comparativement à d'autres sources de renseignements, il permet tout simplement de recueillir beaucoup plus de données. On peut ainsi obtenir des données sur certains aspects de la vie de famille, pour l'ensemble de la population, ce qui, en 1971, signifiait des données sur environ 21,568,000 personnes⁵. Grâce à ces données, on élimine les problèmes d'échantillonnage, d'établissement de la taille de l'échantillon et de généralisation, qui sont inhérents aux enquêtes effectuées sur une grande échelle⁶. Les données de recensement ont également comme avantage de correspondre à des faits objectifs. Par conséquent, non seulement elles ne laissent aucune ambiguïté quant à leur interprétation, mais elles se rapportent à des comportements réels et non à des attitudes qui peuvent ou non avoir des conséquences sur le comportement. De plus, étant donné que la formulation des questions de recensement est presque toujours la même d'un recensement à un autre, il est possible de faire des comparaisons chronologiques et d'évaluer ainsi avec justesse les changements survenus en fonction d'une ligne de base pertinente et fiable. À cet égard, la publication du recensement de 1961 intitulée *Revue générale des familles canadiennes* (n° 99-526 au catalogue) présente un intérêt particulier, ainsi que les rapports de 1961 (n° 93-520 au catalogue) et de 1971 (n° 93-720 au catalogue) sur les *familles époux-épouse*. À partir des données de recensement, bon nombre de sociologues (Wakil (1971), Wakil et Wakil (1976), Kalbach (1975), Kalbach et McVey (1976), Nett (1976) et Ramu (1976)) se sont penchés dernièrement sur la question des caractéristiques démographiques du mariage et sur la famille au Canada.

Le questionnaire de recensement est l'instrument de recherche le plus précis qui soit et il fournit une myriade de renseignements sur la famille canadienne. Il comporte, toutefois, certaines limites intrinsèques dont il faut tenir compte. Premièrement, comme il n'y a qu'un recensement national tous les dix ans, les données intercensitaires

⁴ On a colligé les rapports des récents travaux de recherche d'un certain nombre de spécialistes des sciences sociales portant sur des aspects particuliers de la famille canadienne. On pourra ainsi consulter les travaux de Ishwaran (1971, 1976), Larson (1976), et Wakil et Wakil (1976). Des éditeurs ont en outre compilé certains ouvrages qui traitent d'aspects particuliers de la famille, par exemple, du rôle de la femme (Stephenson, 1973) ou du contrôle des naissances (Schlesinger, 1974).

⁵ Recensement du Canada de 1971, n° 92-715 au catalogue, tableau 7. Bien que tous les tableaux contiennent des chiffres exacts et que ces derniers servent à tous les calculs, les chiffres qu'on retrouve dans le texte sont arrondis au millier près et les pourcentages, à une décimale.

⁶ Par exemple, l'excellent ouvrage de Balakrishnan, Kantner et Allingham (1975) "Fertility and Family Planning in a Canadian Metropolis" est une étude très intéressante de la famille canadienne, mais il ne traite que d'un aspect de la vie de famille, soit les méthodes contraceptives. Bien que les données proviennent d'un échantillon important et représentatif de 1,600 femmes de Toronto, on ne sait pas encore jusqu'à quel point les résultats s'appliquent aux Canadiennes en général.

or are based on estimates. Secondly, although an international perspective is often useful for a description and analysis of Canadian data, the Canadian census does not exactly parallel that of the United States, and direct comparisons are not always possible.⁷ Thirdly, because the final arbitrators of the census form are not social scientists but politicians, some relevant questions simply cannot be asked. Politicians must weigh and balance both financial considerations and the moral sensibilities of their constituents, and arrive at a document which is relatively short and generally inoffensive.⁸ Some gaps in the data may be partly filled in by a second source of official statistics, published by Statistics Canada. These data concern marriages, divorces and births, and have the additional advantage of being available on an annual basis.

1.2 Definitions of Census Terms

In common usage, the definition of family is complex, in that the term has physical, biological and social connotations. The family basically involves physical cohabitation, the existence of a legal heterosexual marriage bond between a man and a woman, and the existence of a biological or social bond between a parent and a child. Unfortunately, in common usage, none of these elements is considered essential for a social group to be generally recognized as falling within the rubric of the generic term family (Ball, 1972). For census purposes, and for the purposes of this study, the definition of a family is a group of persons consisting:

... of a husband and wife (with or without children who have never been married, regardless of age) or a parent with one or more children never married, living in the same dwelling. A family may consist, also, of a man or woman living with a guardianship child or ward under 21 years of age for whom no pay was received.

⁷ For example, the census years in the United States are 1960 and 1970 rather than 1961 and 1971, and the 12-month interval may account for some difference. In United States data, the "adult" population is defined in terms of persons aged 14 and over; in Canada, the "adult" population is defined in terms of persons aged 15 and over. More importantly, the proportions of the two populations who are non-white are very different, and the most appropriate basis for comparisons is not the United States population in general, but the United States white population. Finally, the two censuses do not ask the same kinds of questions. In the United States, detailed information is available concerning marital history; in Canada, data are available only concerning present marital status and age at first marriage. In the United States, detailed data are available on racial origin, whereas in Canada, issues of race can only be obliquely inferred by questions on the ethnic origin of the male line. In the United States, questions concerning religion are considered to contradict the basic distinction between church and state; in Canada, questions concerning religious preference are not considered to constitute sensitive issues.

⁸ The census asks no questions concerning attitudes or values. In addition, at least for the present, the census form does not include questions which would make it possible to detect premarital pregnancy, illegitimacy, adoption, common-law marriages or unusual family-type living arrangements, such as complex marriages or communes.

sont soit inexistantes, soit fondées sur des estimations. Deuxièmement, il est souvent utile de définir et d'analyser certaines données canadiennes dans un contexte international; toutefois, le recensement du Canada n'est pas tout à fait identique à celui des États-Unis et il n'est donc pas toujours possible d'établir des comparaisons directes entre les deux⁷. Troisièmement, étant donné que ce ne sont pas des spécialistes des sciences sociales, mais des politiciens qui décident du contenu final du questionnaire, certaines questions pertinentes ne peuvent tout simplement pas être posées. Les politiciens doivent en effet tenir compte à la fois des contraintes financières et des susceptibilités de leurs électeurs; c'est pour cette raison que le questionnaire est habituellement court et neutre⁸. Il est possible de combler certaines lacunes en utilisant une autre source officielle de données, La statistique de l'état civil (mariages, divorces et naissances); ces données ont l'avantage d'être publiées chaque année par Statistique Canada.

1.2 Définition des termes de recensement

En règle générale, la définition de la famille est particulièrement complexe puisqu'elle sous-entend un lien physique, un lien biologique et un lien social. Fondamentalement, la famille suppose la cohabitation, l'existence d'une union hétérosexuelle légitime entre un homme et une femme et l'existence d'un lien biologique ou d'un lien social entre un père ou une mère et son enfant. Toutefois, en pratique, aucun de ces éléments n'est considéré comme essentiel à un groupe social pour qu'il puisse répondre à la définition de la famille (Ball, 1972). Pour les fins du recensement et pour les fins de cette étude, une famille est un groupe de personnes composé:

... d'un époux et d'une épouse avec ou sans enfants célibataires (peu importe leur âge) ou de l'un ou de l'autre des parents avec un ou plusieurs enfants célibataires vivant dans un même logement. Une famille peut être formée également d'un homme ou d'une femme vivant avec un enfant en tutelle ou un pupille de moins de 21 ans pour lequel ils (elles) ne reçoivent pas de rétribution.

⁷ Par exemple, aux États-Unis, le recensement a lieu un an plus tôt qu'au Canada, soit en 1960, 1970, etc., et cet intervalle de douze mois peut faire une certaine différence. Aux États-Unis, la population "adulte" comprend les personnes âgées de 14 et plus; au Canada, elle comprend les personnes âgées de 15 et plus. Plus importantes encore sont les proportions très différentes de non-blancs dans les deux pays. En effet, la meilleure base de comparaison n'est pas la population américaine globale, mais la population blanche américaine. Enfin, les deux recensements ne comportent pas le même genre de questions. Aux États-Unis, on recueille des renseignements détaillés sur les antécédents matrimoniaux; au Canada, les questions portent uniquement sur l'état matrimonial actuel et sur l'âge au premier mariage. Aux États-Unis, on pose des questions précises sur la race alors qu'au Canada, on ne peut obtenir des renseignements que par le biais de questions sur l'origine ethnique du répondant masculin. Aux États-Unis, les questions sur la religion sont perçues comme une intrusion de l'État dans la vie privée des gens; au Canada, par contre, elles ne sont pas considérées comme des questions délicates et indiscrètes.

⁸ Le recensement ne contient aucune question sur les attitudes ou les valeurs. De plus, du moins pour l'instant, le questionnaire ne comprend pas de questions qui permettraient de recueillir des données sur les grossesses avant le mariage, les naissances illégales, l'adoption, les mariages de droit commun ou les formes spéciales de cohabitation telles que les communes.

Thus, no distinction is made between biological children and children who are stepchildren, adopted children, or legal wards.

The **definition of a dwelling** is simply a structurally separate set of living quarters with a private entrance from outside.

For the purposes of analysis, every family must have a **family head**, who is the central person providing a focus for the assessment of the relationships of persons in the family to each other. Theoretically, any family member could perform this function. Traditionally, the census follows the convention that, in a husband-wife family, the family head is considered to be the husband; in a parent-child family, the family head is considered to be the parent for as long as the child remains at home and unmarried, regardless of age or dependency.

The **definition of a household** is simpler than that of a family, in that only one element, cohabitation, is taken into account. For the purposes of the census, a household consists simply of persons who share one dwelling. Every person is a member of some household. Usually, a household consists of only one family, but it may also consist of two or more families sharing a common living space, or of a group of unrelated individuals, or of a person living alone.

Again for the purposes of analysis, every household must have a **household head**. In a household consisting solely of a husband-wife family, the household head is the husband; in a household consisting only of a one-parent family, the household head is the parent (regardless of the age of the never-married child); in other households, the head may be any member of a group of persons sharing a dwelling equally. Household data are discussed in detail by Harrison (1977).

Ainsi, il n'y a pas de distinction entre les enfants de sang et les enfants d'un autre lit, les enfants adoptés ou les pupilles légaux.

Un **logement** est un ensemble structuralement distinct de pièces d'habitation ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur.

Pour les besoins de la présente étude, chaque famille doit avoir un **chef**. Ce dernier est la personne-repère en fonction de laquelle on détermine les liens qui existent entre les personnes d'une même famille. En théorie, n'importe quel membre de la famille peut remplir ce rôle. Pour les recensements, le chef de famille a toujours été défini comme l'époux dans une famille époux-épouse ou le père ou la mère dans une famille monoparentale et ce, tant que l'enfant demeure à la maison et qu'il est célibataire, et peu importe son âge et s'il est à charge ou non.

La **définition du ménage** est plus simple que celle de la famille puisqu'on tient compte d'un seul élément, à savoir, la cohabitation. Pour les fins du recensement, le ménage se compose simplement de personnes qui occupent un même logement. Chaque personne fait partie d'un ménage, lequel peut comprendre une seule famille, deux familles ou plus partageant le même logement, un groupe de personnes non apparentées ou encore une personne seule.

Pour les besoins de la présente étude, chaque ménage doit avoir un **chef**. Dans un ménage composé d'une seule famille époux-épouse, le chef de ménage est l'époux; dans un ménage composé d'une seule famille monoparentale, le chef de ménage est le père ou la mère (peu importe l'âge de l'enfant célibataire). Dans les autres ménages, le chef de ménage peut être n'importe quel membre d'un groupe de personnes se partageant un logement à parts égales. Les données sur les ménages sont analysées en détail par Harrison (1977).

II. THE UNIVERSALITY OF MARRIAGE

Family life inherently depends upon the extent and duration of marriage. In the recent past, it has been assumed that every normal man and woman would want to marry, and that most would succeed in doing so. Although marriage as a life goal was considered to be more important and more immediate for women than for men,⁹ the intrinsic desirability of matrimony *per se* was not open to public debate (Sirjamaki, 1948). During the 1960's, social attitudes changed, at least to the extent that the advantages of being married were no longer automatically assumed to outweigh any attendant disadvantages. Consideration of the pros and cons of matrimony led at least some persons to a more thoughtful and careful scrutiny of the whole institution. Although most persons continued to opt for marriage, it became at least feasible to ask the basic question: "to marry or not" (Wells, 1975).

Statistical evidence of the extent to which marriage is a popular and a viable institution, as opposed to a declining one, is reflected by at least four relevant indicators: the marriage rate, the age at marriage, the prevalence of the never married, and the prevalence of marriage. Interpretation of changes in these indicators must take into account both the impact of changes in the age-sex structure of society, and the possibility of changes in attitudes and values.

2.1 The Acceleration of the Marriage Rate

Whatever changes may be occurring in the Canadian family, they clearly do not result in a reluctance of persons to marry. The simplest indicator of the popularity of marriage is the crude marriage rate, which is the number of new marriages per 1,000 population per year. Over the past decade, the crude marriage rate has increased from 7.0 in 1961 to 8.9 in 1971 (*1973 Vital Statistics*, Catalogue 84-201, Table 11). Like other crude rates, this increase is affected by the age structure of the population. When refined marriage rates are compared, calculated on the basis of persons 15 years of age and over, an increase is still noted from 11.5 per

⁹ One of the basic tenets of the traditional Judeo-Christian view of marriage is that although marriage is a desirable life goal for women, and as such should be actively sought, it may or may not be a desirable life goal for men, and as such should not be actively sought, but should be approached with caution and if possible perhaps avoided entirely. Many examples expressing this orientation could be provided. In the early 1800's, Lord Byron suggested the oft-quoted opinion that: "Man's love is of man's life a thing apart; 'Tis woman's whole existence" (Bartlett, 1955, p. 457). On a flippant vein, Dorothy Parker quips: "Men in single state should tarry, while women, I suggest, should marry" (Bird, 1975, p. 39). Of the many comments in this line, the gist of the message is that marriage is a "good" thing for women, but a "bad" thing for men, and that women therefore want to marry and try by various means to "trap" a husband into what is, for him, an unfortunate situation.

II. L'UNIVERSALITÉ DU MARIAGE

La vie de famille dépend essentiellement de la prévalence et de la durée du mariage. Il n'y a pas longtemps encore, il était communément admis que toutes les personnes normales souhaitaient se marier et que la majorité y parvenait. Si l'on considérait alors le mariage comme un objectif plus important et plus urgent pour une femme que pour un homme⁹, les avantages intrinsèques du mariage n'étaient pas remis en question publiquement (Sirjamaki, 1948). Au cours des années '60, les attitudes sociales ont suffisamment évolué pour qu'on admette que les avantages du mariage ne l'emportent pas nécessairement sur les inconvénients. L'analyse du pour et du contre a amené un certain nombre de personnes à se montrer plus critiques et plus prudentes vis-à-vis de cette institution. Quoique la majorité des gens ait continué d'opter pour l'union matrimoniale, on peut maintenant se poser la question fondamentale "se marier ou ne pas se marier" (Wells, 1975).

La popularité et la viabilité de l'institution du mariage, ou son déclin, peuvent être déterminées par au moins quatre indicateurs statistiques: le taux de nuptialité, l'âge au mariage, la prévalence du célibat et la prévalence du mariage. Pour interpréter les variations de ces indicateurs, il faut tenir compte de l'incidence des modifications de la structure de la population selon l'âge et le sexe, ainsi que de l'évolution des attitudes et des valeurs.

2.1 Accroissement du taux de nuptialité

Quels que soient les changements observés dans la famille canadienne, ils n'ont certainement pas entraîné un rejet du mariage. Un indicateur élémentaire de la popularité du mariage est le taux brut de nuptialité, c'est-à-dire le nombre de nouveaux mariages pour 1,000 habitants par année. Ainsi, on constate que le taux brut de nuptialité est passé de 7.0 en 1961 à 8.9 en 1971 (*La statistique de l'état civil*, 1973, n° 84-201 au catalogue, tableau 11). L'accroissement de ce taux est dû, comme dans le cas d'autres taux bruts, aux variations de la répartition de la population par âge. Si l'on compare les taux nets de nuptialité chez les personnes âgées de 15 ans et plus, on

⁹ Un des principes fondamentaux de la conception judéo-chrétienne traditionnelle du mariage veut que, bien que le mariage soit un objectif souhaitable pour la femme et que, par conséquent, cette dernière doive le rechercher, il n'est pas certain qu'il en soit de même pour l'homme, de sorte que celui-ci ne doit pas nécessairement le rechercher mais devrait plutôt s'en méfier et, si possible, l'éviter. Il existe de nombreux exemples qui illustrent cette façon de penser. On cite fréquemment l'opinion de Lord Byron émise au début du XIX^e siècle et selon laquelle l'amour est un accessoire dans la vie de l'homme mais, pour la femme, l'essence même de son existence ("Man's love is of man's life a thing apart; 'Tis woman's whole existence", Bartlett, 1955, p. 457). Dorothy Parker continuait dans la même veine en déclarant que les hommes célibataires devraient le rester tandis que les femmes, elles, devraient se marier ("Men in single state should tarry, while women, I suggest, should marry", Bird, 1975, p. 39). L'idée essentielle qui ressort des nombreux commentaires de ce genre est que le mariage est une "bonne" chose pour les femmes, mais une "mauvaise" pour les hommes et que, par conséquent, les femmes cherchent à tout prix à se marier et ont recours à divers stratagèmes pour "prendre un mari au piège".

1,000 in 1961 to 12.6 per 1,000 in 1971. For a still more precise assessment of marriage rates, it is necessary to take into account not only those persons of marriageable age, but also only those persons who are presently unmarried. When the marriage rate is calculated on the basis of persons over 15 years of age who are never married, widowed, or divorced, the rate is of course much higher, but the trend is in the same direction, from 31.9 per 1,000 in 1961 to 35.4 in 1971 (*1973 Vital Statistics, Catalogue 84-201, Table 11; 1961 Census of Canada, Catalogue 92-552, Table 78; 1971 Census of Canada, Catalogue 92-730, Table 1*).

2.2 The Decline in the Age at Marriage

Among those persons who marry, there is a tendency to marry for the first time at a relatively young age. In 1961, the average age at first marriage for bridegrooms¹⁰ was 25.8 years; by 1971, it had declined to 24.9 (Table 1). Similarly, for women getting married for the first time, the average age dropped from 22.9

¹⁰ In almost all of the presentations of data offered by Statistics Canada, if information is to be given concerning both men and women, information about men is given first. This generalization holds for everything from simple population counts to data on sex differences in mortality. For example, by convention, we refer to husband and wife families, never to wife and husband families. It is therefore interesting to note one exception to this rule. In discussing data on persons at the time of marriage, reference is made to brides and bridegrooms, and data on women are given before data on men. Many speculative interpretations of this inconsistency might be offered. Perhaps it is only at the time of the wedding itself, where the focus of attention is clearly on the bride, that women have relatively higher status than do men. Whatever the logic or lack of it behind the presentations of data, in the current work, for the sake of consistency and to facilitate interpretation, the presentation of data will continue to discuss men and women in that order.

observe cette fois encore une tendance à la hausse (12.6 pour 1,000 habitants en 1971 contre 11.5 en 1961). Pour une estimation plus précise du taux de nuptialité, il faudrait tenir compte non seulement des personnes en âge de se marier mais également de celles qui sont non mariées. Si l'on calcule le taux de nuptialité en fonction des personnes âgées de 15 ans et plus qui sont célibataires, veuves ou divorcées, il est naturellement supérieur, mais on constate que la tendance est la même puisque ce taux passe de 31.9 pour 1,000 habitants en 1961 à 35.4 en 1971 (*La statistique de l'état civil, 1973, no 84-201 au catalogue, tableau 11; Recensement du Canada de 1961, no 92-552 au catalogue, tableau 78; Recensement du Canada de 1971, no 92-730 au catalogue, tableau 1*).

2.2 Baisse de l'âge au mariage

Les personnes qui se marient ont tendance à se marier relativement jeunes, la première fois. En 1961, l'âge moyen de l'époux¹⁰ au premier mariage était de 25.8 ans; il est tombé à 24.9 ans en 1971 (tableau 1). Chez les femmes, l'âge moyen a également connu une baisse puisqu'il est passé de 22.9 ans en 1961 à 22.6 ans en 1971. Cette

¹⁰ Dans presque tous les tableaux de données concernant à la fois les hommes et les femmes, la pratique établie par Statistique Canada veut que l'on présente d'abord les données concernant les hommes, qu'il s'agisse de simples chiffres de la population ou de données sur la mortalité selon le sexe. On parlera ainsi, par convention, de familles époux-épouse, jamais de familles épouse-époux. Il faut cependant signaler une exception intéressante. Lors de l'analyse des données sur les caractéristiques des personnes à leur mariage, on parle des épouses et des époux, et les données concernant les femmes sont présentées avant celles concernant les hommes. On pourrait tenter d'interpréter cette "anomalie" de diverses façons et alléguer que ce n'est qu'au moment du mariage, alors que l'attention est fixée essentiellement sur la jeune mariée, que la femme se voit reconnaître une certaine supériorité sur l'homme. Quoi qu'il en soit, dans la présente étude, nous adopterons la présentation conventionnelle en donnant d'abord les données sur les hommes puis celles sur les femmes, pour assurer l'uniformité et faciliter l'interprétation.

TABLE 1. Mean Age at Marriage, by Year, Marital Status and Sex, Canada, 1941 - 1971
TABLEAU 1. Âge moyen au mariage selon l'année, l'état matrimonial et le sexe, Canada, 1941 - 1971

Year Année	All marriages Tous les mariages			First marriages only Premiers mariages seulement		
	Mean age of grooms Âge moyen des époux	Mean age of brides Âge moyen des épouses	Mean age difference Différence d'âge moyen	Mean age of grooms Âge moyen des époux	Mean age of brides Âge moyen des épouses	Mean age difference Différence d'âge moyen
1941	28.9	25.1	3.8	27.6	24.4	3.2
1951	28.3	25.3	3.0	26.7	23.8	2.9
1961	27.7	24.7	3.0	25.8	22.9	2.9
1971	27.3	24.8	2.5	24.9	22.6	2.3

Source: 1973 *Vital Statistics, Catalogue 84-205. – La statistique de l'état civil, 1973, no 84-205 au catalogue.*

years in 1961 to 22.6 years in 1971. These changes represent a continuation of a long-term trend (Table 1), and parallel changes in the United States.¹¹

In addition to a relatively young average age at first marriage, there appears to be considerable consensus regarding the appropriate age. Ideally, persons should not marry before they have grown up, but should do so shortly after having attained adult status.¹² Although marriage before the age of majority is unusual for grooms,¹³ in 1973, of all men getting married for the first time, 47.6% were between the ages of 21 and

¹¹ Although, in the United States, persons marry for the first time at a younger age, the same generalizations hold for that country. Thus, in 1940, the median age at first marriage was 24.3 years for men and 21.5 years for women, a difference of 2.8 years; in 1971, the median age was 23.1 for men and 20.9 for women, a difference of 2.2 years (Scanzoni and Scanzoni, 1976, p. 135).

¹² Since persons who are essentially children are considered too immature and too changeable to make the kinds of marital choices conducive to a satisfactory and a life-long union, teenage marriages are generally considered less desirable than other marriages. However, they are less acceptable for boys than for girls, in that while the girl enters a dependent role, the boy's role is independent, and he must be man enough to care not only for himself, but also for a wife and child.

¹³ Although there are ethnic differences in patterns of age at first marriage, all ethnic groups tend to discourage teenage marriages among males (De Ruyter, 1973, p. 1).

double baisse de l'âge moyen au premier mariage correspond à une tendance polyennale (tableau 1) et se retrouve également aux États-Unis¹¹.

En plus du fait que les époux sont relativement jeunes au premier mariage, on constate que la plupart d'entre eux ont tendance à se marier à l'âge le plus approprié. Idéalement, les gens ne devraient pas se marier avant d'avoir atteint l'âge adulte, mais ils ne devraient pas tarder à le faire une fois qu'ils ont atteint cet âge¹². Il est rare que les hommes se marient avant leur majorité¹³; en effet, les statistiques de 1973 sur les premiers mariages montrent

¹¹ Bien qu'aux États-Unis les époux soient plus jeunes au premier mariage, les tendances générales observées au Canada se retrouvent également dans ce pays. Ainsi, en 1940, l'âge médian au premier mariage était de 24.3 ans chez les hommes et de 21.5 ans chez les femmes, l'écart étant de 2.8 ans; en 1971, l'âge médian était de 23.1 chez les hommes et de 20.9 chez les femmes, soit un écart de 2.2 ans (Scanzoni et Scanzoni, 1976, p. 135).

¹² On estime en général que les personnes qui n'ont pas atteint l'âge adulte n'ont pas assez de maturité et de stabilité pour choisir leur conjoint de façon à garantir une union réussie et durable. Les mariages d'adolescents sont donc généralement considérés comme moins souhaitables que les autres. Toutefois, ces mariages sont particulièrement désapprouvés dans le cas des garçons car, si en se mariant, la fille assume un rôle de dépendance, le garçon, lui, doit être indépendant et suffisamment mûr pour pouvoir subvenir non seulement à ses propres besoins mais aussi à ceux de sa femme et de ses enfants.

¹³ En dépit de certaines différences observées chez les groupes ethniques quant à l'âge au premier mariage, on constate que tous découragent les jeunes hommes de se marier avant l'âge adulte (De Ruyter, 1973, p. 1).

TABLE 2. Percentage Distribution of Age at First Marriage, by Sex, Canada, 1973

TABLEAU 2. Répartition en pourcentage de l'âge au premier mariage selon le sexe, Canada, 1973

Age Année	Bridegrooms Époux (n = 173,355)	Brides Épouses (n = 174,135)
Under 16 years — Moins de 16 ans	—	0.5
16 years — ans	0.1	2.2
17 " "	0.6	5.0
18 " "	2.7	10.9
19 " "	5.9	13.9
20 " "	9.6	14.3
21 " "	12.4	13.2
22 " "	13.2	10.5
23 " "	12.0	7.7
24 " "	10.0	5.5
25-29 years — ans	23.6	11.3
30-34 " "	5.4	2.6
35+ " "	4.5	2.4
Total	100.0	100.0
Mean — Moyenne	24.9	22.4

— Nil or zero. — Néant ou zéro.

Source: 1973 *Vital Statistics*, Catalogue 84-201, Table 12. — *La statistique de l'état civil, 1973*, n° 84-201 au catalogue, tableau 12.

24, and 71.2% were between the ages of 21 and 29 (Table 2). Among first time brides, the consensus regarding the appropriate age to marry was even more pronounced. Although marriages in the early teens are infrequent, in 1973, 62.8% of brides were between the ages of 18 and 22, and 76.0% were between the ages of 18 and 24 (Table 2).

A significant feature of the data on age at marriage is that, in all instances, the average age is older for men than for women.¹⁴ This is a reflection of a basic dynamic observed in mate selection, namely the operation of the mating gradient. Other things being equal, being male tends to impart a relatively higher status than being female. Within any particular couple, it is important that the higher status that accrues to the husband by virtue of his masculinity is congruent with high status that accrues to him by virtue of other status enhancing attributes. The operation of the mating gradient can be observed with reference to any phenomenon which is culturally defined as relevant to high or low status.¹⁵ Its simplest manifestation is in terms of age.

At least for persons under 65, being relatively old is associated with being socially and psychologically mature and, therefore, implies a higher status than being relatively young.¹⁶ The most comfortable situation occurs when the husband is older than his wife, and his position of dominance due to his sex is thereby reinforced by the additional dominance due to age.¹⁷ Although precise statistics are not available, marriage re-

que 47.6 % des époux avaient entre 21 et 24 ans et 71.2 % entre 21 et 29 ans (tableau 2). La tendance à se marier à l'âge approprié est encore plus marquée chez les femmes. Il est également peu fréquent que les jeunes filles se marient durant l'adolescence et, toujours d'après les statistiques de 1973, 62.8 % des épouses avaient entre 18 et 22 ans au premier mariage et 76.0 % avaient entre 18 et 24 ans (tableau 2).

Les statistiques sur l'âge au mariage s'accordent à montrer que l'âge moyen au mariage est plus élevé chez les hommes¹⁴. Cette caractéristique est, en fait, l'une des manifestations d'un facteur fondamental qui intervient dans le choix d'un conjoint, ce facteur étant l'application de critères de sélection. Toutes choses étant égales, le fait d'être un homme confère une certaine supériorité. Il est important, quel que soit le couple, que cette supériorité que le mari doit à sa seule virilité soit confirmée par d'autres particularités. En fait, les critères de sélection s'appliquent à toutes les caractéristiques qui, dans notre société, confèrent un certain degré de supériorité ou d'inferiorité¹⁵. La différence d'âge en est l'exemple le plus simple.

Dans le cas des personnes âgées de moins de 65 ans, le fait d'avoir atteint un certain âge, une certaine maturité et un certain rang social confère une supériorité à laquelle on ne saurait prétendre si on est plus jeune¹⁶. Dans le couple idéal, le mari est plus âgé que sa femme et la supériorité que lui vaut son sexe est alors renforcée par celle que lui confère la différence d'âge¹⁷. Bien que l'on ne dispose pas encore de statistiques précises dans ce domaine,

¹⁴ Remarriages follow the same pattern as first marriages, except that the age differentials are more pronounced. Thus, in 1973, the average age at remarriage for divorced men was 38.7 years compared with 35.3 years for divorced women. Similarly, in 1973, the average age for remarriage for widowers was 58.4 years compared with 52.7 years for widows (*1973 Vital Statistics*, Catalogue 84-201, Table 14).

¹⁵ For example, on the simplest biological level, men tend to prefer women who are shorter and lighter than themselves, whereas women tend to prefer men who are taller and heavier. On the psychological level, subjective aspects of the mating gradient and its implications for the preservation of sex roles have been noted many times. For example, one family-life expert, Paul Popenoe, states flatly: "Men have a tendency to marry women who are their intellectual inferiors. They, thus, preserve the male ego from excessive strain" (Reader's Digest, 1975, p. 88). On the sociological level, men tend to prefer wives who, relative to themselves, have an equal or a lower social status, as defined by such attributes as education, occupation, income, and other indicators of social class (Scanzoni and Scanzoni, 1976, pp. 105-138).

¹⁶ In Canada, the association between increasing age and increasing social status is not uniform throughout the life span. The greatest difference is between the status of child and that of adult. Among adults, increases in age are associated with increases in maturity and, hence, are a basis for increases in status. However, in Canada, after about age 65, advancing years tend to be associated with decreasing rather than increasing social status.

¹⁷ "Ideally, marriage in American society involves a male who is somewhat older than the female" (Hadden and Borgatta, 1969, p. 220). In the atypical case of a relatively young man married to a relatively older woman, it is difficult to determine who has the higher status: the husband because of his masculinity, or the wife because of her age and relative maturity.

¹⁴ Les tendances sont les mêmes dans le cas des remariages, si ce n'est que la différence d'âge est alors plus prononcée. Ainsi, en 1973, l'âge moyen au remariage était de 38.7 ans chez les divorcés et de 35.3 ans chez les divorcées; il était de 58.4 ans chez les veufs et de 52.7 ans chez les veuves (*La statistique de l'état civil*, 1973, no 84-201 au catalogue, tableau 14).

¹⁵ Ainsi, du seul point de vue physique, les hommes ont tendance à préférer les femmes de taille et de poids inférieurs aux leurs, et les femmes préfèrent les hommes grands et forts. On a également remarqué que, sur le plan psychologique, les critères subjectifs de sélection contribuent à renforcer cette vision du rôle des sexes. Par exemple, Paul Popenoe, spécialiste des questions familiales, affirme que les hommes ont tendance à épouser des femmes d'un niveau intellectuel inférieur au leur pour éviter d'avoir à se surpasser ("Men have a tendency to marry women who are their intellectual inferiors. They, thus, preserve the male ego from excessive strain", Reader's Digest, 1975, p. 88). Enfin, du point de vue social, les hommes préfèrent choisir une épouse de condition sociale égale ou inférieure à la leur, le rang social étant déterminé d'après le niveau d'instruction, la profession, le revenu et d'autres indicateurs sociaux (Scanzoni et Scanzoni, 1976, pp. 105-138).

¹⁶ Au Canada, le fait de prendre de l'âge n'est pas un gage constant de supériorité. Cette supériorité est particulièrement marquée entre l'enfant et l'adulte. Chez les adultes, le fait de vieillir signifie acquérir une plus grande maturité et, par conséquent, confère effectivement une supériorité. Toutefois, ce n'est plus le cas à partir de 65 ans environ, car alors l'âge avancé entraîne une dévaluation du statut social.

¹⁷ "Dans la société américaine, le mariage idéal est celui où l'époux est un peu plus âgé que son épouse" (Hadden et Borgatta, 1969, p. 220). Dans les cas exceptionnels où un homme relativement jeune épouse une femme plus âgée que lui, il est difficile de déterminer lequel des deux conjoints jouit d'une certaine supériorité. Est-ce le mari en raison de sa virilité ou la femme à cause de son âge et de sa maturité?

gistration data¹⁸ clearly indicate that, in most instances, bridegrooms are older than their brides. For example, in 1973, of all brides aged 20-24, 71.9% married older men (*1973 Vital Statistics*, Catalogue 84-201, Table 13). The same conclusion is supported by census data on husband-wife families.¹⁹

Although the husband-wife age discrepancy has persisted over many years, the magnitude of the discrepancy has decreased markedly, dropping from a difference of three years to a difference of 2.5 years in a single decade (Table 1). The mating gradient both reflects conventional sex role expectations and serves to perpetuate them. Other things being equal, the greater the age difference between husband and wife, the more power is likely to rest with the husband and the more dominant he is likely to be.²⁰ As husband and wife ages begin to approximate one another, couples have an increased potential for sex role equality, or at least for a lessening of the extent of sex role inequality.

2.3 The Decrease in the Never Married

In spite of high and accelerating marriage rates, and in spite of low and declining average ages at first marriage, there are some persons who remain unmarried, either because they are unsuccessful in attracting suitable mates, or because they opt for the single life-style. In considering this group, what is of interest is not those who have not married yet, but those who will never marry, or who are unlikely to do so. Available data suggest that now, as in the past, about nine out of ten adults will marry at least once during their lifetimes.

¹⁸ Except for brides under the age of 25, it is impossible to know exactly what proportion of women marry older men, in that vital statistics concerning the ages of bridegrooms and brides are presented in five-year age categories. In 1973, of all couples, about half involved a husband and wife in the same five-year age category; however, it is likely that in more than half of these cases, the husband was in fact older than his wife (*1973 Vital Statistics*, Catalogue 84-201, Table 13).

¹⁹ The census data on age discrepancies of husbands and wives are presented in terms of the traditional five-year age categories. It is, therefore, impossible to know exactly what proportion of husbands are older than their wives, since many who are within the same age category are presumably of a more advanced age. However, it is clear that most couples follow this pattern. Of all husband-wife families, more than half (53.3% in 1961 and 50.8% in 1971) involved a wife who was in a younger age category than her husband (*1961 Census of Canada*, Catalogue 99-525, Table 25; *1971 Census of Canada*, Catalogue 93-720, Table 61).

²⁰ An exception to this generalization occurs when the age discrepancy between husband and wife is very great, as for example in "May-December" marriages. If the husband is over the age of 65, he may be at a disadvantage rather than an advantage compared to his young bride, in that he has the relatively lower status of "old person", whereas she (usually) has the relatively high status of "mature adult".

Il apparaît clairement d'après les enregistrements de mariage¹⁸ que les époux sont plus âgés que les épouses dans la plupart des cas. Ainsi, en 1973, 71.9 % des épouses âgées de 20-24 ans ont épousé des hommes plus âgés (*La statistique de l'état civil, 1973*, n° 84-201 au catalogue, tableau 13). Les données de recensement sur les familles époux-épouse conduisent à la même conclusion¹⁹.

Bien que la différence d'âge entre les deux conjoints se soit maintenue depuis un certain nombre d'années, l'écart a toutefois diminué de façon marquée, passant de trois à 2.5 ans en une seule décennie (tableau 1). Les critères de sélection sont à la fois un reflet de la vision conventionnelle du rôle des sexes et un élément de perpétuation de cette distinction des rôles. Toutes choses étant égales, plus la différence d'âge entre les époux est grande, plus le mari a d'autorité et plus il est probable qu'il en use²⁰. Dans la mesure où la différence d'âge entre les époux diminue, le rôle des sexes à l'intérieur du couple semble s'uniformiser ou, du moins, la distinction des rôles, s'effacer.

2.3 Diminution du nombre de célibataires

En dépit du taux élevé et croissant de nuptialité et de l'abaissement de l'âge moyen au premier mariage, certaines personnes restent célibataires, soit parce qu'elles n'ont pas réussi à trouver un compagnon ou une compagne valable, soit parce qu'elles ont opté pour ce style de vie. Les données les plus intéressantes dans l'étude de cette catégorie de la population sont celles qui portent non pas sur les personnes qui ne sont pas encore mariées mais sur celles qui ne se marieront probablement jamais. D'après les statistiques disponibles, il apparaît que, à l'heure actuelle comme par le passé, environ neuf adultes sur dix se marieront au moins une fois dans leur vie.

¹⁸ Sauf dans le cas des épouses âgées de moins de 25 ans au mariage, il est impossible de connaître avec précision la proportion de femmes qui épousent des hommes plus âgés qu'elles, étant donné que la statistique de l'état civil indique l'âge des épouses et des époux par tranche de cinq ans. En 1973, les conjoints de la moitié des couples étudiés appartenaient à la même tranche d'âge; or, il est fort probable que, dans plus de la moitié de ces cas, le mari était plus âgé que sa femme (*La statistique de l'état civil, 1973*, n° 84-201 au catalogue, tableau 13).

¹⁹ Les données de recensement sur la différence d'âge entre les conjoints sont classées, selon la méthode courante, par tranche de cinq ans. Il est donc impossible de savoir exactement dans quelle proportion les mariés sont plus âgés que leurs femmes, car beaucoup d'entre eux sont vraisemblablement plus âgés tout en appartenant à la même tranche d'âge. Cependant, il est évident que la plupart des couples sont conformes au modèle type. Dans plus de la moitié des familles époux-épouse (53.3 % en 1961 et 50.8 % en 1971), l'épouse est classée dans une tranche d'âge inférieure à celle de son mari (*Recensement du Canada de 1961*, n° 99-525 au catalogue, tableau 25; *Recensement du Canada de 1971*, n° 93-720 au catalogue, tableau 61).

²⁰ Toutefois, il y a une exception à cette règle lorsque la différence d'âge entre les conjoints est très grande, comme dans le cas où un homme d'un certain âge épouse une jeune femme. Si le mari a plus de 65 ans, cela peut le désavantagez par rapport à sa jeune épouse étant donné qu'il entre alors dans la catégorie des "vieillards" et jouit d'un statut social inférieur à celui de sa femme.

From 1961 to 1971, the proportions of persons over 30 who had never married decreased from 12.2% to 10.2% for men, and from 9.9% to 8.6% for women. However, during that time, among women under 25 years of age, the proportion never married tended to increase, especially in the 20-24 age group (Table 3).²¹

De 1961 à 1971, la proportion de personnes âgées de plus de 30 ans qui ne se sont jamais mariées est passée de 12.2 % à 10.2 % chez les hommes et de 9.9 % à 8.6 % chez les femmes. Toutefois, durant la même période, la proportion de célibataires chez les femmes âgées de moins de 25 ans s'est sensiblement accrue, particulièrement dans le groupe d'âge 20-24 ans (tableau 3)²¹.

TABLE 3. Percentage of Persons Never Married, by Age and Sex, Canada, 1961 and 1971
TABLEAU 3. Pourcentage des célibataires selon l'âge et le sexe, Canada, 1961 et 1971

Age Âge	Male — Hommes		Female — Femmes	
	1961	1971	1961	1971
15-19 years — ans	98.7	98.4	91.3	92.5
20-24 " "	69.5	67.6	40.5	43.5
25-29 " "	29.6	25.6	15.4	15.4
30-34 " "	17.3	13.3	10.5	9.1
35-39 " "	13.0	10.3	9.2	7.3
40-44 " "	10.9	9.4	8.9	6.9
45-49 " "	10.5	9.1	9.5	7.0
50-54 " "	10.5	8.7	10.4	7.7
55-59 " "	11.2	9.2	10.5	9.0
60-64 " "	11.5	9.7	10.2	10.2

Source: *1961 Census of Canada*, Catalogue 92-552, Table 78; *1971 Census of Canada*, Catalogue 92-730, Table 1. — Recensement du Canada de 1961, n° 92-552 au catalogue, tableau 78; Recensement du Canada de 1971, n° 92-730 au catalogue, tableau 1.

2.4 Prevalence of Marriage Among Eligible Adults

Among persons who are old enough to be married,²² and who are not so old that their involvement in marriage is likely to have led to widowhood,²³ the

²¹ Some error in data concerning the never married occurs when persons who have been married but who are divorced or widowed identify themselves as "single". A more precise, but much more complex, alternative method of estimating the never-married population is by the use of marriage-decrement tables, based on models drawn from life tables. For a precise analysis of the probability of marriage or non-marriage for a person of a given age in a given year in Canada in the 1960's, see Laing and Krishnan (1972).

²² Young persons under the age of 15 represent approximately one third of all family persons (37.9% in 1961 and 33.3% in 1971). If one assesses the popularity of marriage in terms of its prevalence in the total population, the inclusion of this large proportion of never-married persons tends to exaggerate the proportion of persons who remain single, either by choice or because of an inability to attract suitable mates.

²³ At the other end of the life cycle, the very old may have very little choice about their involvement in a family lifestyle. Among persons over 65, over half of the women (57.2%) and nearly a third of the men (30.6%) do not live in families; however, in most instances, this does not represent an initial rejection of the married state, since most of the women (75.6%) and nearly half of the men (47.8%) are widows or widowers. Moreover, a number of these formerly married persons might prefer to be married again but have been unsuccessful in finding a suitable mate, because of an unbalanced sex ratio among the aged, or because of lack of attractiveness due to advanced age and/or failing health.

2.4 Prévalence du mariage chez les adultes "mariables"

Parmi les personnes assez âgées pour se marier²² mais pas si âgées pour que leur mariage entraîne un veuvage à court terme²³, la proportion des personnes qui se

²¹ Les données sur les célibataires comportent un certain taux d'erreur parce qu'il arrive que des personnes ayant déjà été mariées, mais étant divorcées ou veuves au moment de l'enquête, déclarent être "célibataires". Il existe une autre façon plus précise mais beaucoup plus complexe d'estimer la proportion de célibataires en utilisant les tableaux de diminution du taux de nuptialité établis sur le modèle des tables de mortalité. Pour une analyse plus précise des probabilités de mariage ou de célibat chez une personne d'un âge donné pour une année donnée au Canada, entre 1960 et 1970, voir Laing et Krishnan (1972).

²² Les jeunes gens de moins de 15 ans représentent environ un tiers des personnes faisant partie d'une famille (37.9 % en 1961 et 33.3 % en 1971). Si l'on évalue la popularité du mariage en fonction du nombre de gens mariés dans l'ensemble de la population, l'inclusion de la catégorie importante des personnes non mariées tend à gonfler la proportion de celles qui restent célibataires, soit par choix, soit parce qu'elles n'ont pas pu trouver un compagnon ou une compagne acceptable.

²³ Si l'on considère la fin du cycle de vie, les personnes très âgées ont peu de choix quant à la possibilité d'opter pour la vie de famille. Plus de la moitié des femmes (57.2 %) et près du tiers des hommes (30.6 %) âgés de plus de 65 ans ne vivent pas en famille; dans la plupart des cas, cependant, il ne s'agit nullement d'un rejet du mariage étant donné que la plupart de ces femmes (75.6 %) et près de la moitié de ces hommes (47.8 %) sont veuves et veufs. De plus, un certain nombre de ces ex-mariés souhaiteraient peut-être se remettre mais ne peuvent le faire soit à cause du faible rapport de masculinité chez les personnes âgées, soit à cause de leur manque d'attrait ou de leur santé fragile.

prevalence of married persons is very high and is gradually increasing (Table 4).²⁴

A significant exception to the general increase in the prevalence of marriage among eligible adults is the decrease in the proportion of young women who have opted for early marriage. In 1961, 59.2% of women aged 20-24 were married; by 1971, this proportion had dropped to only 55.9%. To a lesser extent, marriage also seems to be less common among teen-age girls, and among older women aged 25-34, in which the proportion of wives has declined slightly during the past decade (Table 4). Similar trends in the incidence of marriage at these ages have also been observed in women in the United States.²⁵

TABLE 4. Percentage of Adult Population Married, by Age and Sex, Canada, 1961 and 1971

TABLEAU 4. Pourcentage de la population adulte mariée selon l'âge et le sexe, Canada, 1961 et 1971

Age group Groupe d'âge	Men over 15 years		Women over 15 years	
	Hommes de plus de 15 ans		Femmes de plus de 15 ans	
	1961 (n = 6,052,802)	1971 (n = 7,540,470)	1961 (n = 5,993,523)	1971 (n = 7,649,035)
15-19 years - ans	1.3	1.5	8.7	7.3
20-24 " "	30.4	32.1	59.2	55.9
25-34 " "	76.3	78.6	86.0	85.1
35-44 " "	86.9	87.9	87.8	88.6
45-54 " "	87.1	87.8	81.6	83.8
55-64 " "	82.6	85.2	69.2	70.4

Note: Married population includes persons separated but not divorced. — Nota: La population mariée comprend les personnes séparées mais non les personnes divorcées.

Source: 1961 Census of Canada, Catalogue 92-552, Table 78; 1971 Census of Canada, Catalogue 92-734, Table 17. — Recensement du Canada de 1961, n° 92-552 au catalogue, tableau 78; Recensement du Canada de 1971, n° 92-734 au catalogue, tableau 17.

The decline in the prevalence of marriage among women aged 20-24 is marked, constituting a decline of 3.3 percentage points in a single decade, when the prevalence of marriage was increasing for men of all ages and for women over 35 years of age. The decline in the prevalence of marriage among young women reflects a combination of demographic and social factors. Part may be accounted for by a change in the sex ratio²⁶

²⁴ Although the terms prevalence and incidence are in common usage, their meanings are often imprecise and incorrectly used. In sociological usage, the prevalence of a phenomenon refers to its ubiquity in a given population at a given time; in contrast, the incidence of a phenomenon refers to the number of new instances of it that occur in a given population within a given time span. In terms of marriage, the prevalence of marriage is the number of persons in the population who are husbands and wives; the incidence of marriage is the number of persons in a population who, in a given year, get married and become brides and bridegrooms.

²⁵ In the United States, in 1960, among women aged 20-24, 72% were married compared with 64% in 1970 (Bird, 1975).

²⁶ A sex ratio is simply the number of males in a population divided by the number of females times 100. If the sexes are perfectly balanced in terms of numbers, the sex ratio will be 100. If there is an excess of males, the ratio will be more than 100; if there is an excess of females, the ratio will be less than 100. In Canada as a whole, the sex ratio has been declining slightly, from 102 in 1961 to 100 in 1971 (1971 Census of Canada, Catalogue 92-714, Table 1).

marient est très élevée et va croissant (tableau 4)²⁴.

Toutefois, il semble y avoir un courant contraire à cet accroissement du taux de mariage chez les adultes "mariables" illustré par la diminution du nombre de jeunes femmes qui choisissent de se marier tôt. En 1961, 59.2 % des femmes âgées de 20-24 ans étaient mariées; en 1971, ce taux était tombé à 55.9 %. Il semble également que le mariage devienne moins populaire, quoique la baisse soit moins marquée, chez les adolescentes et chez les femmes âgées de 25-34 ans, la proportion des femmes mariées de ces catégories ayant légèrement fléchi durant la dernière décennie (tableau 4). On retrouve la même tendance aux États-Unis chez les femmes de ces catégories²⁵.

Dans le cas des femmes âgées de 20-24 ans, on observe un net déclin du mariage avec une chute du taux de nuptialité de 3.3 points en une décennie, alors que la prévalence du mariage s'accroît dans le cas des hommes de tous les âges et dans celui des femmes de plus de 35 ans. Le recul du mariage chez les jeunes femmes est le résultat de la combinaison de facteurs démographiques et sociaux. Il est dû, en partie, à la baisse du rapport de masculinité²⁶

²⁴ Bien que les termes "prévalence" et "incidence" soient couramment utilisés, leur signification est souvent imprécise ou mal interprétée. En sociologie, la prévalence d'un phénomène correspond à son ubiquité dans une population donnée à un moment donné; l'incidence d'un phénomène, par opposition, correspond au nombre de nouveaux cas observés dans une population donnée durant une période donnée. Dans le cas du mariage, la prévalence est le nombre d'hommes et de femmes mariés, l'incidence est le nombre de personnes qui se sont mariées au cours d'une année précise.

²⁵ Aux États-Unis, 72 % des femmes âgées de 20-24 ans étaient mariées en 1960; dix ans plus tard, cette proportion était tombée à 64 % (Bird, 1975).

²⁶ Le rapport de masculinité est le nombre d'hommes dans une population, divisé par le nombre de femmes, multiplié par 100. Si les populations masculine et féminine s'équilibrent en nombre, le rapport de masculinité est alors de 100; s'il y a plus d'hommes que de femmes, il est supérieur à 100, dans le cas contraire, il est inférieur à 100. Il y a eu, au Canada, un fléchissement du rapport de masculinité qui est passé de 102 en 1961 à 100 en 1971 (Recensement du Canada de 1971, n° 92-714 au catalogue, tableau 1).

among young adults, leading to a situation in which the number of potential brides may exceed the number of potential grooms. Part may be accounted for by changes in the values placed on marriage, leading to a voluntary decision to postpone marriage and perhaps to abjure it entirely.

2.5 The Marriage Squeeze

Although there are always more male children born than female children, higher rates of male mortality insure that, by early maturity, the sex ratio is nearly equal.²⁷ However, since women tend to marry men who are, on the average, three years older than themselves, the relevant sex ratio in terms of the pool of eligible brides and grooms is that between women of a given age and men three years their senior. Fluctuations in the birth rate may result in a marriage squeeze in subsequent decades. For potential brides of a given age, there may not be enough potential bridegrooms three years older, with the result that some women are "squeezed" out of the marriage market. For example, in 1961, among women aged 20-24, the sex ratio of men aged 23-27 was 99 or virtually one to one (Table 5). However, by 1971, among women in the same age group, the sex ratio of men aged 23-27 was only 92 (Table 6). Whereas in 1961, the sex ratio for women aged 25-29 was actually greater than one to one with men aged 28-32 (Table 5), by 1971 for women aged 15-29, the sex ratio with men three years their senior was approximately 92 (Table 6).

The marriage squeeze contributes to the increase in the percentage of young women not presently married (Table 4). In addition, it is probably a factor in the decline in the age discrepancy between husbands and wives. When young women are unable to find suitable husbands three years older for themselves, they may choose instead bridegrooms closer to their own age. This phenomenon would account for the apparent paradox that while the prevalence of marriage among young women 20-24 declined from 59.2% in 1961 to 55.9% in 1971, the prevalence of marriage among men of the same age actually increased from 30.4% in 1961 to 32.1% in 1971 (Table 4).

The marriage squeeze may also contribute to the increase in the proportion of young women never married (Table 3). Such women may either be postponing

²⁷ In 1971 in Canada, of all children born alive, 186,646 were males and 175,541 were females, and the sex ratio at birth was therefore 106 males per 100 females. However, in 1971 in the age group 20-24 years, there were 941,775 males and 947,625 females, and the sex ratio at early maturity was therefore 99.4 males per 100 females, or approximately equal (*1974 Vital Statistics, Catalogue 84-201; 1971 Census of Canada, Catalogue 92-730*).

chez les jeunes adultes, qui entraîne un déséquilibre entre le nombre d'époux possibles et le nombre de jeunes femmes à marier et, en partie, au renversement des valeurs jusqu'alors associées au mariage, qui conduit certaines personnes à retarder leur mariage ou même à y renoncer tout à fait.

2.5 La loterie du mariage

Bien que le nombre des nouveaux-nés garçons soit supérieur à celui des filles, au lendemain de l'adolescence le rapport de masculinité est à peu près de 100, le taux de mortalité infantile étant plus élevé chez les garçons²⁷. Cependant, étant donné que les femmes ont tendance à épouser, en général, des hommes qui sont leurs aînés de trois ans, le rapport de masculinité le plus significatif pour déterminer les chances de mariage est celui établi à partir d'une catégorie donnée de femmes et la catégorie d'hommes trois ans plus âgés. Les variations du taux de naissance peuvent entraîner une réduction des chances à la loterie du mariage durant les décennies suivantes. Il peut se produire que le nombre de jeunes filles à marier soit supérieur à celui des hommes de trois ans leurs aînés susceptibles de se marier, de sorte qu'une partie de ces jeunes femmes se trouvent forcées de renoncer au mariage. En 1961, par exemple, le rapport de masculinité entre les femmes âgées de 20-24 ans et les hommes de 23-27 ans était de 99, soit presque un pour un (tableau 5). Or, en 1971, ce rapport était tombé à 92 pour les mêmes groupes d'âge (tableau 6). Par contre, dans le cas des femmes âgées de 25-29 ans et des hommes de 28-32 ans, le rapport était supérieur à 100 en 1961 (tableau 5) et, dix ans plus tard, le rapport de masculinité entre les femmes de 15-29 ans et les hommes trois ans plus âgés était environ de 92 (tableau 6).

La réduction des chances à la loterie du mariage contribue à accroître le pourcentage de jeunes femmes encore célibataires (tableau 4). Il est probable que ce soit également un facteur de diminution de la différence d'âge entre les conjoints. Il se peut que les jeunes femmes qui ont du mal à trouver un mari intéressant trois ans plus âgé qu'elles portent leur choix sur des hommes du même âge ou presque. Cela permet d'expliquer le paradoxe suivant: alors que le taux de nuptialité chez les jeunes femmes de 20-24 ans passait de 59.2 % en 1961 à 55.9 % en 1971, il subissait une hausse (32.1 % en 1971 contre 30.4 % en 1961) chez les hommes du même groupe d'âge (tableau 4).

La réduction des chances de se marier peut également être une cause de l'augmentation du nombre de jeunes femmes célibataires (tableau 3). Cette situation

²⁷ En 1971, on a dénombré dans l'ensemble des bébés nés vivants au Canada 186,646 garçons et 175,541 filles, de sorte que le rapport de masculinité à la naissance était de 106 garçons pour 100 filles. Or, la même année, le groupe d'âge des 20-24 ans comptait 941,775 hommes et 947,625 femmes, le rapport de masculinité au lendemain de l'adolescence était donc de 99.4, c'est-à-dire très proche de 100 (*La statistique de l'état civil, 1974, no 84-201 au catalogue; Recensement du Canada de 1971, no 92-730 au catalogue*).

TABLE 5. Population by Age and Sex, Canada, 1961
TABLEAU 5. Population selon l'âge et le sexe, Canada, 1961

Women's age in 1961 Âge des femmes en 1961	Number of women in 1961 Nombre de femmes en 1961	Number of men three years older in 1961 Nombre d'hommes ayant trois ans de plus en 1961		Sex ratio: men to women three years younger Rapport de masculinité: nombre d'hommes par rapport au nombre de femmes trois ans plus jeunes
		Age Âge	Number Nombre	
15 years – ans	156,430	18 years – ans	136,976	88
16 " "	146,907	19 " "	130,523	89
17 " "	138,741	20 " "	124,288	90
18 " "	132,835	21 " "	118,148	89
19 " "	128,611	22 " "	114,438	89
15 - 19 years – ans	703,524	18 - 22 years – ans	624,373	89
20 years – ans	124,468	23 years – ans	114,130	92
21 " "	120,586	24 " "	116,135	96
22 " "	117,933	25 " "	118,331	100
23 " "	116,780	26 " "	121,053	104
24 " "	116,740	27 " "	123,498	106
20 - 24 years – ans	596,507	23 - 27 years – ans	593,147	99
25 years – ans	117,093	28 years – ans	125,040	107
26 " "	117,876	29 " "	125,975	107
27 " "	118,945	30 " "	127,212	107
28 " "	120,115	31 " "	128,550	107
29 " "	121,371	32 " "	129,447	107
25 - 29 years – ans	595,400	28 - 32 years – ans	636,224	107

Source: 1961 Census of Canada, Catalogue 92-543, Table 26. – Recensement du Canada de 1961, no 92-543 au catalogue, tableau 26.

marriage, or may opt to forgo marriage entirely. Commenting on this phenomenon, Glick (1975, p. 18) observes that:

A detailed analysis of recent marriage trends has suggested that it is too early to predict with confidence that the recent increase in singleness among the young will lead to an eventual decline in lifetime marriage. However, just as cohorts of young women who have postponed childbearing for an unusually long period of time seldom make up for the child deficit as they grow older, so also young people who are delaying marriage may never make up for the marriage deficit later on. They may try alternatives to marriage and like them.

peut entraîner chez ces jeunes femmes la décision soit de retarder leur mariage, soit d'y renoncer tout simplement. Glick (1975, p. 18) écrivait au sujet de ce phénomène:

Une analyse détaillée des tendances récentes en matière de mariage démontre qu'il est encore trop tôt pour affirmer avec certitude que cet engouement nouveau pour le célibat entraînera éventuellement un recul du mariage. Cependant, de la même façon que des cohortes de jeunes femmes qui retardent de façon inhabituellement longue le moment d'avoir des enfants contribuent rarement à combler le déficit des naissances par la suite, les jeunes gens qui reculent leur mariage pourraient bien ne jamais contribuer à combler le déficit du taux de nuptialité. Il se pourrait qu'ils en viennent à préférer au mariage lui-même les autres solutions de rechange qui s'offrent à eux. (Traduction libre)

TABLE 6. Population by Age and Sex, Canada, 1971
TABLEAU 6. Population selon l'âge et le sexe, Canada, 1971

Women's age in 1971 Âge des femmes en 1971	Number of women in 1971 Nombre de femmes en 1971	Number of men three years older in 1971 Nombre d'hommes ayant trois ans de plus en 1971		Sex ratio: men to women three years younger Rapport de masculinité: nombre d'hommes par rapport au nombre de femmes trois ans plus jeunes
		Age Âge	Number Nombre	
15 years - ans	217,490	18 years - ans	206,685	95
16 " "	217,560	19 " "	197,095	91
17 " "	209,215	20 " "	191,260	91
18 " "	201,265	21 " "	186,165	92
19 " "	194,390	22 " "	184,865	95
15-19 years - ans	1,039,920	18-22 years - ans	966,070	93
20 years - ans	189,790	23 years - ans	188,370	99
21 " "	185,285	24 " "	191,120	103
22 " "	185,450	25 " "	166,065	90
23 " "	187,830	26 " "	159,635	85
24 " "	199,270	27 " "	167,035	84
20-24 years - ans	947,625	23-27 years - ans	872,225	92
25 years - ans	163,745	28 years - ans	155,765	95
26 " "	163,455	29 " "	152,220	93
27 " "	156,290	30 " "	138,955	89
28 " "	156,330	31 " "	136,010	87
29 " "	143,590	32 " "	131,345	91
25-29 years - ans	783,410	28-32 years - ans	714,295	91

Source: 1971 Census of Canada, Catalogue 92-716, Table 14. — Recensement du Canada de 1971, n° 92-716 au catalogue, tableau 14.

2.6 Marriage and Changing Values

The decline in the prevalence of marriage among young women may be due in part to changes in values which tend to exaggerate the effect of the marriage squeeze. The women's liberation movement has made remaining single a more viable life option for women, in that it has led to a recognition of alternatives to the traditional wife-mother role. As opportunities increase for women in the labour force, there is an increased appeal in a variety of careers which can provide women on their own with a legitimate source of status and security.

Probably a major factor in the increased appeal of the single life has been a general increase in sexual permissiveness. Being single no longer carries the universal expectation of being permanently celibate. The increased acceptability and availability of contraceptives

2.6 Le mariage face au renversement des valeurs

La baisse du taux de nuptialité chez les jeunes femmes peut être due en partie au renversement des valeurs qui contribue à intensifier les effets de la diminution des possibilités de mariage. Le mouvement d'émancipation féminine a fait du célibat un état beaucoup plus souhaitable pour les femmes, en leur offrant de nombreuses possibilités autres que le rôle traditionnel d'épouse et de mère. Comme le choix de carrières intéressantes est de plus en plus varié pour les femmes, celles-ci sont attirées par le marché du travail qui leur permet de se donner elles-mêmes statut social et sécurité matérielle.

La libéralisation des moeurs a probablement joué un rôle déterminant dans cet engouement accru pour le célibat. Le fait de ne pas se marier n'implique plus nécessairement que la personne est vouée au célibat. L'usage des contraceptifs étant de plus en plus admis et facile, les

makes it possible for more women to avoid the unplanned pregnancies which formerly led to "forced" marriages. Even when premarital pregnancies do occur, women have increased options for legal abortion. Rising rates of illegitimacy would also suggest that they have increased options for unwed motherhood, and possibly for retaining custody of their child. Finally, it seems possible that some of the apparent decrease in marriage among young women may be due to an increased acceptance of couples living together before marriage. No official data are available concerning the prevalence of common-law marriages. However, part of the apparent decline in the prevalence of marriage among young women may be due, not to a change in their domestic arrangements, but to a change in the degree to which they feel it necessary or desirable to formalize such arrangements by entering legal marriages.

femmes peuvent dorénavant éviter les grossesses non désirées qui, autrefois, conduisaient à des mariages "forcés". Par ailleurs, il est de plus en plus possible d'obtenir un avortement légal en cas de grossesse hors mariage. L'augmentation du taux des naissances illégitimes tend à prouver que plus de femmes choisissent de demeurer mères célibataires et de garder leur enfant. Enfin, la baisse apparente du taux de nuptialité chez les jeunes femmes pourrait être due en partie à l'attitude plus favorable de la société à l'égard de la vie à deux avant le mariage. On ne dispose pas de données officielles sur le nombre de mariages de droit commun; cependant, une des causes de la baisse du taux de nuptialité chez les jeunes femmes pourrait résulter, non pas de changements survenus dans leur vie personnelle, mais d'un changement d'attitude de leur part face à la nécessité de légaliser leur union.



III. FAMILY FORMATION: RELIGIOUS AND ETHNIC ENDOGAMY

In the formation of new Canadian families, an important aspect of the mate selection process is the distinction between those that are endogamous — that is, between members of the same in-group — and those that are exogamous — that is, between members of two different groups. Exogamous marriages are sometimes considered social problems, in and of themselves, in that they are defined as intrinsically immoral. In addition, mixed marriages are sometimes perceived as being causes of other social problems, or at least of being symptoms of them. Available evidence does not clearly indicate that exogamous marriages are necessarily problematic. However, mixed marriages may have implications for social change, in that they may affect the maintenance of distinct racial, religious and ethnic heritages. Interracial marriages seldom occur in Canada and cannot be studied with available data:²⁸ however, considerable information is available concerning changes in religious and ethnic intermarriage patterns.

3.1 Religious Intermarriage

Religion is an important consideration in the mate selection process. The registration of marriages with the Canadian Bureau of Vital Statistics always requires information on the religious affiliation of the bride and groom,²⁹ and hence, quite detailed information is available concerning religious endogamy at the time of marriage.³⁰ In 1963, of all marriages, 84.4% involved a Jew marrying a Jew, a Catholic marrying a Catholic, or a Protestant marrying a Protestant. Although most marriages occur within the same religious group, there is evidence that over the past ten years the importance of the religious factor in mate selection may be declining. Thus, by 1972, of all marriages, only 74.7% were between persons of the same faith (Table 7).

²⁸ Although the Canadian census cannot ask questions pertaining to racial origin, there is evidence from the data on ethnicity that the proportion of non-white Canadians is very small. All persons reporting their ethnic status to be Asiatic, Negro, Eskimo, Native Indian or West Indian came to only 2.1% of the population in 1961 and 3.1% of the population in 1971 (Canada Year Book, 1974, p. 167). Even where the proportion of non-whites is much larger, intermarriage is rare. Present estimates in the United States suggest that interracial marriages constitute less than 2% of all marriages (Scanzoni and Scanzoni, 1976, p. 118).

²⁹ For a detailed examination of trends in religious intermarriage in Canada, including variations from province to province, see Heer (1962) and Heer and Hubay (1975).

³⁰ The measurement of religious endogamy at the time of marriage is only one indicator of the actual extent of mixed marriage in the society. Thus, if either the bride or groom convert to the other's religion before marriage, the union seems to be endogamous, although from a number of perspectives, it may still be considered to be mixed. Also, conversion of either husband or wife may take place after marriage, often when the first child is born, and hence the rates at the time of marriage may over-estimate the actual number of interfaith marriages existing in the society.

III. COMPOSITION DE LA FAMILLE: ENDOGAMIE RELIGIEUSE ET ETHNIQUE

Lors de la formation de nouvelles familles canadiennes, l'appartenance du conjoint au même groupe (endogamie) ou à un groupe différent (exogamie) constitue un aspect important du processus de sélection. Les mariages exogames posent parfois des problèmes sociaux en soi puisqu'ils sont considérés comme essentiellement immoraux. En outre, on estime parfois que les mariages mixtes sont la cause d'autres problèmes d'ordre social ou, du moins, en sont des symptômes. Les données disponibles ne démontrent pas clairement que les mariages exogames sont forcément difficiles. Les mariages mixtes peuvent toutefois entraîner des changements sociaux; en effet, ils peuvent nuire au maintien et à la transmission des traditions et des coutumes. Les mariages entre races différentes sont très rares au Canada et les données disponibles à ce sujet ne nous permettent pas d'en faire l'étude²⁸; on dispose cependant d'une masse considérable de renseignements sur les changements survenus dans la composition des familles, d'après la religion et l'origine ethnique.

3.1 Exogamie religieuse

La religion est un aspect important dans le processus de sélection. Lors de l'enregistrement des mariages, le Service de la statistique de l'état civil du Canada exige toujours des renseignements sur l'appartenance religieuse des conjoints²⁹ et dispose donc de renseignements assez détaillés sur l'endogamie religieuse au moment du mariage³⁰. En 1963, de tous les mariages, 84.4 % comprenaient un juif épousant une juive, un catholique épousant une catholique et un protestant épousant une protestante. Bien que la plupart des mariages se font entre personnes d'un même groupe religieux, depuis les dix dernières années, l'importance du facteur "religion" dans le processus de sélection peut avoir baissé. En 1972, seulement 74.7 % de tous les mariages se sont faits entre personnes de la même confession (tableau 7).

²⁸ Bien qu'on ne puisse inclure dans le recensement du Canada des questions sur l'origine raciale, les données sur les groupes ethniques indiquent que la proportion de non-blancs canadiens est très faible. Les personnes qui déclaraient être asiatiques, noires, esquimaudes, amérindiennes ou antillaises représentaient seulement 2.1 % de la population en 1961 et 3.1 % en 1971 (Annuaire du Canada de 1974, p. 182). Même lorsque la proportion de non-blancs est beaucoup plus élevée, les mariages entre des races différentes sont rares. D'après les estimations courantes établies aux États-Unis, ces mariages représentent moins de 2 % de l'ensemble des mariages (Scanzoni et Scanzoni, 1976, p. 118).

²⁹ Pour une étude plus détaillée des tendances de l'exogamie au Canada, y compris les différences d'une province à une autre, voir Heer (1962), et Heer et Hubay (1975).

³⁰ L'endogamie religieuse au moment du mariage n'est qu'un des indicateurs du nombre réel de mariages mixtes dans la société. Ainsi, si l'un des futurs conjoints se convertit avant le mariage, l'union semble être endogame, bien que, sous certains angles, elle puisse encore être considérée comme mixte. De plus, il arrive qu'un des conjoints se convertisse après le mariage, souvent après la naissance d'un premier enfant; ainsi, les taux d'exogamie au moment du mariage peuvent gonfler le nombre réel de mariages interconfessionnels dans la société.

TABLE 7. Homogamy of Marriages, by Religious Denomination of Bride, Canada, 1963 and 1972
TABLEAU 7. Homogamie des mariages selon la confession religieuse de l'épouse, Canada, 1963 et 1972

Religious denomination of bride Confession religieuse de l'épouse	Percentage of brides marrying grooms of same religious denomination Pourcentage des femmes qui épousent un coreligionnaire	
	1963	1972
Roman Catholic – Catholique romaine	87.0	77.7
Jewish – Juïque	92.0	87.5
Major Protestant with other major Protestant – Protestante (unions entre autres protestants)	81.1	70.3
Anglican – Anglicane	79.5	68.7
Baptist – Baptiste	82.0	73.3
Lutherian – Luthérienne	74.5	66.0
Presbyterian – Presbytérienne	81.5	70.3
United Church – Église unie	83.1	71.7
Major Protestant with same Protestant – Protestante (unions entre mêmes protestants)	50.5	39.9
Anglican – Anglicane	46.1	36.8
Baptist – Baptiste	43.6	37.6
Lutherian – Luthérienne	43.9	27.6
Presbyterian – Presbytérienne	37.1	26.6
United Church – Église unie	57.9	46.5
Mean within same major group – Moyenne des unions à l'intérieur de la même confession principale	84.4	74.7

Note: Based on all marriages in 1963 ($n = 119,181$) and 1972 ($n = 173,368$) for which specific religious denomination of both bride and groom were known, excluding small Protestant sects. Roman Catholic includes Greek Catholic. — Nota: D'après l'ensemble des mariages contractés en 1963 ($n = 119,181$) et en 1972 ($n = 173,368$) pour lesquels la confession religieuse des conjoints était connue, à l'exception des sectes protestantes peu importantes. Les grecs catholiques sont comptés parmi les catholiques romains.

Source: Canada Year Book, 1966, p. 278; Canada Year Book, 1974, p. 183. — Annuaire du Canada de 1966, p. 295; Annuaire du Canada de 1974, p. 199.

Religious intermarriage is more likely in some faiths than in others. Among the Jews, where religious endogamy is stressed as very important, 92.0% of brides in 1963 and 87.5% of brides in 1972 married Jewish grooms. Among Catholics, endogamy was also high, involving 87.0% of marriages in 1963 and 77.7% of marriages in 1972. In comparison, persons affiliated with Protestant groups are more likely to marry someone of another faith. In 1963, of all Protestant brides, 50.5% married someone in the same Protestant faith; by 1972, only 39.9% of them did so. However, Protestants who are involved in religiously mixed marriages often select a person who is also a Protestant of some other denomination. Thus, in 1963, 81.1% of all Protestant brides married husbands who were affiliated with one of the major Protestant faiths; by 1972, 70.3% of them did so. At least in terms of mate selection, data from the past decade suggest a decline in the social significance of differences among the major Protestant denominations (Table 7).

L'exogamie est plus vraisemblable dans certaines confessions que dans d'autres. Parmi les juifs, où l'endogamie religieuse est très importante, 92.0 % des futures mariées en 1963 et 87.5 % des futures mariées en 1972 ont choisi des époux juifs. Parmi les catholiques, l'endogamie était aussi très élevée: 87.0 % des mariages en 1963 et 77.7 % des mariages en 1972. En comparaison, les personnes appartenant aux sectes protestants sont plus portées à épouser quelqu'un d'une autre confession. En 1963, 50.5 % des futures mariées protestantes choisissaient des époux de la même confession; en 1972, seulement 39.9 % d'entre elles en ont fait de même. Par contre, les protestantes qui contractent un mariage mixte religieux choisissent souvent un époux qui est aussi protestant mais appartenant à une autre confession religieuse. En 1963, 81.1 % des futures mariées protestantes ont choisi des époux qui appartenaient à une des religions protestantes principales; en 1972, 70.3 % en ont fait de même. Au point de vue du choix d'un conjoint, les données au cours de la dernière décennie indiquent une diminution d'une importance sociale entre les principales confessions protestantes (tableau 7).

3.2 Ethnic Intermarriage

Although Canadians may feel quite strongly about the propriety and desirability of interracial or interreligious marriages, the issue of ethnicity appears to have considerably less saliency as a factor in mate selection. Nevertheless, in spite of an absence of strong endogamous norms, the rates of endogamous marriage are very high. In 1971, in all husband-wife families in which ethnic origin could be identified, more than three-quarters were from the same ethnic background, a proportion that was virtually unchanged from the previous decade (Table 8). Low rates of interethnic marriages may be partly explained by the overlap of ethnic identity with religious or racial identities.³¹ Proximity is also a factor in that, other things being equal, the frequency of interethnic marriage tends to

³¹ For example, being Jewish is not only an ethnic status but also a religious status and, at least in the minds of some, a quasi-racial status. In Canada in general, the highest rates of endogamy are among the Jews, where over 90% of all Jewish husbands are married to Jewish wives. Similarly, rates of in-group marriage are relatively high among Asians and among Native Peoples (Table 8).

TABLE 8. Homogamy of Ethnic Status of Husbands and Wives, by Ethnic Status of Husband, Canada, 1961 and 1971

TABLEAU 8. Homogamie ethnique des conjoints selon le groupe ethnique de l'époux, Canada, 1961 et 1971

Ethnic status of husbands Groupe ethnique de l'époux	Percentage of husbands married to wives of same ethnic status Pourcentage d'hommes qui épousent une femme du même groupe ethnique	
	1961	1971
British Isles – Britannique	81.2	80.9
French – Français	88.3	86.2
German – Allemand	52.0	49.2
Italian – Italien	76.6	76.5
Ukrainian – Ukrainien	61.8	54.0
Netherlands – Néerlandais	54.9	52.5
Scandinavian – Scandinave	31.2	26.9
Polish – Polonais	49.0	43.2
Jewish – Juif	91.1	91.2
Asian – Asiatique	79.9	80.9
Native Peoples – Autochtone	79.3
All ethnic groups – Tous les groupes ethniques	77.9	76.8

. Figures not available. – Chiffres non disponibles.

Note: The 1961 total of 3,550,691 husbands and the 1971 total of 4,345,955 husbands exclude a small proportion of men in husband-wife families whose ethnic status was unknown or was not included in the usual categories. Comparative data on Native Peoples are not available, as this small category (0.9% of husbands) was not reported separately in 1961. — Nota: Le nombre total d'époux en 1961 (3,550,691) et le nombre total d'époux en 1971 (4,345,955) ne comprennent pas la faible proportion d'hommes mariés dont le groupe ethnique était inconnu ou n'a pas été inclus dans les catégories habituelles. Aucune donnée comparative sur les autochtones n'est disponible puisque cette catégorie restreinte (0.9 % des époux) n'a pas été déclarée séparément en 1961.

Source: 1961 Census of Canada, Catalogue 93-520, Table 96; 1971 Census of Canada, Catalogue 93-720, Table 63. — Recensement du Canada de 1961, n° 93-520 au catalogue, tableau 96; Recensement du Canada de 1971, n° 93-720 au catalogue, tableau 63.

3.2 Exogamie ethnique

Bien que les Canadiens aient une conception bien arrêtée de la convenance des mariages entre races et religions différentes, la question de l'origine ethnique ne semble pas être un facteur déterminant dans le choix du conjoint. Néanmoins, malgré l'absence de préjugés tenaces concernant les mariages exogames, le taux des mariages endogames est très élevé. En 1971, plus des trois quarts de l'ensemble des familles époux-épouse dont on connaissait l'origine ethnique avaient les mêmes antécédents ethniques. Cette proportion n'a pratiquement pas varié au cours de la dernière décennie (tableau 8). Les faibles taux de mariages entre ethnies différentes peuvent en partie s'expliquer par le fait que beaucoup de gens confondent l'origine ethnique avec l'appartenance religieuse ou la race³¹. La proximité est également un facteur, puisque,

³¹ Par exemple, le terme juif définit non seulement le groupe ethnique, mais également la confession et, pour certains, presqu'une race. Au Canada, les taux d'endogamie les plus élevés se retrouvent en général chez les juifs; en effet, plus de 90 % de l'ensemble des maris juifs sont mariés avec des juives. Dans le même ordre d'idée, les taux d'endogamie sont relativement élevés chez les asiatiques et les autochtones (tableau 8).

vary inversely with the relative size of the group in the population.³² Given that nearly 80% of persons continue to marry someone from their own ethnic background, although intermarriage may be a factor in changing the religious composition of the Canadian population, it is unlikely that intermarriage will be a significant factor in changing its ethnic composition.

³² For example, in Quebec where 76.1 % of all husbands are French, 94.9% of them marry French wives, compared with only 86.2% for all of Canada.

toutes choses étant égales, la fréquence des mariages interethniques semble être inversement proportionnelle à la taille relative du groupe dans la population³². Étant donné que près de 80 % des gens continuent d'épouser quelqu'un ayant les mêmes antécédents ethniques et, bien que les mariages exogames puissent avoir une influence sur la composition religieuse de la population canadienne, il est peu probable que les mariages exogames soient un facteur déterminant dans la composition ethnique.

³² Par exemple, au Québec, où 76.1% de l'ensemble des époux sont francophones, 94.9 % d'entre eux ont épousé des francophones, comparativement à seulement 86.2 % pour l'ensemble du pays.

IV. FAMILY MAINTENANCE: THE DEFINITION OF HUSBAND-WIFE ROLES

Traditional sex roles in Canadian society are clearly defined in terms of the husband-father's responsibility for economic support, and the wife-mother's responsibility for housework and child care. Changes in sex roles in Canada may be assessed by three indicators available in official statistics: the presence of wives in the work force; the presence of mothers in the work force; and the proportion of earned family income which is contributed by such working women.

4.1 Wives in the Work Force

According to conventional expectations, it has been a husband's obligation, as well as his right, to support his wife. Until recent years, as long as a woman was living with her husband, she did not have the right to be gainfully employed outside the home, unless for some reason her husband was unemployed or unemployable. Since the Second World War, expectations concerning working wives have changed dramatically. More varied and extensive opportunities have become available for the employment of married women, and women have availed themselves of these opportunities in increasing numbers. Among working-age wives³³ living with their husband, the proportion actively involved in the labour force increased from 22.2% in 1961 to 38.6% in 1971.³⁴ As would be expected, the increase was more marked among young wives under 35 than among their older counterparts (Table 9).

4.2 Mothers in the Work Force

The predominant rationale for the expectations that husbands must act as sole bread winners was that their wives would also be mothers. The traditional female role was defined as that of procreating, instructing, supervising and generally nurturing children. The needs of offspring were presumed to require full-time attention from their mother. Since, traditionally, women continued to bear children until menopause, by the time the child-care obligations to the last offspring were completed, the woman was approaching 60 and was ready to "retire" from her motherhood "career".

³³ Calculations regarding working wives and mothers are most appropriately based on husband-wife families in which the wife is under 65, since most persons aged 65 and over are not in the labour force. In 1961, there was a total of 3,534,200 families with wives under the age of 65; by 1971, this had increased to 4,267,680 families (*1961 Census of Canada*, Catalogue 93-520, Table 93; *1971 Census of Canada*, Catalogue 93-723, Table 78).

³⁴ Although the same trend is observed in the United States, the incidence of working wives is higher in that country. In 1960, in the United States, of all married women living with their husband, 30.5% were working; by 1970, this had increased to 42.6% (Nye and Berardo, 1973, p. 271).

IV. RÔLE DE CHACUN DES ÉPOUX DANS LE MAINTIEN DE LA FAMILLE

Dans la société canadienne, le rôle de chacun des époux est clairement défini par la tradition; l'époux-père doit assurer la sécurité matérielle de la famille, l'épouse-mère doit se charger des travaux domestiques et élever les enfants. La statistique dispose de trois indicateurs pour évaluer l'évolution du rôle des sexes au Canada; ce sont la présence des femmes mariées dans la population active, la présence des mères de famille dans la population active et la part du revenu familial provenant d'un emploi assurée par les femmes qui travaillent.

4.1 Femmes mariées dans la population active

D'après les conventions sociales établies, le mari a l'obligation de subvenir aux besoins de sa femme. Il n'y a pas longtemps, une femme qui vivait avec son mari n'avait pas le droit d'avoir un emploi rémunéré à l'extérieur du foyer, à moins que son époux ne soit chômeur ou dans l'impossibilité de travailler pour quelque raison. L'attitude de la société vis-à-vis de la femme mariée sur le marché du travail a changé de façon considérable après la Seconde Guerre mondiale. Les possibilités d'emploi pour les femmes mariées sont devenues plus grandes et plus variées, et les femmes s'en sont prévalu en nombres croissants. La proportion des femmes en âge de travailler³³ vivant avec leur mari et faisant partie de la population active est passée de 22.2 % en 1961 à 38.6 % en 1971³⁴. Comme on pouvait s'y attendre, cette augmentation était beaucoup plus marquée chez les épouses de moins de 35 ans que chez les autres (tableau 9).

4.2 Mères de famille dans la population active

La raison principale pour laquelle on considérait jusqu'à présent que le mari était le seul gagne-pain de la famille venait de ce que son épouse devait tôt ou tard devenir mère. Le rôle traditionnel de la femme consistait à mettre au monde des enfants, à les élever et à les éduquer. Élever les enfants nécessitait, pensait-on, l'attention continue de la mère. Or, étant donné que les femmes avaient généralement des enfants jusqu'à leur ménopause, elles approchaient de la soixantaine lorsqu'elles avaient fini d'élever leur dernier-né et n'avaient plus qu'à se "mettre à la retraite" après leur "carrière" de mère de famille.

³³ Les statistiques concernant les femmes mariées et les mères de famille actives portent sur les familles époux-épouse dans lesquelles l'épouse a moins de 65 ans, étant donné que la plupart des femmes âgées de 65 ans et plus ne font pas partie de la population active. En 1961, le nombre des familles dans lesquelles l'épouse avait moins de 65 ans s'élevait à 3,534,200; dix ans plus tard, il était passé à 4,267,680 (*Recensement du Canada de 1961*, no 93-520 au catalogue, tableau 93; *Recensement du Canada de 1971*, no 93-723 au catalogue, tableau 78).

³⁴ La tendance est la même aux États-Unis; toutefois, le nombre des épouses dans la population active y est plus élevé. En 1960, 30.5 % des femmes mariées vivant avec leur époux travaillaient; en 1970, ce taux était monté à 42.6 % (Nye et Berardo, 1973, p. 271).

TABLE 9. Percentage of Wives in the Labour Force, by Age and Presence of Dependent Children, Canada, 1961 and 1971

TABLEAU 9. Pourcentage du nombre d'épouses dans la population active selon l'âge et la présence d'enfants à charge, Canada, 1961 et 1971

Age of wife Âge de l'épouse	All wives Toutes les épouses		Wives without children under 15 years of age Épouses sans enfants de moins de 15 ans		Wives with children under 15 years of age Épouses ayant des enfants de moins de 15 ans	
	1961	1971	1961	1971	1961	1971
15 - 24 years – ans	25.9	48.4	52.5	73.1	13.6	29.1
25 - 34 " "	20.3	37.9	57.4	74.8	15.3	31.7
35 - 44 " "	23.9	39.7	44.5	57.6	19.5	36.1
45 - 64 " "	21.0	34.8	22.1	35.9	18.4	32.1
All ages – Tous les âges	22.2	38.6	32.1	47.6	17.0	32.9

Note: Calculations are based on husband-wife families only. — Nota: Ces statistiques portent uniquement sur les familles époux-épouse.

Source: 1961 *Census of Canada*, Catalogue 93-520, Table 93; 1971 *Census of Canada*, Catalogue 93-723, Table 78. — Recensement du Canada de 1961, n° 93-520 au catalogue, tableau 93; Recensement du Canada de 1971, n° 93-723 au catalogue, tableau 78.

In view of the importance attached to motherhood as a full-time occupation, it is not surprising that there is a social distinction between working wives and working mothers. If wives have won the right to seek employment outside the home, it is by no means clear that mothers have won the same right. Although many, if not most, Canadians would concede the right of the childless wife to work, far fewer would argue against the homily that, wherever a woman's place may be, a mother's place is in the home.

In 1961, the proportions of working wives with and without children under 15 years of age were markedly different. Of wives under age 35, more than half of those without children were employed compared with less than one sixth of those with children (Table 9). When all wives of working age are considered, nearly a third of those without children under 15 worked compared with only 17% of those with them.

By 1971, it became clear that the labour force participation of mothers had undergone a significant change. The rate of employment of wives without children had increased from 32.1% to 47.6%. Most significant, the rate of employment of mothers with dependent children had nearly doubled, rising from 17.0% in 1961 to 32.9% in 1971. Although the change

Etant donné que le fait d'être mère de famille est considéré comme une occupation à plein temps, il n'est pas surprenant que l'on fasse une distinction sociale entre les femmes mariées qui travaillent et les mères de famille qui travaillent. Si les épouses ont acquis le droit de travailler en dehors de leur foyer, il n'est pas certain qu'il en soit de même pour les mères de famille. Alors que beaucoup de Canadiens, sinon la majorité, veulent bien admettre qu'une femme sans enfants a le droit d'avoir un emploi, seul un petit nombre d'entre eux sont prêts à contester le principe selon lequel, où que soit la place de la femme, celle d'une mère de famille est à la maison.

En 1961, la proportion des épouses actives était très différente selon que ces femmes avaient ou non des enfants de moins de 15 ans. Plus de la moitié des épouses âgées de moins de 35 ans et n'ayant pas d'enfants avait un emploi, tandis que moins d'un sixième de celles qui avaient des enfants travaillaient (tableau 9). Si l'on considère l'ensemble des femmes mariées en âge de travailler, près d'un tiers de celles qui n'avaient pas d'enfants de moins de 15 ans travaillaient, tandis que 17 % seulement de celles qui avaient des enfants de moins de 15 ans avaient un emploi.

On s'est aperçu en 1971 que la proportion de mères de famille dans la population active avait subi un changement important. Le pourcentage des femmes mariées sans enfants et ayant un emploi s'était accru de 32.1 % à 47.6 % mais, ce qui est plus significatif encore, dans le cas des mères de famille ayant de jeunes enfants, ce pourcentage avait presque doublé; il était en effet passé de 17.0 % en

was greatest for young mothers under 35, for whom the proportions in the labour force more than doubled, it is significant that relatively large increases occurred at all age levels.

In considering the 1971 data, it becomes apparent that mothers with dependent children still have a substantially lower employment rate (32.9%) than do those without children (47.6%). However, the labour force participation regarding working mothers had been substantially modified. The definition of what constitutes a child young enough to need its mother's full-time attention has shifted from including all children under the age of 15 to including only those children under the age of six. Among all mothers who were living with their children, and who had dependent children at home, the proportion employed remained relatively constant at about 40% for those with children aged 15-24, and for those with children aged 6-14 (Table 10). It was only among mothers who have at least one child under the age of six that substantial differences occurred, and the employment rate fell from over 40% to about 24%.³⁵ In terms of the norm that mothers of young children should stay at home, there appears to be very close consensus among mothers of all ages from 15-64.

³⁵ In the United States, although married women in general are more likely than Canadian women to be in the labour force, a similar distinction exists between those with and without young children. Thus, in 1970, in the United States, of all married women, 43.7% of those with no children under six years of age worked compared with 28.5% of those with children under six (Metropolitan Life Insurance Company, 1975, p. 9).

TABLE 10. Percentage of Wives in the Labour Force, by Age and Age of Dependent Children, Canada, 1971

TABLEAU 10. Pourcentage des épouses dans la population active selon leur âge et celui des enfants à charge, Canada, 1971

Age of wife Âge de l'épouse	Wives with all children 15-24 years	Wives with all children 6-14 years	Wives with some children under six years
	Épouses dont tous les enfants ont de 15-24 ans	Épouses dont tous les enfants ont de 6-14 ans	Épouses dont certains enfants ont moins de six ans
Under 25 years – Moins de 25 ans	52.8	47.5	23.2
25-34 years – ans	61.6	45.5	25.6
35-44 " "	56.2	40.7	25.2
45-64 " "	38.6	33.2	22.5
All ages – Tous les âges	41.9	41.2	25.2

Note: Calculations are based on husband-wife families only. Since the census definition of a child does not differentiate among stepchildren, adopted children and natural-born children, some wives mentioned here are not biological mothers of the children for whom they assume the motherhood role. Thus, in 1971, 235 wives under the age of 25 were classified as "mothers" of children 15-24 years old. — Nota: Ces statistiques portent uniquement sur les familles époux-épouse. Étant donné que, pour le recensement, on ne fait pas de distinction entre les enfants nés d'un autre lit, les enfants adoptés et les enfants naturels, le tableau ci-dessus inclut les femmes qui remplissent le rôle de mères sans être les mères véritables de leurs enfants. C'est ainsi qu'en 1971, 235 épouses âgées de moins de 25 ans ont été classées comme étant les "mères" d'enfants âgés de 15-24 ans.

Source: 1971 Census of Canada, Catalogue 93-723, Table 78. — Recensement du Canada de 1971, n° 93-723 au catalogue, tableau 78.

1961 à 32.9 % en 1971. Bien que la hausse la plus importante ait touché les jeunes mères de famille de moins de 35 ans dont la proportion dans la population active avait plus que doublé, on a enregistré des hausses importantes dans tous les groupes d'âge.

Si l'on considère les données de 1971, on s'aperçoit que le pourcentage de mères de famille actives ayant de jeunes enfants (32.9 %) est sensiblement inférieur à celui des autres mères de famille actives n'ayant pas d'enfants (47.6 %). Cependant, les principes s'appliquant aux mères de famille actives s'étaient modifiés de façon marquée. Ainsi, seuls les enfants de moins de six ans étaient considérés comme de jeunes enfants nécessitant l'attention constante de la mère alors qu'auparavant il s'agissait de tous les enfants âgés de moins de 15 ans. La proportion de mères de famille actives vivant avec leurs enfants, dont certains étaient encore à charge, se maintenait aux environs de 40 % dans le cas des mères ayant des enfants âgés de 15-24 ans et de celles ayant des enfants de 6-14 ans (tableau 10). Ce n'est que dans le cas des mères de famille ayant au moins un enfant de moins de six ans que l'on relève des différences importantes, le pourcentage des mères actives tombant alors de plus de 40 % à environ 24 %.³⁵ Cette tendance se manifeste chez les mères de tous les groupes d'âge (15-64 ans).

³⁵ Cette distinction entre les femmes mariées ayant ou non de jeunes enfants existe également aux États-Unis, bien qu'en général la proportion des femmes mariées dans la population active soit plus forte qu'au Canada. Ainsi en 1970, 43.7 % des femmes mariées n'ayant pas d'enfants de moins de six ans avaient un emploi tandis que la proportion était de 28.5 % dans le cas des femmes ayant des enfants de moins de six ans (*Metropolitan Life Insurance Company*, 1975, p. 9).

If, traditionally, men were required to give their wives life-long support because their wives had a life-long but non-remunerative career as mothers, it is unclear exactly what obligations persist when women are no longer as preoccupied with motherhood as a career. With the general decline in fertility, it is increasingly apparent that virtually all mothers will have only two or three children, and will have completed their child-bearing by their early thirties (Collishaw, 1976). Further, changing beliefs concerning a child's need for intensive mothering suggest that such need is largely restricted to children under the age of six rather than holding true for all children. Whereas intensive care of young children is still regarded as a legitimate career alternative for wives with children under six years of age, it is less and less clear that full-time child care involving older school-age children is as fully justified. As child-care obligations and/or rights are decreasing, the employment obligations and/or rights of wives with children are correspondingly increasing.

4.3 Money from the Work Force

The decline of motherhood obligations and the increase in acceptance of working wives and mothers does not connote the development of marriage as an equal economic partnership, in that although the wife may help her husband with his responsibilities, acceptance of her employment is contingent upon his remaining the **main support** of his family. The relationship may be likened to that of a business, in which the husband is the senior and the wife the junior partner. In her economic role as junior partner, the wife's contribution cannot appropriately exceed, or even equal, the contribution of the senior partner. In 1961, of all dual career families in which both husband and wife were involved in the work force, the husbands provided two thirds of the earned income (Table 11). During the 1960's, although incomes for women increased, incomes for men increased as well. If attitudes towards male-female equality in income became more favourable, it is not apparent in these data since, in 1971, husbands still earned two thirds of the entire employment income in dual career families (Table 12).

The persistence of working wives as junior rather than equal partners in their marriages is facilitated and perpetuated by the operation of two major factors. At the individual level, the mating gradient insures that most husbands will be older and better educated than their wives, and hence eligible for better jobs. At the societal level, even where husband and wife are equally qualified, general sex role expectations make it unlikely that they will receive equal incomes.

Si la tradition voulait, jusqu'à présent, que les maris subviennent aux besoins matériels de leurs épouses durant toute leur vie, étant donné que la carrière non rémunérée de mère de famille les occupait la vie entière, on ne peut déterminer clairement dans quelle mesure ces obligations doivent être remplies lorsque les femmes ne voient plus la maternité comme une carrière à plein temps. Étant donné la baisse générale du taux de fécondité, il est de plus en plus évident que les mères de famille n'auront plus dorénavant que deux ou trois enfants et ce, avant d'avoir atteint la trentaine (Collishaw, 1976). De plus, l'opinion générale a évolué et admet maintenant que l'enfant a surtout besoin de la présence de sa mère pendant les six premières années de sa vie. Alors même que l'on continue de reconnaître comme parfaitement légitime qu'une femme abandonne sa carrière pour s'occuper de ses enfants lorsque ceux-ci ont moins de six ans, il est de moins en moins évident qu'elle doive continuer de rester à la maison lorsque les enfants ont dépassé ce cap. Les obligations et les droits des mères de famille par rapport au travail rémunéré augmentent dans la mesure où leurs devoirs et leurs droits par rapport à leurs enfants sont moins contraignants.

4.3 Revenu provenant d'un emploi

Le fait que les obligations de la mère sont moins lourdes et que la présence des femmes mariées et des mères de famille sur le marché du travail est de plus en plus acceptée ne signifie pas que le mariage évolue vers une association économique à part égale, car, bien que la femme assume une partie des responsabilités de son mari, on lui concède le droit d'avoir un emploi seulement dans la mesure où son mari reste le **principal soutien** de la famille. Les rapports entre les conjoints pourraient se comparer à ceux qui existent dans une entreprise dont le mari serait l'**associé principal**. Le rôle de l'épouse en tant qu'**associé secondaire** ne saurait dépasser, ni même égaler, celui de l'**associé principal**. En 1961, les deux tiers du revenu des familles dans lesquelles les deux époux travaillaient étaient assurés par le mari (tableau 11). Entre 1960 et 1970, alors que le revenu moyen des femmes augmentait, celui des hommes augmentait également. Si l'attitude de la société est devenu plus favorable à une contribution égale de chaque époux au revenu de la famille, cela n'apparaît pas dans les données recueillies car, en 1971, les maris gagnaient encore les deux tiers du revenu provenant d'un emploi des familles dans lesquelles les deux conjoints travaillaient (tableau 12).

La persistance de ce rôle d'**associé secondaire** des femmes mariées actives est due à deux facteurs principaux. Sur le plan individuel, le jeu des critères de sélection fait que les maris sont généralement plus âgés et plus instruits que leurs épouses, donc susceptibles de trouver un meilleur emploi. Sur le plan social, l'opinion générale sur le rôle des sexes veut que, même dans le cas où les deux époux ont exactement la même compétence, les revenus ne sauraient être les mêmes.

TABLE 11. Husband's Earnings as a Ratio of Total Family Earnings in Dual Career Families, by Age of Wife, Canada, 1961

TABLEAU 11. Rapport des gains de l'époux dans le revenu global de la famille lorsque les deux conjoints travaillent, selon l'âge de l'épouse, Canada, 1961

Age of wife Âge de l'épouse	Average total family earnings Revenu global moyen de la famille	Average earnings of husband Revenu moyen de l'époux	Ratio of husband's average earnings to average total family earnings Rapport du revenu moyen de l'époux au revenu global moyen de la famille
Under 25 years -- Moins de 25 ans	5,273	3,367	63.9
25-34 years -- ans	5,762	3,889	67.5
35-44 " "	6,114	4,101	67.1
45-54 " "	6,447	3,991	61.9
55-64 " "	5,649	3,446	61.0
65+ " "	3,974	2,581	64.9
All ages -- Tous les âges	5,917	3,867	65.4

Note: Based on average family wage and salary earnings in husband-wife families with wife in the current labour force and with wage-earner husband ($n = 593,372$). Of earned money not earned by husband, virtually all is earned by the working wife rather than by other family members. — Nota: Ces chiffres sont calculés d'après la rémunération moyenne de la famille dans des familles époux-épouse dans lesquelles l'épouse fait partie de la population active et dans lesquelles l'époux est un salarié ($n = 593,372$). La part du revenu de la famille qui n'est pas assurée par l'époux est en général gagnée par la femme et non par d'autres membres de la famille.

Source: 1961 *Census of Canada*, Catalogue 93-520, Table 93. — Recensement du Canada de 1961, no 93-520 au catalogue, tableau 93.

TABLE 12. Husband's Employment Income as a Ratio of Total Family Employment Income in Dual Career Families, by Age of Husband, Canada, 1971

TABLEAU 12. Rapport du revenu de l'emploi de l'époux dans le revenu global de l'emploi de la famille lorsque les deux conjoints travaillent, selon l'âge de l'époux, Canada, 1971

Age of husband Âge de l'époux	Average total family employment income Revenu global moyen de l'emploi de la famille	Average employment income of husband Revenu moyen de l'emploi de l'époux	Ratio of husband's average employment income to average total family employment income Rapport du revenu moyen de l'emploi de l'époux au revenu global moyen de l'emploi de la famille
Under 25 years -- Moins de 25 ans	8,089	5,181	64.0
25-34 years -- ans	10,120	7,104	70.2
35-44 " "	11,141	8,110	72.8
45-54 " "	12,267	7,865	64.1
55-64 " "	11,266	6,641	58.9
65+ " "	8,210	4,375	53.3
All ages -- Tous les âges	10,957	7,211	65.8

Note: Based on average of total family employment income for husband-wife families with wife in current labour force and husband employed in 1970 ($n = 1,671,355$). Of employment income not contributed by husband, virtually all is contributed by the working wife rather than by other family members. — Nota: Ces chiffres sont calculés d'après le revenu global moyen de l'emploi de la famille dans des familles époux-épouse dans lesquelles l'épouse fait partie de la population active et dans lesquelles l'époux travaillait en 1970 ($n = 1,671,355$). La plus grande partie de la part du revenu de l'emploi qui n'est pas assurée par l'époux est en général gagnée par la femme et non par d'autres membres de la famille.

Source: 1971 *Census of Canada*, Catalogue 93-723, Table 73. — Recensement du Canada de 1971, no 93-723 au catalogue, tableau 73.

4.4 Sex Roles and Education

In Canadian society, the biologically ascribed bases for status such as sex and age are supplemented by socially achieved characteristics, the most important of which is education. When educational attainment is considered in terms of conventional groupings,³⁶ a husband's education is generally greater than or equal to that of his wife. In Canada in 1961, of all husband-wife families, about a quarter (26.2%) involved a wife with less schooling than her husband, and about half (44.2%) involved a wife with approximately the same level of education. The wife was actually more educated than her husband in about a quarter (29.5%) of all marriages, and most of these involved husbands with only elementary school education (*1961 Census of*

³⁶ As with grouping data on ages, the grouping of data on education according to general levels of education tends to minimize the mating gradient. Thus, of all husbands and wives who both fall within the general categories of 9-11 years of schooling, it is probable that in more than half the cases, the husband actually has a little more education (*1961 Census of Canada*, Catalogue 93-520, Table 97).

4.4 Rôle des sexes et degré d'instruction

Au Canada, le statut social des particuliers est déterminé par des critères physiologiques comme le sexe et l'âge mais également par des caractéristiques sociologiques dont la plus importante est l'instruction. Si l'on détermine le degré d'instruction en fonction des catégories conventionnelles³⁶, le mari est en général plus instruit, ou aussi instruit, que son épouse. En 1961, dans un quart (26.2 %) des familles époux-épouse au Canada, la femme était moins instruite que son époux et dans près de la moitié des cas (44.2 %), elle avait à peu près le même degré d'instruction. L'épouse était plus instruite que son mari dans environ un quart (29.5 %) de l'ensemble des familles; dans ces cas, le mari n'avait reçu, en général, qu'une instruction de niveau primaire (*Recensement du Canada de 1961*, no 93-520 au

³⁶ Comme dans le cas des groupes d'âge, le classement des données selon les divers niveaux de scolarité ne rend compte qu'imparfaitement du jeu des critères de sélection. Ainsi, il est fort probable que, pour la moitié des couples appartenant à la catégorie "9e-11e année", le mari est en fait plus instruit que son épouse (*Recensement du Canada de 1961*, no 93-520 au catalogue, tableau 97).

TABLE 13. Homogamy of Education of Husbands and Wives, by Schooling of Husband, Canada, 1971

TABLEAU 13. Niveau d'instruction des conjoints, selon le niveau de scolarité de l'époux, Canada, 1971

Schooling of husband Niveau de scolarité du mari	Percentage of husbands in schooling group Pourcentage des maris dans chaque catégorie	Schooling of wife – Niveau de scolarité de l'épouse		
		Percentage of wives in lower schooling group Pourcentage des épouses appar- tenant à une caté- gorie inférieure	Percentage of wives in same schooling group Pourcentage des épouses appar- tenant à la même catégorie	Percentage of wives in higher schooling group Pourcentage des épouses appar- tenant à une ca- tégorie supérieure
Less than Grade 5 – N'ayant pas atteint la 5e année	6.7	—	40.1	59.9
Grades 5-8 – 5e-8e année	32.0	6.0	52.2	41.8
Grades 9-11 – 9e-11e année	31.5	22.9	53.0	24.1
Grades 12 and 13 – 12e et 13e année	16.4	46.6	46.5	7.0
Some university – Université	5.7	77.7	16.9	5.4
University degree – Grade universitaire	7.7	76.1	23.9	—
All husbands – Tous les maris	100.0	27.0	46.5	26.5

— Nil or zero. — Néant ou zéro.

Note: Based on all husband-wife families (n = 4,605,485), according to highest grade of schooling attended. — Nota: Ces chiffres sont calculés d'après toutes les familles époux-épouse (n = 4,605,485), selon le plus haut niveau de scolarité atteint.

Source: *1971 Census of Canada*, Catalogue 93-720, Table 62. — *Recensement du Canada de 1971*, no 93-720 au catalogue, tableau 62.

Canada, Catalogue 93-520, Table 97).³⁷ When comparisons are made with 1971 data on intact husband-wife families, it is noteworthy that although the general educational level of the populace is higher, the relative difference in the education of husbands and wives is not greatly reduced (Table 13).

4.5 Sex Roles and Income

In terms of sex roles, it is relevant if obvious to note that the work of women is not as well paid as the work of men. For example, in 1971, of all persons with employment income, the average for urban women was \$3,315, less than half of the average for urban men of \$7,081 (*1971 Census of Canada*, Catalogue 94-711, Table 34). The sex differential in income persists even when employment income is compared for persons working mainly full-time for the full year. The male average for such workers was \$8,045 compared to \$4,748 for females (*1971 Census of Canada*, Catalogue 94-767, Table 18). Although a detailed consideration of the many factors contributing to this discrepancy is beyond the scope of the present work, a brief examination of some of the major variables is relevant. Since men in general are better educated than women, differential educational levels contribute to the disparity in male and female income. However, even when education is held constant, male income far exceeds female income.³⁸ Similarly, part of the disparity in male and female income is due to the kinds of occupations in which they are involved, in that employed men, compared with employed women, tend to concentrate in high status occupations, and therefore tend to be paid appropriately high salaries. However, even among men and women who are both at the executive level, the

³⁷ Although Canadians in general endorse the concept that all persons should be educated, the norm of universal and equal education is in reality manifested only in terms of years of compulsory attendance at grade school. The figures concerning men married to women with more education than themselves are, therefore, somewhat misleading, in that they include in the average nearly one third of all husbands who have less than a Grade 9 education. Since elementary schooling is expected of everyone, a large proportion of these men marry women with equal or higher levels of schooling (Table 17). This proportion drops sharply when considering men with secondary school education. Thus, among men with some high-school education (Grades 9-11), about a quarter are likely to be married to wives with more education than themselves; however, among men with advanced high-school education (Grades 12-13), only 7% are likely to be married to wives with some university experience.

³⁸ For example, in 1970, of all persons over 15 years of age who worked, the average employment income of women with a university degree was \$5,851, notably higher than the income for most women but still less than half of the income for men with a university degree, which averaged \$12,176 (*1971 Census of Canada*, Catalogue 94-768, Table 19). For a detailed description of the male-female wage differential at all occupational levels and at all kinds of employment, see *Women in the Labour Force: Facts and Figures*, especially the chapter on "Earnings of Women and Men in Selected Areas" (Women's Bureau, Labour Canada, 1973, pp. 69-120).

catalogue, tableau 97)³⁷. Si l'on établit une comparaison avec les données de 1971 sur les familles époux-épouse demeurées unies, il est intéressant de remarquer que, bien que dans l'ensemble le degré d'instruction de la population se soit amélioré, la différence entre les époux n'en a pas été réduite de façon considérable (tableau 13).

4.5 Rôle des sexes et revenu

Toujours au sujet du rôle des sexes, il est parfaitement juste, tellement c'est évident, de souligner que le travail des femmes est moins bien rémunéré que celui des hommes. En 1971, par exemple, si l'on considère toutes les personnes qui ont un revenu provenant d'un emploi, le revenu moyen des femmes est de \$3,315 en milieu urbain, c'est-à-dire moins de la moitié du revenu moyen des hommes en milieu urbain, qui est de \$7,081 (*Recensement du Canada de 1971*, no 94-711 au catalogue, tableau 34). Le revenu continue à différer selon le sexe si l'on compare le revenu de l'emploi des personnes travaillant principalement à plein temps pendant l'année entière. Le revenu moyen des hommes s'établit à \$8,045 tandis que celui des femmes se chiffre à \$4,748 (*Recensement du Canada de 1971*, no 94-767 au catalogue, tableau 18). Bien qu'il n'entre pas dans le cadre de la présente étude de faire une analyse détaillée des nombreux facteurs à l'origine de cet écart entre les revenus, il convient de donner un bref aperçu de quelques-unes des principales variables en cause. Les hommes étant généralement plus instruits que les femmes, la disparité des revenus des deux sexes est due en partie à cette différence de degré d'instruction. Cependant, même dans les cas où le degré d'instruction est équivalent, le revenu des hommes est supérieur à celui des femmes³⁸. La disparité des revenus selon le sexe est également due en partie aux types d'emplois que les personnes occupent; les

³⁷ Bien que les Canadiens admettent en général que toute personne doit s'instruire, l'instruction reçue n'est véritablement universelle et égale qu'aux niveaux où la scolarité est obligatoire. Les chiffres sur les hommes mariés dont la femme a un niveau de scolarité supérieur sont donc quelque peu trompeurs puisqu'un tiers des maris visés n'ont en moyenne pas atteint la neuvième année. Or, étant donné que toute personne doit avoir terminé au moins son cours primaire, une bonne partie de ces hommes sont mariés à des femmes de niveau de scolarité égal ou supérieur au leur (tableau 17). La proportion diminue considérablement dans le cas des hommes qui ont fait des études secondaires; en effet, dans la catégorie des hommes qui ont atteint le niveau secondaire (9^e-11^e année), environ un quart a vraisemblablement un niveau de scolarité inférieur à celui de l'épouse, mais 7% seulement de ceux qui ont une douzième ou une treizième année ont épousé des femmes ayant fait des études universitaires.

³⁸ En 1970, par exemple, si l'on considère l'ensemble de la population active âgée de plus de 15 ans, le revenu moyen provenant d'un emploi des femmes titulaires d'un grade universitaire était de \$5,851, ce qui est beaucoup plus élevé que le revenu de la plupart des femmes actives, mais encore inférieur de plus de la moitié au revenu moyen des hommes titulaires d'un grade universitaire, qui s'élevait à \$12,176 (*Recensement du Canada de 1971*, no 94-768 au catalogue, tableau 19). Pour une description détaillée des différences de salaire selon le sexe, pour tous les niveaux et tous les types d'emplois, voir la publication intitulée "*Les femmes dans la population active: faits et données*" et, plus particulièrement, le chapitre sur le "Revenu des hommes et des femmes dans certaines régions" (Bureau de la main-d'œuvre féminine, Travail Canada, 1973, pp. 69-120).

income differential persists.³⁹ In those unusual instances where men and women are both well represented in comparable positions, and have comparable educational levels, the magnitude of the income differential is reduced, but is still large and in the expected direction.⁴⁰ Thus, two important reasons for the disparity in the incomes of husbands and wives is that, relatively speaking, men tend to be employed in higher status jobs, and that even within comparable jobs and with comparable educational levels, they tend to earn more than their female counterparts.

The general magnitude of sex differences in earned income is further magnified for a particular husband and wife if, like most couples, they decide to have children. The economic consequences of parenthood for husband and wife are quite different. In most instances, although the husband continues to be employed, the wife interrupts her involvement in the labour force, at least while the children are young. Consequently, even in the unlikely event that a couple of the same age enter the labour force at the same time taking comparable jobs, by middle life the wife will have had less work experience than her husband, and what experience she does have will have been interrupted and therefore be of less value. In more usual circumstances, where the husband is older, better educated, and entered the work force with a more prestigious position, by middle life, the discrepancy in the earning power of husband and wife is further exaggerated by his continuous involvement in the work force, compared with her intermittent and/or part-time involvement during the years most critical to career advancement.

4.6 Towards Equalitarian Sex Roles

Taking into account the many interacting factors which combine to perpetuate the working wife in the role of junior partner, one is forced to conclude that

³⁹ For example, in 1970, the highest income group was in managerial or administrative positions or in related occupations. Of these, 83.7% were occupied by men with an average employment income of \$13,407, more than twice the average employment income of \$6,135 for female executives. Male executives were nearly twice as likely to have a university degree as were their female counterparts. However, among executives with degrees, the average income for men was \$16,506, compared with \$9,225 for women (*1971 Census of Canada*, Catalogue 94-768, Table 19).

⁴⁰ Among elementary and secondary school teachers, the majority, 69.1%, are women. However, their average income of \$5,532 is still notably below the male average of \$8,420. Such discrepancies are not due entirely to differential education. Thus, women school teachers with university degrees earned an average of \$6,874, only 75% of the \$9,178 averaged by men school teachers with university degrees (*1971 Census of Canada*, Catalogue 94-768, Table 19).

hommes actifs occupant généralement des postes supérieurs à ceux des femmes actives, ils reçoivent, de ce fait, des salaires plus élevés. Toutefois, l'écart entre les revenus persiste même lorsqu'il s'agit d'hommes et de femmes occupant des postes de direction³⁹. Dans les cas relativement rares où les hommes et les femmes sont représentés, dans une proportion relativement importante, dans des emplois de niveau comparable et ont des niveaux de scolarité équivalents, l'écart entre les revenus de chaque sexe, bien que réduit, est encore important et en faveur des hommes, bien entendu⁴⁰. Il y a, par conséquent, deux causes principales de la disparité des revenus des époux; d'une part, les hommes occupent généralement des postes de niveau supérieur et, d'autre part, ils gagnent généralement davantage que leurs homologues féminins même lorsque leurs postes et leurs niveaux de scolarité sont équivalents.

L'écart des revenus provenant d'un emploi est encore plus grand dans le cas, le plus fréquent, des couples qui ont choisi d'avoir des enfants. Le fait d'avoir des enfants a des conséquences très différentes pour le mari et la femme. Dans la plupart des cas, alors que le mari continue de travailler, la femme quitte le marché du travail, du moins tant que les enfants sont jeunes. En conséquence, même dans le cas peu probable où deux époux du même âge entrent sur le marché du travail en même temps et à des postes équivalents, la femme aura accumulé, vers le milieu de sa vie, moins d'expérience professionnelle que son mari et son expérience aura d'autant moins de valeur qu'elle n'aura pas été continue. Dans les cas les plus courants où le mari, plus âgé et plus instruit, est entré sur le marché du travail avec un emploi plus prestigieux, l'écart des revenus des époux, au milieu de leur vie, sera encore plus considérable étant donné que le mari aura eu une carrière ininterrompue, tandis que la femme aura quitté temporairement le marché du travail ou aura travaillé à temps partiel au cours des années les plus propices à son avancement professionnel.

4.6 Vers un équilibre du rôle des époux

Si l'on tient compte des nombreux facteurs qui contribuent à perpétuer le rôle de l'épouse active comme associé secondaire, on est obligé de conclure que même si la

³⁹ En 1970, par exemple, la tranche de revenu la plus élevée correspondait aux postes de direction ou d'administration ou à des postes connexes. Dans l'ensemble de ces postes, 83.7 % étaient tenus par des hommes qui tiraient un revenu moyen de \$13,407, soit plus de deux fois le revenu moyen des femmes occupant le même type de poste (\$6,135). Il semblerait que deux fois plus d'hommes que de femmes occupant des postes de direction avaient un grade universitaire; cependant, le revenu moyen des hommes diplômés était de \$16,506, alors qu'il n'était que de \$9,225 dans le cas des femmes diplômées (*Recensement du Canada de 1971*, no 94-768 au catalogue, tableau 19).

⁴⁰ Dans la catégorie des enseignants du primaire et du secondaire, 69.1 % sont des femmes. Cependant, leur salaire moyen (\$5,532) est nettement inférieur à celui de leurs collègues masculins, qui est de \$8,420. Cet écart n'est pas attribuable uniquement à des niveaux de scolarité différents. En effet, les enseignantes diplômées de l'université gagnent en moyenne \$6,874, soit seulement 75 % du salaire moyen (\$9,178) des enseignants diplômés de l'université (*Recensement du Canada de 1971*, no 94-768 au catalogue, tableau 19).

although the prospect of economic equality in marriage may be ideologically appealing, it is in fact not even approximated in Canadian marriages, and is unlikely to be so in the foreseeable future. The relatively low income of the working wife is probably associated with a relatively low decision-making power in the home. One cannot help but question the feasibility of equality of power between husband and wife in a situation where one person's work provides two thirds of the available income.

Many Canadians, especially middle class Canadians, verbally reject traditional sex roles and espouse in their place equalitarian ideals in which, theoretically, husband and wife have equal and interchangeable obligations and privileges. If the relevant data were available, however, it would not be surprising to find that neither men nor women actually want true equality of the sexes. Behaviourally, most Canadians tend to reflect, at most, a modification of traditional expectations (Eichler, 1975). The role of the wife-mother is still such that she is primarily responsible for the care of small children; however, the husband-father may help with child care and choose to share her responsibility. Conversely, the role of the husband-father is still such that he is considered primarily responsible for the financial well-being of his family; however, the wife-mother may contribute income to the family and share his responsibility, so long as she remains the junior partner and there is no role reversal.⁴¹

Although married women are increasingly involved in work force, whether or not they have dependent children, they do not yet approximate equal partners in their marriages. However, it cannot necessarily be assumed that all working wives are therefore dissatisfied. If they have less power and authority than their husbands, they also have less responsibility and more security. While some women are constrained to make such a bargain for lack of acceptable alternatives, others willingly enter into such an exchange. The primary concern with changing sex roles is not that men and women should have completely identical role privileges and obligations, but rather that women should be less unequal.

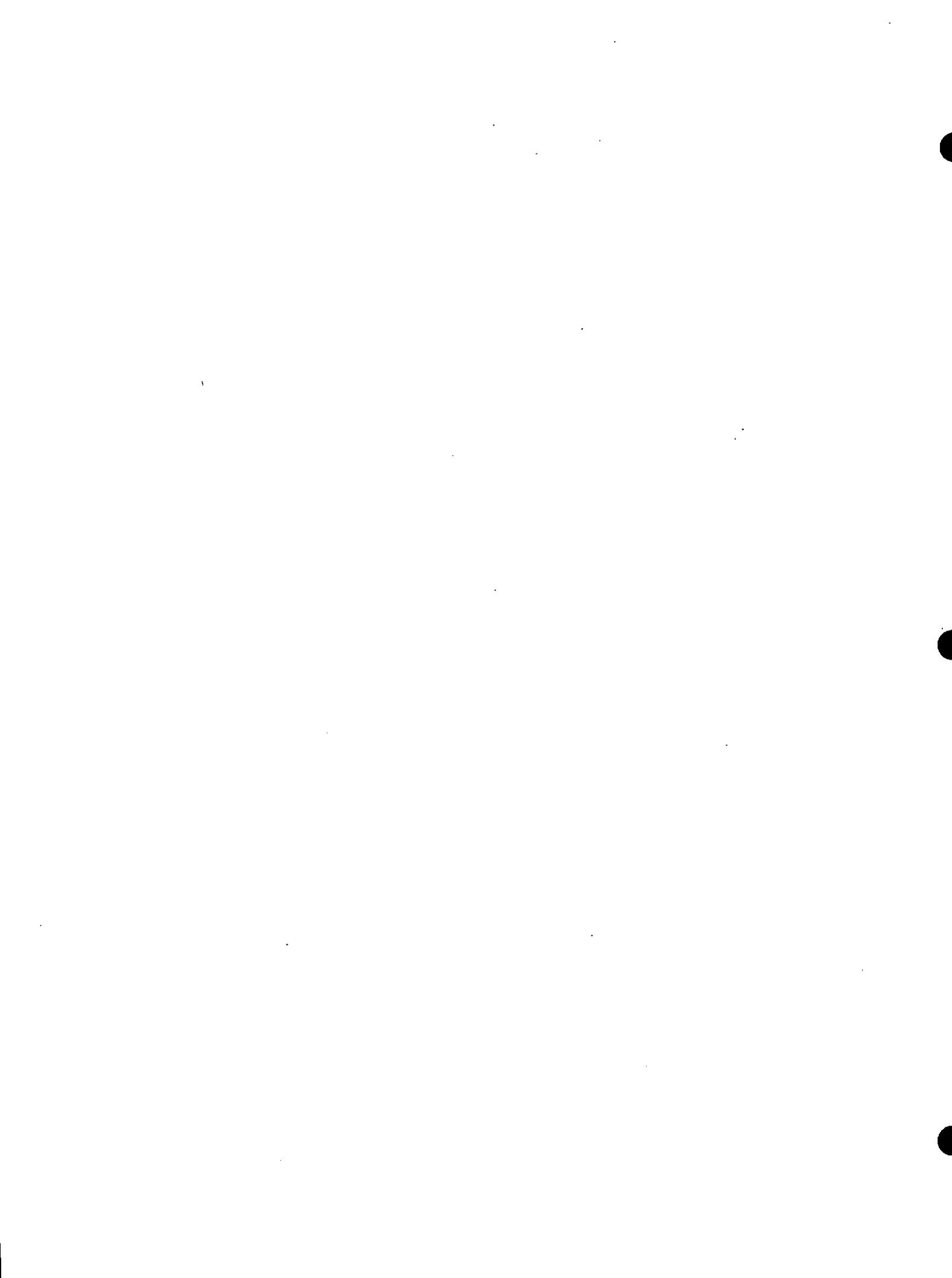
⁴¹ For example, one intriguing possibility that has engendered considerable interest and speculation in the popular press is the logical extreme of a wife who is actively involved in the labour force, while her husband is a full-time or a part-time househusband. Such role reversal has increased only negligibly over the past decade. Of all husband-wife couples in which the wife was under 65, in 1961, the wife worked while her husband did not in only 1.3% of the cases, compared with 2.2% of such couples in 1971.

perspective d'une égalité économique des époux est théoriquement bien attrayante, elle est loin d'être une réalité dans les couples canadiens types et il y a peu de chances qu'elle le devienne dans les années à venir. Il existe probablement une relation directe entre le revenu relativement bas de l'épouse active et son pouvoir de décision également bas à l'intérieur du couple. Il semble en effet bien difficile d'avoir un partage équitable des pouvoirs entre époux lorsque l'un des deux assure les deux tiers des revenus.

Beaucoup de Canadiens, particulièrement dans la classe moyenne, prétendent rejeter la distinction traditionnelle des rôles à l'intérieur du couple et prônent des principes égalisateurs selon lesquels, en théorie, les obligations et les priviléges de chacun des époux sont identiques et interchangeables. Cependant, s'il était possible d'avoir les données nécessaires, il ne serait pas étonnant de constater que ni les hommes ni les femmes ne tiennent véritablement à une égalité réelle des sexes. Le comportement de la majorité des Canadiens traduit, tout au plus, une évolution des attitudes traditionnelles (Eichler, 1975). La responsabilité des enfants en bas âge incombe toujours à l'épouse-mère; toutefois, l'époux-père peut aider à les élever et choisir de partager les responsabilités de la mère. Réciproquement, la responsabilité de la sécurité matérielle de la famille revient toujours principalement à l'époux-père; toutefois, l'épouse-mère peut contribuer au revenu familial et partager les responsabilités de son mari à condition qu'elle s'en tienne à son rôle d'associé secondaire et qu'il n'y ait pas de renversement des rôles⁴¹.

Bien que le nombre des femmes mariées actives augmente continuellement, qu'elles aient ou non des enfants à charge, elles ne jouissent toujours pas du statut d'associées à part égale dans le couple. Cependant, on ne saurait affirmer que, dans l'ensemble, les femmes actives sont insatisfaites de cet état de chose. Si elles ont moins de pouvoirs et d'autorité que leurs maris, elles ont, par contre, moins de responsabilités et davantage de sécurité. Alors que certaines femmes sont contraintes d'accepter cet état de chose faute de mieux, d'autres s'en trouvent fort satisfaites. La préoccupation principale de ceux qui veulent modifier la distribution des rôles à l'intérieur du couple n'est pas tant de chercher à donner des obligations et des priviléges identiques à chaque sexe, mais plutôt de chercher à réduire l'inégalité qui joue contre les femmes.

⁴¹ On pourrait citer comme exemple le cas extrême et pour le moins curieux, qui a capté l'intérêt et fait l'objet des spéculations d'une certaine presse, où la femme est le gagne-pain, tandis que le mari s'occupe de la maison à plein temps ou à temps partiel. Le nombre d'exemples de ce type de situation dans lequel les rôles sont inversés ne s'est pas accru de façon marquée durant la dernière décennie. Si l'on considère tous les couples époux-épouse dans lesquels la femme a moins de 65 ans, c'est dans 1.3 % des cas seulement, en 1961, et dans 2.2 % en 1971, que la femme travaillait alors que le mari restait à la maison.



V. THE FAMILY AND REPRODUCTION

In terms of the society as a whole, one of the most important consequences of family life is the extent to which husbands and wives do or do not have children, and the extent to which they are capable to looking after them once they are produced. The present section is concerned with two aspects of the reproductive function: first, the general trends in fertility, and secondly, the extent to which procreation and child-rearing may be congruent with a one-parent rather than with a husband-wife family.

5.1 The Decline in Canadian Fertility

Although a detailed assessment of Canadian fertility is beyond the scope of the present study,⁴² it is relevant to review some of its general patterns. In the early part of the century, when birth control resources were minimal and large families were universally acclaimed, the birth rate was relatively high. During the Depression, the birth rates dropped sharply. However, after World War II, the rate of births increased so sharply that the phrase "baby boom" became a household word. From 1936 to 1940, the average crude birth rate⁴³ was 20.7 per 1,000 population per year. From 1941 to 1947, it rose to a high of 28.9 (Table 14).

In popular opinion, the "baby boom" was an understandable phenomenon directly related to the deprivations felt in the 1930's and in the war years. During the Depression and its aftermath, couples were constrained to postpone having children they would otherwise have wanted: when these conditions no longer pertained, they were then motivated to achieve their desired family size as quickly as possible. Earlier marriage and the upswing of a prosperous post-war economy with substantial opportunities for employment contributed to a milieu conducive to high fertility.

The concept of a "baby boom" implies a drastic change of short duration. In fact, the baby boom heralded the beginning of two decades of high fertility rates. The upsurge in fertility rates began to decline in 1959, but did not really subside until the mid-sixties, when fertility rates once again began to approximate pre-war levels (Table 14). The sharp decline in fertility has continued until, in 1974, there were only 15.4 babies born per 1,000 population.

⁴² For a detailed analysis of *Fertility in Canada*, see Collishaw (1976).

⁴³ The crude birth rate is calculated in terms of the number of babies born per 1,000 population. Since not all members of the population can bear children, a more precise indicator of fertility trends is the general fertility rate, which is calculated in terms of the number of babies born per 1,000 women of childbearing ages, usually broadly defined as from 15-49.

V. LA FAMILLE ET LA REPRODUCTION

Une des conséquences les plus importantes de la vie de famille, pour l'ensemble de la société, est la décision des parents d'avoir ou non des enfants et leur capacité d'en prendre soin après leur naissance. Le présent chapitre porte sur deux aspects de la reproduction: tout d'abord, les tendances générales de la fécondité et, ensuite, la mesure dans laquelle la procréation et l'éducation des enfants conviennent autant à une famille monoparentale qu'à une famille époux-épouse.

5.1 Baisse de la fécondité au Canada

Bien qu'une analyse détaillée de la fécondité au Canada déborde le cadre de la présente étude⁴², il convient d'étudier certaines tendances générales. Au début du siècle, comme les méthodes contraceptives étaient très peu répandues et que l'on encourageait les grosses familles, le taux de natalité était relativement élevé. Ce taux a brusquement diminué durant la Dépression, pour grimper à nouveau, après la Seconde Guerre mondiale, et atteindre un niveau tel que les gens n'avaient qu'un mot à la bouche: "explosion démographique". De 1936 à 1940, le taux brut moyen de la natalité⁴³ était de 20.7 pour 1,000 habitants par année. De 1941 à 1947, il a atteint un sommet de 28.9 (tableau 14).

Selon l'interprétation populaire, l'"explosion démographique" était un phénomène normal directement relié au fait que la population avait souffert de privations durant les années '30 et durant la guerre. Pendant la Dépression et immédiatement après, les couples étaient contraints de renoncer à avoir des enfants pourtant désirés. Une fois la situation rétablie, ils se sont empressés de compléter leur famille le plus rapidement possible. Les mariages précoces, l'essor économique de l'après-guerre et l'augmentation des possibilités d'emplois ont contribué à créer un climat favorable à la hausse du taux de natalité.

La notion d'"explosion démographique" suppose un changement radical, mais de courte durée. En fait, l'explosion démographique présageait le début de deux décennies caractérisées par des taux de natalité élevés. Les taux de fécondité ont commencé à diminuer en 1959, mais ce n'est que vers le milieu des années '60 qu'ils ont véritablement subi une chute pour atteindre un niveau comparable à celui de l'avant-guerre (tableau 14). Cette baisse considérable de la fécondité s'est poursuivie jusqu'en 1974 où l'on dénombrait seulement 15.4 nouveaux-nés pour 1,000 habitants.

⁴² Pour une analyse détaillée de *La fécondité au Canada*, voir Collishaw (1976)..

⁴³ Le taux brut de natalité est déterminé en fonction du nombre de nouveaux-nés pour 1,000 habitants. Étant donné que tous les habitants ne peuvent pas avoir d'enfants, le taux général de fécondité constitue un indicateur plus précis des tendances de la fécondité. Ce taux est calculé d'après le nombre de nouveaux-nés pour 1,000 femmes en âge de procréer, cet âge se situant habituellement entre 15-49 ans.

TABLE 14. Birth Rates, Selected Years, Canada, 1926-1974
 TABLEAU 14. Taux de natalité, certaines années, Canada, 1926-1974

Year Année	Crude birth rate Taux brut de natalité	General fertility rate Taux général de fécondité
Average -- Moyenne:		
1926-1930	24.1	96.8
1931-1935	21.6	86.3
1936-1940	20.7	80.5
1941	22.4	86.6
1942	23.5	91.1
1943	24.2	93.8
1944	24.0	92.8
1945	24.3	93.2
1946	27.2	105.0
1947	28.9	112.4
1948	27.3	107.5
1949	27.3	108.0
1950	27.1	107.7
1951	27.2	109.2
1952	27.9	113.0
1953	28.1	114.8
1954	28.5	117.2
1955	28.2	116.5
1956	28.0	116.6
1957	28.2	118.0
1958	27.5	115.8
1959	27.4	116.3
1960	26.8	114.1
1961	26.1	111.5
1962	25.3	108.3
1963	24.6	105.3
1964	23.5	100.2
1965	21.3	90.3
1966	19.4	81.5
1967	18.2	76.1
1968	17.6	72.9
1969	17.6	72.3
1970	17.5	71.2
1971	16.8	67.7
1972	15.9	63.4
1973	15.5	61.5
1974	15.4	60.6

Source: 1974 *Vital Statistics*, Catalogue 84-201, Table 4A. — *La statistique de l'état civil, 1974*, no 84-201 au catalogue, tableau 4A.

The explanations for declining fertility are complex. In part, the decline was due to urbanization and secularization, which are generally associated with a lowering of fertility. More specifically, the decline reflected a desire for a smaller family size, which is related to increased level of education and greater employment opportunities for women. In recent years, the desire for a smaller family has been facilitated by the dramatic increase in knowledge of, acceptance of, and access to various forms of birth control, including contracep-

Il est assez difficile d'expliquer la baisse de la fécondité. Cette diminution résulte en partie de l'urbanisation et de la laïcisation qui sont généralement associées à la baisse de la fécondité. La diminution traduisait plus particulièrement le désir de fonder une plus petite famille. Ce phénomène est directement lié à l'augmentation du niveau de scolarité et des possibilités d'emplois pour les femmes. La décision d'avoir moins d'enfants a été favorisée, au cours des dernières années, par une information plus détaillée sur les méthodes de limitation des naissances,

tion, legal abortion, and sterilization.⁴⁴ In summary, whatever the causes, it is clear that over the past decade fertility in Canada has declined markedly.

Decreases in ideal family size are not associated with the rejection of childbearing entirely, since voluntary childlessness is a preferred life-style for only a fraction of the population, perhaps approximately 5% (Veevers, 1972). Although voluntary childlessness seems to be increasing, the vast majority of couples do not reject parenthood *per se*. Neither do they readily accept the alternative of having an only child. Although there is an increased tendency to reject the goal of very large families of more than four children, within the accepted range of two to four children, there has been an increased proclivity to opt for the lower end of the continuum.

The consequences of declining fertility are manifest in many aspects of the Canadian family. Most obviously, average family size has declined from 1.9 in 1961 to 1.7 in 1971 and 1.6 in 1974. As family size decreases, one may expect to find a corresponding increase in the proportion of children who are only children or who are first-born, and who therefore may be expected to have higher levels of achievement than do their later born siblings (Thompson, 1974, p. 110).⁴⁵ Another consequence of declining fertility has been a change in the age composition of families with children. Since 1961, the proportion of children at home who are under the age of six has declined, and the proportion of children close to adult status has correspondingly increased, suggesting a typical family that is increasingly adult-centred in its orientation and life-style (Table 15).

⁴⁴ For a comprehensive discussion of this aspect, see *Family Planning in Canada: A Source Book* (Schlesinger, 1974).

⁴⁵ For a description of the ways in which birth orders may be estimated from census data, and of possible implications of changes in the proportionate distributions of birth orders, see Veevers (1973a, 1973b).

notamment sur les contraceptifs, l'avortement légal et la stérilisation⁴⁴, par l'acceptation générale de ces méthodes et par leur utilisation répandue. Somme toute, peu importe les causes, il apparaît évident qu'au cours de la dernière décennie, la fécondité au Canada a diminué de façon marquée.

Le fait que les gens considèrent une diminution dans une famille idéale ne signifie pas qu'ils refusent complètement d'avoir des enfants. En effet, seulement une fraction de la population, peut-être environ 5 %, opte pour l'infécondité volontaire comme mode de vie (Veevers, 1972). Bien que de plus en plus de couples décident de ne pas avoir d'enfants, la grande majorité d'entre eux n'écartent pas l'idée en soi d'être parents; pas plus qu'ils n'acceptent d'avoir un enfant unique. Quoiqu'un nombre croissant de couples préfèrent avoir de deux à quatre enfants plutôt qu'une très grande famille (plus de quatre enfants), il semble que la plupart se limite à deux.

Les conséquences de cette baisse de la fécondité se manifestent clairement dans bon nombre d'aspects de la famille canadienne. Comme conséquence directe, la taille moyenne de la famille est passée de 1.9 en 1961 à 1.7 en 1971, pour atteindre 1.6 en 1974. Étant donné que la taille de la famille diminue sans cesse, on peut s'attendre que le nombre d'enfants uniques ou de premiers-nés augmente proportionnellement et que, par conséquent, ces derniers aient de plus grandes chances de réussite que les autres enfants (Thompson, 1974, p. 110)⁴⁵. Une autre conséquence de cette baisse se traduit par les changements survenus dans la répartition par âge des familles qui ont des enfants. Depuis 1961, le nombre d'enfants âgés de moins de six ans a diminué et celui des adolescents qui approchent de l'âge adulte a augmenté proportionnellement, ce qui signifie que la famille type est de plus en plus centrée sur l'adulte de par sa composition et son mode de vie (tableau 15).

⁴⁴ Pour une étude plus complète de cette question, voir "Family Planning in Canada: A Source Book" (Schlesinger, 1974).

⁴⁵ Pour plus de détails sur les façons dont on peut déterminer les rangs de naissance à partir des données de recensement et sur les changements possibles dans la répartition correspondante des rangs de naissance, voir Veevers (1973a, 1973b).

TABLEAU 15. Age Distribution of Children Living in Families, Canada, 1961 and 1971

TABLEAU 15. Répartition par âge des enfants vivant dans la famille, Canada, 1961 et 1971

Age Âge	1961 (n = 7,777,137)	1971 (n = 8,848,595)
Under six years — Moins de six ans	34.2	24.8
6-14 years — ans	44.3	46.2
15-18 " "	13.6	17.9
19-24 " "	7.8	11.1
Under 25 years — Moins de 25 ans	100.0	100.0

Source: 1961 Census of Canada, Catalogue 93-515, Table 54; 1971 Census of Canada, Catalogue 93-715, Table 19. — Recensement du Canada de 1961, n° 93-515 au catalogue, tableau 54; Recensement du Canada de 1971, n° 93-715 au catalogue, tableau 19.

5.2 The Increase in One-parent Families

The phenomenon of one person, either by choice or by default, undertaking the raising of one or more children has become a focus of attention of family life specialists, social workers, sociologists, and other professionals. Although a detailed analysis of the one-parent family is beyond the scope of the present study,⁴⁶ some demographic highlights concerning the one-parent family are worthy of note. The one-parent family is increasing as an alternative to traditional family structures. In terms of the proportion of families involved, its prevalence has increased from 8.4% in 1961 to 9.3% in 1971. The proportion of all family individuals involved in one-parent families has also increased from 6.3% in 1961 to 7.7% in 1971.⁴⁷

Most one-parent families, eight out of ten, are headed by women, a proportion that has remained approximately stable over the past decade (Table 16). Most of the characteristics of one-parent families com-

⁴⁶ For a detailed examination of the one-parent family, see the comprehensive review of the literature by Schlesinger (1969). For a description and analysis of the one-parent family in Canada, see the study by Guyatt (1971).

⁴⁷ In 1961, there were 4,147,444 families, involving 16,095,721 persons. Of these persons, 1,013,378 or 6.3% lived in one-parent families. In 1971, there were 5,076,085 families, involving 18,856,570 persons. Of these persons, 1,457,257 or 7.7% lived in one-parent families.

5.2 Augmentation des familles monoparentales

Le fait qu'une personne seule décide, par choix ou par obligation, d'élever un ou plusieurs enfants attire maintenant l'attention des spécialistes de la vie familiale, des travailleurs sociaux, des sociologues et d'autres. Quoiqu'une analyse détaillée de la famille monoparentale déborde le cadre de la présente étude⁴⁶, il convient de noter certains éléments démographiques particuliers à ce phénomène. La famille monoparentale, par opposition à la famille traditionnelle, est un phénomène de plus en plus répandu. Ainsi, la proportion de familles classées comme monoparentales est passée de 8.4 % en 1961 à 9.3 % en 1971. Le nombre de personnes faisant partie des familles monoparentales a également augmenté, passant de 6.3 % en 1961 à 7.7 % en 1971⁴⁷.

Dans la majorité des familles monoparentales, soit huit sur dix, le chef est une femme; cette proportion est demeurée relativement stable au cours de la dernière décennie (tableau 16). La plupart des caractéristiques de la

⁴⁶ Pour une analyse détaillée de la famille monoparentale, voir la série d'ouvrages spécialisés rédigés par Schlesinger (1969). Pour une description et une analyse de la famille monoparentale au Canada, voir l'étude de Guyatt, *La famille à parent unique* (1971).

⁴⁷ En 1961, le Canada comptait 4,147,444 familles totalisant 16,095,721 personnes, dont 1,013,378 ou 6.3 % faisaient partie de familles monoparentales. En 1971, sur 5,076,085 familles totalisant 18,856,570 personnes, 1,457,257 personnes ou 7.7 % vivaient dans une famille monoparentale.

TABLE 16. Types of One-parent Families, by Sex and Marital Status of Head, Canada, 1961 and 1971

TABLEAU 16. Genres de familles monoparentales, selon le sexe et l'état matrimonial du chef, Canada, 1961 et 1971

Type of one-parent family Genre de famille monoparentale	Direction of decade change Évolution au cours de la décennie	Magnitude of decade change in percentage of all persons living in families Importance de la variation au cours de la décennie, exprimée en pourcentage de toutes les personnes vivant dans des familles	
		1961	1971
		per cent — pourcentage	
Male family head — Homme, chef de famille	Decreasing — Descendante	(21.6)	(21.4)
Never married — Célibataire	Increasing — Ascendante	0.7	2.8
Separated ¹ — Séparé ¹	" " "	8.4	8.8
Divorced — Divorcé	" " "	0.7	2.4
Widowed — Veuf	Decreasing — Descendante	11.8	7.4
Female family head — Femme, chef de famille	Increasing — Ascendante	(78.4)	(78.6)
Never married — Célibataire	" " "	1.7	4.6
Separated ¹ — Séparée ¹	" " "	25.0	27.5
Divorced — Divorcée	" " "	3.4	9.7
Widowed — Veuve	Decreasing — Descendante	48.3	36.9
Total		100.0	100.0

¹ Includes the category married, spouse absent. — Y compris la catégorie marié(e), conjoint(e) absent(e).

Source: 1961 Census of Canada, Catalogue 93-516, Table 73; 1971 Census of Canada, Catalogue 93-718, Table 51. — Recensement du Canada de 1961, n° 93-516 au catalogue, tableau 73; Recensement du Canada de 1971, n° 93-718 au catalogue, tableau 51.

pared with husband-wife families relate back to this basic trait, for the female household head is in general an inadequate provider, compared with a husband-father who may or may not have assistance from his wife in both child-care and employment income. Compared with heads of husband-wife families, heads of one-parent families are less well educated, less likely to be employed, and not likely to earn as much if they are employed.⁴⁸

One-parent families can logically be considered in terms of eight types: those with male heads who are single (never married), separated, divorced, or widowed; and those with female heads who are single (never married), separated, divorced, or widowed (Table 16). The decline in the percentage of widowers and widows who are heads of families reflects not so much a change in rates of remarriage as an increase in the age at which persons experience the death of a spouse, and hence a decrease in the probability that they will be left with dependent children. The large increase, over the past decade, in the percentage of one-parent families headed by separated or divorced persons directly reflects the over-all change in divorce legislation and the consequent increase in marital disruption.

Another substantial change in the distribution of one-parent families is the increase in the proportion of single (never-married) family heads. With the advent of increasingly reliable and acceptable kinds of contraception, and with the apparent increase in the acceptability and availability of induced abortion, one might reasonably expect that the incidence of premarital pregnancies, and especially the incidence of premarital pregnancies leading to illegitimacy, might decline. In fact, exactly the reverse has happened. When illegitimate births are considered as a proportion of all live-births, the ratio rose from 4.5% in 1961 to 9.0% in 1971, thus doubling within a single decade (Table 17).⁴⁹

⁴⁸ In 1971, only 6.1% of heads of one-parent families had some university, compared with 13.4% of heads of husband-wife families. Nearly half (44.7%) of heads of one-parent families were unemployed, whereas nearly all (89.9%) of heads of husband-wife families were in the labour force. Among family heads who worked, the average income in 1970 for one-parent families was \$4,611 compared with \$7,786 for husband-wife families (*1971 Census of Canada*, Catalogue 93-720; *1971 Census of Canada*, Catalogue 93-721).

⁴⁹ The incidence of illegitimacy is not uniform across Canada. The rates are lowest in Quebec and Ontario, and higher in the Prairie Provinces and British Columbia, where, out of every 100 live-births, approximately 12 are out of wedlock. The highest rates are in the Northwest Territories and the Yukon, where one child in four is illegitimate (*1973 Vital Statistics*, Catalogue 84-201). The causes of this variation are not apparent, although Hobart (1975b, p. 273) reports what he calls a "surprising acceptance" of illegitimacy in Alberta.

famille monoparentale, par opposition à la famille époux-épouse, découlent de cette particularité fondamentale. En effet, la femme, chef de ménage, est perçue comme un soutien de famille médiocre, par opposition à l'époux-père qui peut ou non être aidé par son épouse pour prendre soin des enfants et gagner le revenu familial. Contrairement aux chefs des familles époux-épouse, les chefs de familles monoparentales sont moins scolarisés, ont moins de possibilités d'emplois et gagnent habituellement moins, s'ils ont un emploi⁴⁸.

Les familles monoparentales peuvent être classées de la façon suivante: celle dont le chef de famille est un homme célibataire, séparé, divorcé ou veuf et celles dont le chef de famille est une femme célibataire, séparée, divorcée ou veuve (tableau 16). La baisse de la proportion de veufs et de veuves qui sont chefs de famille ne révèle pas tant une variation des taux de remariage que la tardivté du veuvage et, partant, une diminution des risques d'avoir la charge d'enfants après le décès du conjoint. Au cours de la dernière décennie, on a enregistré une hausse appréciable du taux de familles monoparentales dont le chef est séparé ou divorcé qui reflète directement le remaniement global de la loi en matière de divorce et l'augmentation des divorces qui en a découlé.

Il s'est produit un autre changement notable dans la répartition des familles monoparentales, soit l'augmentation du nombre de chefs de famille célibataires (qui ne se sont jamais mariés). Avec des méthodes contraceptives de plus en plus nombreuses et efficaces, et des avortements provoqués apparemment plus faciles à obtenir et mieux acceptés, il serait tout à fait logique de penser que le nombre des grossesses de femmes célibataires et, plus particulièrement, le nombre des grossesses qui engendrent des enfants illégitimes, est en voie de régression. En fait, c'est exactement le contraire qui s'est produit. Si l'on considère le pourcentage de naissances illégitimes par rapport à toutes les naissances vivantes, on constate qu'il est passé de 4.5 % en 1961 à 9.0 % en 1971, ce qui signifie qu'il a doublé en une décennie (tableau 17)⁴⁹.

⁴⁸ En 1971, seulement 6.1 % des chefs de familles monoparentales avaient suivi un cours universitaire contre 13.4 % des chefs des familles époux-épouse. Près de la moitié (44.7 %) des premiers étaient sans emploi, alors que presque la totalité (89.9 %) des seconds faisaient partie de la population active. En 1970, le revenu moyen des chefs de familles monoparentales qui travaillaient s'élevait à \$4,611 contre \$7,786 pour les chefs de familles époux-épouse (*Recensement du Canada de 1971*, n° 93-720 au catalogue; *Recensement du Canada de 1971*, n° 93-721 au catalogue).

⁴⁹ Le nombre des naissances illégitimes n'est pas uniforme dans l'ensemble du Canada. C'est au Québec et en Ontario que les taux sont les moins élevés. Dans les provinces des Prairies et en Colombie-Britannique, les taux sont relativement élevés puisqu'on y dénombre environ 12 naissances illégitimes pour 100 naissances vivantes. On retrouve les taux les plus élevés dans les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon où un enfant sur quatre est illégitime (*La statistique de l'état civil, 1973*, n° 84-201 au catalogue). Les raisons de ces disparités ne sont pas évidentes, quoique Hobart (1975b, p. 273) note, en Alberta, ce qu'il appelle "un phénomène surprenant d'acceptation" des naissances illégitimes.

TABLE 17. Increase in the Ratio of Legitimate and Illegitimate Births, Canada, Selected Years, 1941-1973

TABLEAU 17. Augmentation du rapport des naissances légitimes et illégitimes,
Canada, certaines années, 1941-1973

Year Année	Number of illegitimate births per 100 live-births Nombre de naissances illégitimes pour 100 naissances vivantes
1941	4.0
1951	3.8
1961	4.5
1966	7.6
1967	8.3
1968	9.0
1969	9.2
1970	9.6
1971	9.0
1972	9.0
1973	9.0

Source: 1973 *Vital Statistics*, Catalogue 84-201. — *La statistique de l'état civil*, 1973, no 84-201 au catalogue.

The factors associated with the increase in the incidence and the acceptance of one-parent families are complex, and remain a source of speculation. Part of the apparent increase may be due to increased precision in reporting the parent's marital status, although it is unlikely that this would in and of itself account for such a dramatic change over such a short period of time. Apparently, an increasing number of people are beginning to question the previously taken-for-granted assumption that both a mother and a father were necessary for successful child-rearing. This change may be facilitated by an increased tolerance for non-marital sexual relations. The stigma of illegitimacy is reduced in direct proportion to the acceptance of premarital sex. In the past, the real trauma of an out-of-wedlock pregnancy was that it presented undeniable, conclusive, public proof that the woman had indeed indulged in premarital sex. When the question of "Does she or doesn't she?" is no longer a tantalizing one, the trauma associated with illegitimate children focuses not on the immorality of the mother *per se* (since she is no more or less immoral than many others of her peers who also have sex before marriage), but on the practical problems of raising a child alone. Given the rapid escalation of parent families headed by single persons — both men and women — one is forced to conclude that increasingly single parenthood is viewed as a viable option compared

Les facteurs de l'augmentation du nombre des familles monoparentales et de leur acceptation plus répandue sont complexes et demeurent une source de conjectures. L'augmentation apparente peut en partie venir de ce que les personnes répondent avec plus de précision aux questions sur leur état matrimonial, bien qu'il soit peu probable que cet élément soit la seule cause d'un changement si important au cours d'une période si courte. Il semble qu'un nombre croissant de personnes commencent à remettre en question la notion communément admise que le père et la mère sont tous deux indispensables pour bien élever des enfants. Le fait que les relations sexuelles hors du mariage sont de plus en plus acceptées peut avoir contribué à répandre cette opinion. Dans la mesure où ces relations sexuelles sont acceptées, les enfants qui naissent de ces unions ne sont plus considérés comme illégitimes. Autrefois, la naissance d'un enfant illégitime provoquait un scandale parce qu'elle prouvait de façon indéniable, concluante et publique que la femme avait eu des relations sexuelles hors du mariage. Si l'on admet que la virginité n'est plus un critère de toute première importance, une naissance illégitime est source de problèmes, non pas tellement à cause de la conduite "immorale" de la mère, puisqu'elle n'est ni plus ni moins immorale que bon nombre de femmes qui ont des relations sexuelles avant le mariage, mais surtout par suite des difficultés pratiques auxquelles se heurte la mère célibataire qui élève seule son

with induced abortion or with "forced" or "shotgun" weddings. Similarly, as public tolerance increases regarding the post-marital sexual activities of the formerly married, the widowed and the divorced may feel less pressure to remarry in order to re-establish an active sex life.

enfant. En raison de l'accroissement du nombre des familles dont le chef est un homme ou une femme célibataire, il est tout à fait justifié de conclure qu'un plus grand nombre de personnes considèrent que la famille monoparentale est préférable à l'avortement ou aux mariages "forcés". De même, comme on accepte de plus en plus que les veufs et les divorcés aient des relations sexuelles hors du mariage, ceux-ci n'éprouvent pas autant le besoin de se remarier afin d'avoir une vie sexuelle normale.



VI. DIVORCE AND REMARRIAGE

The expectation that young adults will get married is associated with an equally strong expectation that marriage is a permanent union, and that a couple will stay married to each other for the rest of their lives, taking literally the liturgical vow "until death do us part". Persons concerned with the postulated decline of family values decry the escalation of divorce rates, and the multitude of social evils supposedly associated with them. Such persons view divorce as morally wrong, and as both a symptom and a cause of general social decay. Moreover, such disintegration of the family is perceived to be happening at an accelerating rate, and as a consequence, to be creating a large group of divorced persons who are outside the conventional family system, and who therefore both suffer themselves, and inflict suffering on others, such as their children and other relatives.

In examining the stability of the Canadian family, it is relevant to consider a number of related issues: the legal aspects of divorce in Canada (especially with regard to the consequences of the 1968 Divorce Act); the incidence of divorce; the prevalence of divorced persons; the demographic characteristics of divorced persons; the remarriage rate and the length of time spent in the divorced status.

6.1 The 1968 Canadian Divorce Act

Before 1968, divorce law in Canada was modelled directly on British common law, and had remained essentially unchanged since the 1880's. The only grounds for divorce was adultery, and in the provinces of Newfoundland and Quebec, divorces were granted, not by the courts, but by Parliament. Under such circumstances, divorce rates were understandably low.⁵⁰

In 1968, the passage of the Canadian Divorce Act updated the divorce legislation in two major ways: first, by extending the number of matrimonial faults that could be considered as adequate grounds for divorce; and second, by introducing the new concept of marital breakdown, which amounts to no-fault divorce. When the basis for a divorce is a matrimonial fault, the divorce proceedings are an adversary system, in which one person is the plaintiff, and assumes the role of the innocent and injured party, whereas the other person is the defendant, and assumes the role of the guilty and offending party. The new Divorce Act still considers adultery to be a major matrimonial fault and sufficient grounds for divorce. Of all divorces granted between 1969 and 1972, over a quarter (27.9%) were

⁵⁰ For an excellent and detailed discussion of the historical roots of Canadian divorce law, and their implications for divorce in Canada, see "Legal Access and the Incidence of Divorce in Canada: A Socio-historical Analysis" (Pike, 1975).

VI. DIVORCE ET REMARIAGE

Autant on s'attend à ce que les jeunes se marient, autant on considère que le mariage est une union permanente et indissoluble du vivant des époux et ce, au sens strict du voeu rituel "jusqu'à ce que la mort nous sépare". Les personnes préoccupées par la remise en question générale des valeurs familiales dénoncent la hausse du taux de divorce et la multitude de maux sociaux qui en découlent. Elles considèrent le divorce comme un mal et, à la fois, comme un symptôme et une cause de la décadence sociale en général. En outre, le phénomène de l'effritement de la famille évolue à un rythme tel que l'on voit apparaître une importante population de divorcés qui vivent en marge du système familial traditionnel, qui en souffrent et font souffrir les autres, à savoir leurs enfants et leurs proches.

Pour analyser la stabilité de la famille canadienne, il convient d'étudier un certain nombre de questions connexes, par exemple, les aspects juridiques du divorce au Canada, particulièrement les conséquences de la Loi sur le divorce de 1968; l'incidence des divorces; le nombre de personnes divorcées; les caractéristiques démographiques des divorcés; le taux de remariage et l'intervalle entre le divorce et le remariage.

6.1 La Loi canadienne sur le divorce de 1968

Avant 1968, la Loi sur le divorce au Canada s'inspirait largement du *Common Law* anglais et était demeurée essentiellement la même depuis 1880. La seule cause admise de divorce était l'adultére et, au Québec et à Terre-Neuve, le Parlement et non les tribunaux accordaient les divorces. Il était donc normal que les taux de divorce soient faibles⁵⁰.

En 1968, l'adoption de la Loi canadienne sur le divorce a apporté d'importantes améliorations à la loi existante. Elle a tout d'abord inclus un plus grand nombre de fautes conjugales au titre de causes de divorce et a introduit une nouvelle notion de rupture, à savoir le divorce sans tort. Lorsqu'une requête en divorce s'appuie sur une faute commise par l'un des conjoints, la procédure de divorce devient alors une confrontation entre le requérant, qui joue le rôle de la partie lésée et innocente, et le défendeur qui joue le rôle de la partie intimée et coupable. La nouvelle Loi sur le divorce considère encore l'adultére comme l'une des principales fautes conjugales et une cause de divorce. Plus du quart (27.9 %) de tous les divorces accordés entre 1969 et 1972 avaient pour motif unique l'adultére (Reed, 1975, p. 18). Cependant, les causes de

⁵⁰ Pour une analyse détaillée de l'historique de la Loi sur le divorce et de ses conséquences sur le divorce au Canada, voir "Legal Access and the Incidence of Divorce in Canada: A Socio-historical Analysis" (Pike, 1975).

granted on the basis of adultery alone (Reed, 1975, p. 18). However, the grounds for divorce were extended to include a variety of other matrimonial offenses, such as other sexual offenses (homosexuality, bestiality, sodomy and rape), prolonged alcohol or drug addition, imprisonment, and physical and mental cruelty. Of these concepts, perhaps the most significant innovation was the inclusion of mental cruelty, which is so ill-defined as to allow the court considerable latitude in its interpretation.

Before the 1968 Divorce Act, marriage was defined as a legal contract between the person and the state: hence, if a married person sought a divorce, it was necessary for the supplicant to show cause to the state as to why the marital contract should be terminated. With the passage of the 1968 Divorce Act, a truly revolutionary concept of marriage was introduced, in that marriage was defined as a legal contract between a person and another person. Under this radically different orientation, a marital partnership had the same legal status as any other kind of partnership, and could be dissolved at will whether or not the state considered that the partners had just cause to do so. The 1968 Divorce Act introduced "marital breakdown" as grounds for divorce. Marital breakdown involved a situation where there was "no reasonable hope of reconciliation", a state of affairs that could be demonstrated by the simple expedient of the husband and wife living apart for three or five years.⁵¹ The acceptability of this alternative is reflected in the fact that of all divorces granted from 1969 to 1972, nearly half (47.8%) were granted on the grounds of non-cohabitation (Reed, 1975, p. 18).

The introduction of marital breakdown as a basis for divorce has two major and far reaching implications for the legal and social meanings of marriage. Legally, what was implied was essentially a recognition of the right of a couple to divorce on demand, providing they were willing to wait to have their demands met. In essence, the 1968 Divorce Act provided married Canadians with freedom from "compulsory marriage". It was no longer necessary to consider whether or not one's spouse would "give" one a divorce: if one was willing to wait five years, one had a right to a divorce with or without the consent of the spouse.

A second important social implication of no-fault divorce legislation was that, for the first time, it was possible for a couple to obtain a divorce on "respectable" grounds. Rather than having to face an open court, and admit to or prove adultery, homosexuality, cruelty, or other socially unacceptable behaviours, a

⁵¹ The time required for a divorce to be granted depends upon which of the parties petitions the court for a divorce. If a person has been deserted, he/she has a right to a divorce after three years; however, if a person is the one who does the deserting and leaves the marital home, he/she does not have a right to divorce until five years have passed.

divorce comprend maintenant d'autres fautes conjugales, notamment les délits sexuels (actes d'homosexualité, de bestialité, de sodomie et de viol), l'alcoolisme et la toxicomanie, l'emprisonnement, et la cruauté mentale et physique. Parmi ces nouvelles causes de divorce, la plus importante est probablement la cruauté mentale, car elle reste tellement vague qu'elle donne beaucoup de latitude aux tribunaux quant à son interprétation.

Avant l'adoption de la Loi sur le divorce en 1968, le mariage était défini comme un contrat légitime entre une personne et l'État. Ainsi, une personne qui présentait une requête en divorce devait prouver à l'État le bien-fondé de l'annulation de ce contrat. Avec la nouvelle Loi sur le divorce de 1968, le gouvernement a introduit une notion tout à fait libérale du mariage, défini comme un contrat passé entre une personne et une autre personne. Dès lors, l'union conjugale avait le même statut juridique que toute autre association et pouvait être dissoute, que l'État juge pertinent ou non le motif des conjoints. La Loi sur le divorce de 1968 a introduit la "rupture du mariage" comme cause de divorce. Par rupture du mariage, on entend les cas où il n'y a pas d'espoir raisonnable de réconciliation, état de choses qu'un mari et une femme peuvent établir simplement en vivant séparés l'un et l'autre pendant trois ou cinq ans⁵¹. On constate que ce motif a été grandement utilisé, car près de la moitié (47.8 %) de tous les divorces prononcés entre 1969 et 1972 l'étaient pour cause de non-cohabitation (Reed, 1975, p. 18).

L'inclusion dans la loi de la notion de rupture du mariage, comme cause de divorce, a deux conséquences d'une grande portée sur le plan juridique et social. Sur le plan juridique, cette nouvelle notion signifie surtout qu'un couple a le droit de divorcer sur demande à condition que les deux parties soient prêtes à respecter les délais prévus avant de présenter leur requête. Essentiellement, la Loi sur le divorce de 1968 libère les Canadiens mariés du "mariage indissoluble". Il n'est plus nécessaire de savoir si l'un des conjoints accordera ou non le divorce. En effet, si l'un des conjoints est disposé à attendre cinq ans, il a le droit de divorcer avec ou sans le consentement de l'autre.

Sur le plan social, le divorce sans tort permet pour la première fois à un couple de divorcer "honorablement". Plutôt que de se présenter devant un tribunal et d'admettre ou de prouver l'adultére, l'homosexualité, la cruauté ou d'autres comportements réprobés par la société, un couple peut obtenir un divorce sans avoir à donner ses raisons. Il

⁵¹ Les délais prévus pour demander un divorce varient selon la partie qui présente la requête à un tribunal. La personne abandonnée a le droit de demander le divorce après trois ans de séparation de fait; par contre, la personne qui déserte le domicile conjugal doit attendre cinq ans.

couple could obtain a divorce without giving anyone any explanation as to why they wished to do so. The reason could be something morally reprehensible; however, it could be something as simple and as morally acceptable as falling out of love. No-fault divorce legislation was a significant step towards removing the moral stigma attached to divorce, and the effects this stigma might have upon husband, wife, and offspring. As was expected, the introduction of such revolutionary legislation, uniformly applicable in all parts of Canada, produced a dramatic increase in the incidence of divorce.

6.2 The Incidence of Divorce

In the literature pertaining to marriage and the family in the United States, it is conventional to estimate that at least one out of every four marriages,⁵² and possibly as many as one out of every three, will eventually be dissolved by divorce (Glick, 1975, p. 16). From the point of view of individuals, the relevant issue is the probability that their marriage will "work", in the sense of remaining intact until they die or are widowed. However, from the point of view of the researcher assessing family change, more relevant concerns are changes in the rates of divorce⁵³ in a given population in a given period of time.

A basic indicator of the incidence of divorce is the **crude divorce rate**, which is simply the number of divorces granted in a given year per 100,000 population.⁵⁴ For example, in 1961, in Canada as a whole, the crude divorce rate was 36.0 per 100,000 persons, compared with 137.6 in 1971, an increase of nearly fourfold in a ten-year period (Table 18). Since that time, it has continued to rise until, in 1974, the provisional estimate of the rate was 200.6 per 100,000, an increase of more than fivefold over a 13-year period.

⁵² In the United States: The Census Bureau has estimated that, if present increases continue, one fourth of women born between 1935 and 1939 will have seen their first marriage end in divorce by the time they reach age 50 in the 1980's (Scanzoni and Scanzoni, 1976, p. 465).

⁵³ One very simple way to assess the incidence of divorce is to calculate the **marriage-divorce ratio**, which is a comparison of the number of marriages in a given year with the number of divorces during that year. Thus, in 1961, the Bureau of Vital Statistics recorded approximately 20 marriages for every divorce; by 1971, this ratio had dropped to approximately five to one (*1973 Vital Statistics*, Catalogue 84-201, Table 3). However, such comparisons are misleading, in that the marriages being counted reflect family formation in a single year, whereas the divorces being counted reflect family formation over a period of up to 25 years or longer. Such ratios are therefore subject to distortion due to fluctuations in the age-sex structure of the population, as well as other potential errors resulting from comparisons between two essentially dissimilar things.

⁵⁴ Divorce rates, however calculated, are at best an approximate indicator of the extent of marital breakdown in a society. Just as there are common-law marriages, there are common-law divorces, and their existence is equally invisible and uncounted. When formal divorce is difficult or expensive to obtain, or where legal remarriage is not a goal, persons may simply cease to live together and avail themselves of the "poor-man's divorce". Some such separations may be precursors for divorce, but others may act as effective substitutes for it.

peut arriver que le motif réel soit moralement critiquable; par contre, il peut s'agir d'une raison aussi simple et moralement acceptable que, par exemple, des conjoints qui ne s'aiment plus. L'introduction de la notion de divorce sans tort constitue une étape importante qui contribuera avec le temps à faire disparaître le sentiment de culpabilité que provoque le divorce et à réduire ses effets possibles sur le mari, la femme et les enfants. Comme prévu, l'adoption de cette loi très libérale et applicable uniformément partout au Canada a favorisé l'augmentation du nombre de divorces.

6.2 Incidence des divorces

À la lecture des ouvrages spécialisés sur le mariage et la famille aux États-Unis, on constate que la plupart des auteurs estiment couramment qu'au moins un mariage sur quatre⁵² et peut-être même un sur trois se soldera éventuellement par un divorce (Glick, 1975, p. 16). Du point de vue individuel, ce qui importe, ce sont les chances que le mariage "marche", c'est-à-dire qu'il dure jusqu'à la mort de l'un des conjoints. Par contre, les spécialistes qui étudient les changements au sein de la famille s'intéressent beaucoup plus aux variations du taux de divorce⁵³ dans une population donnée au cours d'une période donnée.

L'indicateur de base de l'incidence des divorces est le **taux brut de divorce** qui est simplement le nombre de divorces prononcés au cours d'une année donnée pour 100,000 habitants⁵⁴. En 1961, par exemple, le taux brut de divorce pour l'ensemble du Canada s'élevait à 36.0 pour 100,000 personnes contre 137.6 en 1971, ce qui signifie qu'il a presque quadruplé en dix ans (tableau 18). Depuis, ce taux a continué d'augmenter et, selon une estimation provisoire, il atteignait, en 1974, 200.6 pour 100,000 habitants, ce qui révèle qu'il a plus que quintuplé en 13 ans.

⁵² Aux États-Unis, le *Census Bureau* a estimé que, si le mouvement actuel se poursuit, une femme mariée sur quatre née entre 1935 et 1939 divorcera avant d'atteindre 50 ans en 1980 (Scanzoni et Scanzoni, 1976, p. 465).

⁵³ La façon la plus simple de déterminer l'incidence des divorces est d'établir le rapport entre les mariages et les divorces, c'est-à-dire de comparer le nombre de mariages dans une année donnée au nombre de divorces durant cette même année. Ainsi en 1961, le Service de la statistique de l'état civil a enregistré 20 mariages pour chaque divorce; en 1971, ce rapport était passé à environ cinq sur un (*La statistique de l'état civil, 1973*, no 84-201 au catalogue, tableau 3). Ces comparaisons sont toutefois trompeuses puisque les chiffres sur les mariages représentent le nombre de couples qui ont fondé un foyer au cours d'une même année, alors que ceux sur les divorces comprennent les personnes qui ont fondé une famille il y a 25 ans ou plus. Des variations dans la structure selon l'âge et le sexe de la population, de même que d'autres erreurs commises du fait que l'on compare deux éléments essentiellement différents, peuvent par conséquent fausser ces rapports.

⁵⁴ Peu importe la méthode de calcul utilisée, le taux de divorce est tout au plus un indicateur approximatif du nombre de ruptures de mariage dans une société. Tout comme il existe des unions consensuelles, il existe également des séparations de fait et il est presque impossible de les dénombrer. Lorsque le divorce est difficile à obtenir ou qu'il est trop cher, ou lorsque le remariage n'est pas le but visé par le divorce, les conjoints peuvent simplement cesser de vivre ensemble et ainsi se prévaloir du "divorce des pauvres". Certaines séparations peuvent présager un divorce, alors que dans d'autres cas, elles constituent une solution de rechange.

TABLE 18. The Incidence of Divorce, Canada and the United States, Selected Years, 1941-1974

TABLEAU 18. Incidence des divorces, Canada et États-Unis, 1941-1974

Year — Année	Canada		United States — États-Unis	
	Number of divorces Nombre de divorces	Crude divorce rate Taux brut de divorce	Number of divorces Nombre de divorces	Crude divorce rate Taux brut de divorce
1941	2,462	21.4	293,000	220.0
1951	5,270	37.6	381,000	250.0
1961	6,563	36.0	414,000	230.0
1962	6,768	36.4	413,000	222.0
1963	7,686	40.6	428,000	227.0
1964	8,623	44.7	450,000	235.0
1965	8,974	45.7	479,000	247.0
1966	10,239	51.2	499,000	255.0
1967	11,165	54.8	523,000	265.0
1968	11,343	54.8	584,000	293.0
1969	26,093	124.2	639,000	317.0
1970	29,775	139.8	708,000	350.0
1971	29,685	137.6	773,000	370.0
1972	32,389	148.4	845,000	410.0
1973	36,704	166.1	915,000	440.0
1974	45,019	200.6	970,000	460.0

Note: The crude divorce rate is calculated per 100,000 total population. Data for 1974 are provisional. — Nota: Le taux brut de divorce est calculé pour 100,000 habitants. Les données pour l'année 1974 sont provisoires.

Source: 1974 *Vital Statistics*, Catalogue 84-201, Table 14; 1972 *Vital Statistics of the United States*, Vol. III, Table 2.1. — La statistique de l'état civil, 1974, n° 84-201 au catalogue, tableau 14; 1972 *Vital Statistics of the United States*, vol. III, tableau 2.1.

It is possible that the marriages of Canadians are in fact significantly less satisfactory than they were ten years ago. However, it seems more plausible to assume that a considerable proportion of the rising divorce rate is due to the increased availability of divorce following the 1968 Divorce Act. Recent court proceedings may be serving to ratify officially conditions of marital breakdown which have existed for many years but which, until recently, were not legal grounds for divorce. If such is the case, one might postulate that in future years the divorce rate will start to decline.

Even if the current rise in divorce rates is indicative of real changes in the stability of the Canadian family, it is important to remember that in international terms, such rates are still relatively low. For example, although rates of divorce have increased in both Canada and the United States, our present rate of 200.6 is considerably less than their rate in 1941, which was 220.0. Provisional figures for 1974 indicate that the rate in Canada is less than half the rate in the United States (Table 18).

Il est possible que les Canadiens soient en fait moins heureux en ménage qu'il y a dix ans. Cependant, il semble plus plausible de croire que l'augmentation du taux de divorce dépend en grande partie du fait qu'il est plus facile d'obtenir un divorce depuis l'adoption de la Loi sur le divorce de 1968. Les nouvelles procédures permettent de ratifier officiellement des ruptures de mariage qui existaient depuis bon nombre d'années, mais qui, jusqu'à tout dernièrement, n'étaient pas considérées comme des motifs légaux de divorce. Si tel est le cas, on serait justifié d'affirmer que, dans les années à venir, le taux de divorce va commencer à baisser.

Même si la hausse actuelle du taux de divorce traduit de véritables changements dans la famille canadienne, il importe de se rappeler que ces taux sont encore relativement bas à l'échelon international. Par exemple, bien que les taux de divorce aient augmenté à la fois au Canada et aux États-Unis, le taux actuel de 200.6 au Canada est considérablement moins élevé que celui qu'a connu les États-Unis en 1941, soit 220.0. Des chiffres provisoires de 1974 révèlent que le taux de divorce au Canada est moins de la moitié de celui des États-Unis (tableau 18).

Since in the total population, the only persons at risk of getting a divorce are those currently married, a more valid indicator is a refined divorce rate, based on the number of divorces in a given year per 100,000 wives. Thus, in 1961, the refined divorce rate was 163.9 compared with 607.1 in 1971 (*1971 Census of Canada, Catalogue 92-717, Table 17*). Although refined rates are more precise measures,⁵⁵ conclusions regarding over-all trends are approximately the same as with crude rates. Thus, from 1961 to 1971, the crude divorce rate increased 3.8 times, and the refined divorce rate increased 3.7 times.

6.3 The Prevalence of Divorced Persons

Considerations of the incidence of divorce, especially those which emphasize the rapid escalation of divorce rates, tend to give the misleading impression that a substantial and an increasing proportion of the adult population is divorced. In fact, at any one point in time, the prevalence of divorced persons in Canada is exceedingly small. Thus, in 1961, of all persons, only 0.2% of the males and 0.3% of the females were divorced (Table 19). Such statistics are misleading, however, in that they include a large proportion of the population who are children and some persons who have never been married. More significantly, in 1971, of all persons ever married, 1.4% of the men and 1.8% of the women were divorced.

⁵⁵ Roberts and Krishnan (1973) have demonstrated the utility of using refined divorce rates, especially for regional comparisons, and provide detailed data on divorce from 1961 to 1969.

Puisque, dans l'ensemble de la population, les seules personnes susceptibles de divorcer sont celles qui sont actuellement mariées, un indicateur encore plus précis est le taux net de divorce établi d'après le nombre de divorces prononcés dans une année donnée pour 100,000 femmes mariées. Ainsi, de 163.9 en 1961, le taux net de divorce est passé à 607.1 en 1971 (*Recensement du Canada de 1971, n° 92-717 au catalogue, tableau 17*). Bien que les taux nets soient des mesures plus précises⁵⁵, les conclusions que l'on peut en tirer, en ce qui concerne les tendances globales, ne diffèrent pas beaucoup de celles que suggèrent les taux bruts. À titre d'exemple, de 1961 à 1971, le taux brut de divorce a augmenté de 3.8 fois et le taux net, de 3.7 fois.

6.3 Nombre de personnes divorcées

Les études sur l'incidence des divorces et, en particulier, celles qui soulignent la hausse rapide du taux de divorce, peuvent à tort donner l'impression qu'une proportion toujours croissante de la population adulte est divorcée. En fait, peu importe la période de référence, le nombre de personnes divorcées au Canada est extrêmement bas. Ainsi, en 1961, seulement 0.2 % des hommes et 0.3 % des femmes de l'ensemble de la population étaient divorcés (tableau 19). Ces statistiques sont toutefois trompeuses, car elles incluent les enfants et les personnes qui ne se sont jamais mariées. Il est bien plus significatif de dire qu'en 1971, 1.4 % des hommes et 1.8 % des femmes, dans l'ensemble des personnes non célibataires, étaient divorcés.

⁵⁵ Roberts et Krishnan (1973) ont démontré l'utilité des taux nets de divorce, en particulier pour comparer des régions et obtenir des données détaillées sur les divorces entre 1961 et 1969.

TABLE 19. The Prevalence of Divorced Persons, Canada, 1941-1971

TABLEAU 19. Nombre de personnes divorcées, Canada, 1941-1971

Year — Année	Male — Hommes			Female — Femmes		
	Number of divorced men — Nombre de divorcés	Percentage of all males — Pourcentage de l'ensemble des hommes	Percentage of men ever married — Pourcentage des hommes non célibataires	Number of divorced women — Nombre de divorcées	Percentage of all females — Pourcentage de l'ensemble des femmes	Percentage of women ever married — Pourcentage des femmes non célibataires
1941	6,569	0.1	0.3	7,463	0.1	0.3
1951	13,115	0.2	0.4	18,883	0.3	0.5
1961	22,097	0.2	0.5	30,495	0.3	0.7
1971	74,355	0.7	1.4	100,755	0.9	1.8

Note: 1941 figures exclude Newfoundland. — Nota: Les chiffres de 1941 ne comprennent pas Terre-Neuve.

Source: 1961 *Census of Canada*, Catalogue 92-544, Table 28; 1971 *Census of Canada*, Catalogue 92-730, Table 1. — *Recensement du Canada de 1961, n° 92-544 au catalogue, tableau 28; Recensement du Canada de 1971, n° 92-730 au catalogue, tableau 1.*

6.4 Demographic Characteristics Associated With Divorce

Demographic factors associated with divorce can be assessed in two ways: by an examination of persons who are currently divorcing, at the time they are actually being processed by the courts; and by an examination of persons who, at a given point in time, are currently divorced. Data for the first approach are drawn from judicial records, specifically from the Central Divorce Registry, and are reflected in the excellent preliminary analysis done by Reed (1975). Data for the second approach are drawn from the census and from vital statistics, and are reflected in the work of persons such as Peters (1975a, 1975b).

With the passage of the 1968 Canadian Divorce Act, the federal Department of Justice established a Central Divorce Registry, which provides considerable data concerning the characteristics of persons at the time of their divorce. Since such a registry did not exist in 1961, decade comparisons are impossible; however, even over a few years, some trends are apparent. Divorce rates are clearly age-related, with the most probable time for women being 25-29, where the rate per 100,000 wives reaches over 800 (Table 20).

Data from the 1971 Census clearly show that the prevalence of divorced persons is consistently associated with urban residence compared with rural residence (Table 21). Several factors contribute to this discrepancy. The phenomenon is probably due in part simply to the higher rate of divorce in urban areas. However, in addition, it seems probable that divorce is less socially acceptable in rural than in urban areas. Divorced persons in rural areas may therefore feel stigmatized and subjected to considerable pressure to remarry and thereby to re-establish their respectability in the community. Opportunities for remarriage may be limited in rural settings, providing an incentive for migration to urban areas, where there is a larger pool of potentially eligible mates. Selective migration may also occur among those rural divorced persons who do not wish to remarry, and who correctly perceive that their unusual decision will be more accepted in an urban than in a rural environment.

Another noteworthy characteristic of divorced persons is that, at every age and in both rural and urban areas, divorced women consistently outnumber divorced men. Two factors contribute to this disparity: first, as will be shown, male rates of remarriage are higher than female rates; and secondly, whether or not remarriage occurs, males are likely to die sooner than their ex-wives.

6.4 Caractéristiques démographiques des divorcés

Il existe deux façons de déterminer les caractéristiques démographiques des divorcés: étudier le cas des personnes en instance de divorce et dont la cause est actuellement devant les tribunaux, et celui des personnes qui, à un moment donné, sont effectivement divorcées. Dans le premier cas, les données sont tirées des dossiers judiciaires et, en particulier, du Bureau central d'enregistrement des divorces; elles sont incluses dans l'excellente analyse préliminaire de Reed (1975). Dans le second cas, les données proviennent du recensement et de la statistique de l'état civil; elles sont fournies dans les ouvrages spécialisés d'auteurs tel que Peters (1975a, 1975b).

Après l'adoption de la Loi canadienne sur le divorce en 1968, le ministère fédéral de la Justice a mis sur pied un Bureau central d'enregistrement des divorces qui peut fournir un nombre considérable de données sur les caractéristiques des personnes, au moment de leur divorce. Puisque aucun bureau du genre n'existe en 1961, il est impossible de faire des comparaisons sur une période de dix ans. Toutefois, on peut dégager certaines tendances portant sur quelques années. Il est évident que les taux de divorce sont liés à l'âge: le plus grand nombre de femmes susceptibles de divorcer font partie du groupe d'âge de 25-29 ans où le taux pour 100,000 femmes mariées s'élève à plus de 800 (tableau 20).

Les données du recensement de 1971 indiquent clairement que les personnes divorcées se retrouvent davantage dans le milieu urbain que dans le milieu rural (tableau 21). Plusieurs facteurs justifient cet écart. Il est probable que le phénomène soit dû, en partie, tout simplement au fait que le taux de divorce est plus élevé dans les régions urbaines. Il semble, en outre, probable que le divorce soit socialement moins accepté dans les régions rurales que dans les régions urbaines. Par conséquent, les personnes divorcées vivant dans des régions rurales peuvent se sentir coupables et se voir dans l'obligation de se remarier, afin de rétablir leur respectabilité auprès de leur milieu. Les possibilités de remariage étant vraisemblablement plus limitées dans le milieu rural, les divorcés sont alors contraints d'aller s'installer dans les régions urbaines où il est plus facile de trouver un nouveau conjoint. Il y a également le cas des personnes divorcées vivant dans une région rurale, qui ne désirent pas se remarier et considèrent à raison que leur nouvelle situation sera davantage acceptée dans un milieu urbain.

Il convient de souligner comme autre caractéristique des personnes divorcées que, peu importe l'âge et la région, les divorcées sont toujours plus nombreuses que les divorcés. Deux facteurs peuvent expliquer cette situation. Tout d'abord, comme on le verra plus loin, le taux de remariage est plus élevé chez les hommes que chez les femmes et, deuxièmement, qu'il y ait remariage ou pas, il est plus probable que les hommes meurent avant leur ex-épouse.

TABLE 20. Age-specific Divorce Rates, Canada, 1969 - 1971
TABLEAU 20. Taux de divorce selon l'âge, Canada, 1969 - 1971

Age Âge	Mean number of wives per year Nombre moyen d'épou- ses par année	Mean number of new divorcees per year Nombre moyen de nouvelles divorcées par année	Mean divorce rate per year per 100,000 wives Taux moyen de divorce par année pour 100,000 épouses
15-19 years - ans	74,572	221	296.3
20-24 " "	502,157	3,569	710.7
25-29 " "	616,552	5,003	811.4
30-34 " "	559,010	4,043	723.2
35-44 " "	1,108,262	6,663	601.2
45+ " "	1,918,465	5,749	299.6
All ages - Tous les âges	4,779,018	26,966	564.2

Note: The number of wives and the number of new divorcees are both based on a three-year average. The total number of divorcees includes an average of 1,718 or 6.4% whose age was not stated at the time of the divorce. — Nota: Le nombre d'épouses et le nombre de nouvelles divorcées sont calculés sur une moyenne de trois ans. Le nombre total de divorcées inclut quelque 1,718 femmes ou 6.4 % dont l'âge n'était pas connu au moment du divorce.

Source: 1966-1972 Population Estimates by Marital Status, Sex and Age, Catalogue 91-203. — Estimations de la population suivant l'état matrimonial, l'âge et le sexe de 1966 à 1972, no 91-203 au catalogue.

TABLE 21. Prevalence of Divorced Persons, by Sex, Age and Place of Residence, Canada, 1971
TABLEAU 21. Nombre de personnes divorcées selon le sexe, l'âge et le lieu de résidence, Canada, 1971

Age Âge	All of Canada Ensemble du Canada		Urban Canada Régions urbaines du Canada	
	Male Hommes	Female Femmes	Male Hommes	Female Femmes
15-19 years - ans	0.04	0.05	0.04	0.06
20-24 " "	0.22	0.55	0.24	0.60
25-29 " "	0.86	1.54	0.93	1.75
30-34 " "	1.28	2.00	1.42	2.30
35-39 " "	1.47	2.11	1.61	2.45
40-44 " "	1.56	2.11	1.72	2.46
45-49 " "	1.59	2.02	1.74	2.38
50-54 " "	1.54	1.88	1.71	2.20
55-59 " "	1.47	1.73	1.60	2.04
60-64 " "	1.35	1.46	1.45	1.69
All ages - Tous les âges	0.99	1.32	1.08	1.53

Note: Urban areas include those with populations living in (1) incorporated cities, towns and villages with a population of 1,000 or over; (2) unincorporated places of 1,000 or over having a population density of at least 1,000 per square mile; (3) the built-up fringes of (1) and (2) having a minimum population of 1,000 and a density of at least 1,000 per square mile. — Nota: Les régions urbaines comprennent la population (1) des cités, villes et villages constitués de 1,000 habitants et plus; (2) des localités non constituées de 1,000 habitants et plus, ayant une densité de population d'au moins 1,000 personnes au mille carré; (3) des banlieues bâties de (1) et (2) ayant une population minimale de 1,000 habitants et une densité de population d'au moins 1,000 habitants au mille carré.

Source: 1971 Census of Canada, Catalogue 92-730, Table 1. — Recensement du Canada de 1971, no 92-730 au catalogue, tableau 1.

One demographic characteristic that is commonly believed to be associated with a high probability of divorce is early marriage, especially teen-age marriage. Explanations for this correlation range from the general immaturity of the persons involved to the increased likelihood that the marriage will be "forced", in that the bride was already pregnant at the time of her wedding (Nye and Berardo, 1973, p. 229).

Obviously, the census cannot include questions of premarital pregnancy, but it is possible to assess the relationship between age at marriage and subsequent divorce. In 1971, of all women aged 25-34 who had ever been married, those who were married as teenagers were three times more likely to be divorced than were women who had married at 23 or 24 (Table 22). However, the inferences to be drawn from such data depend, as always, upon the way the data are reported. An alternative and equally valid comment is that the difference in risk of divorce is about 3% compared with 1%, and that 10-19 years after their first marriage, over 90% of teen-age brides were living with a husband.⁵⁶ Moreover, some of the apparent difference in divorce rates between younger and older brides must be accounted for by marriage duration: those married at age 23-24 had, by 1971, fewer years at risk of separation or divorce, and some of them may have been married for as little as one year.

On considère en général que les mariages précoces et, en particulier, ceux entre adolescents, présentent de plus grandes probabilités de divorce que les autres. Cette corrélation résulterait du manque de maturité générale des époux au moment du mariage et des plus grandes chances que le mariage soit "forcé", parce que la mariée est déjà enceinte (Nye et Berardo, 1973, p. 229).

Bien que le recensement ne puisse pas, de toute évidence, inclure des questions sur les grossesses avant le mariage, il est possible d'établir le rapport entre l'âge au mariage et les probabilités de divorce. En 1971, de l'ensemble des femmes âgées de 25-34 ans et qui avaient déjà été mariées, celles qui s'étaient mariées adolescentes étaient trois fois plus susceptibles d'être divorcées que celles qui s'étaient mariées à 23 ou 24 ans (tableau 22). Toutefois, les conclusions que l'on peut tirer de ces données dépendent, comme toujours, de la façon dont les données sont présentées. On peut ainsi dire que le risque de divorce s'élève à environ 3 % chez les femmes qui se sont mariées adolescentes, contre 1 % chez celles qui se sont mariées vers 23 ou 24 ans, et que plus de 90 % des femmes mariées alors qu'elles étaient adolescentes étaient toujours mariées 10 à 19 ans après leur premier mariage⁵⁶. En outre, l'écart apparent entre les épouses plus jeunes et celles qui sont plus âgées est dû en partie à la durée du mariage. En effet, les femmes qui se sont mariées à 23 ou 24 ans avaient, en 1971, été exposées au divorce ou à la séparation pendant un moins grand nombre d'années, certaines d'entre elles n'étant mariées que depuis à peine un an.

⁵⁶ This cannot be interpreted as meaning that over 90% of these brides achieved stable marriages: some may have been divorced or widowed, and subsequently remarried by age 25-34.

⁵⁶ Cela ne signifie pas que 90 % de ces femmes ont eu un mariage stable; certaines peuvent s'être remariées entre 25-34 ans, après un divorce ou un veuvage.

TABLE 22. Marital Status of Women Ever Married, Age 25-34, by Age at First Marriage, Canada, 1971

TABLEAU 22. État matrimonial des femmes non célibataires, âgées de 25-34 ans, selon l'âge au premier mariage, Canada, 1971

Marital status in 1971 État matrimonial en 1971	Age at first marriage Âge au premier mariage		
	15-19 (n = 384,330)	20-22 (n = 482,790)	23-24 (n = 200,640)
	per cent - pourcentage		
Married, husband present - Mariée, mari présent . . .	90.3	94.2	95.4
Married, husband absent - Mariée, mari absent . . .	0.9	0.8	0.9
Separated - Séparée	5.7	3.4	2.6
Divorced - Divorcée	3.2	1.7	1.2
Total	100.1	100.1	100.1

Note: Totals exclude widows. Because of their relatively young age, of the total of 1,075,745 ever-married women of these ages, only 7,985 or 0.7% are widows. Totals may exceed 100.0% due to rounding. — Nota: Les totaux ne comprennent pas les veuves. En raison de leur âge relativement jeune, seulement 7,985 des 1,075,745 femmes non célibataires ou 0.7 % de ce groupe d'âge sont veuves. Les totaux peuvent être supérieurs à 100.0 % parce que les chiffres ont été arrondis.

Source: 1971 Census of Canada, Unpublished Special Tabulation prepared by R. Sproule. — Recensement du Canada de 1971, Totalisations spéciales non publiées préparées par R. Sproule.

By definition, a divorced person can be a family head only if he/she shares dwelling with a never-married child. Although it is commonly believed that the number and age of children in a marriage is a significant factor in a couple's decision to stay married or to seek a divorce, available data seem to indicate that the presence or absence of dependent children is a less significant factor than it was in the past. Thus, in 1969, 45.1% of all divorces involved dependent children; only three years later in 1972, more than half (55.8%) of them did so (Table 23). The increase in the proportion of divorces involving dependent children is reflected in the proportions of divorced persons who are family heads. In 1961, 11.9% of divorced men and 42.6% of divorced women were family heads; by 1971, these proportions had risen to 15.4% of divorced men and 45.6% of divorced women.⁵⁷ The male-female disparity in these proportions is partly a result of differential rates of remarriage, but is predominantly a consequence of the typical pattern whereby the wife retains custody of the children, and exchanges child-care services for child support from the husband.

Une personne divorcée ne peut, par définition, être chef de famille que si elle partage un logement avec un enfant célibataire. Bien que l'on considère généralement que le nombre d'enfants et leur âge sont des facteurs déterminants dans la décision d'un couple de rester marié ou de divorcer, les données disponibles semblent indiquer que la présence ou l'absence d'enfants à charge est un facteur moins important que dans le passé. Ainsi, en 1969, 45.1 % de tous les couples divorcés comptaient des enfants à charge; seulement trois années plus tard, soit en 1972, plus de la moitié (55.8 %) des couples divorcés avaient cette particularité (tableau 23). L'augmentation du nombre de divorces entre conjoints ayant des enfants à charge se reflète dans le nombre de personnes divorcées qui sont chefs de famille. En 1961, 11.9 % des divorcés et 42.6 % des divorcées étaient chefs de famille; en 1971, ces pourcentages étaient passés à 15.4 % chez les hommes et à 45.6 % chez les femmes⁵⁷. L'écart entre ces pourcentages est attribuable en partie aux taux de remariage différents, mais surtout au fait que, le plus souvent, la femme a la garde des enfants en échange du soutien financier de l'époux.

TABLE 23. Divorces by Number of Dependent Children Involved, Canada, 1969-1972

TABLEAU 23. Divorces selon le nombre d'enfants à charge, Canada, 1969-1972

Year Année	Number of divorces Nombre de divorces	Percentage involving dependent children Pourcentage des personnes divorcées ayant des enfants à charge			
		None Aucun	One Un	Two Deux	Three and over Trois et plus
1969	21,989	54.9	18.7	14.2	12.2
1970	29,238	46.9	20.6	17.2	15.3
1971	29,672	44.6	20.9	18.3	16.2
1972	32,364	44.2	21.9	18.4	15.5

Source: Canada Year Book, 1974, p. 184. — Annuaire du Canada, 1974, p. 200.

6.5 The Divorce Paradox: Remarriage After Divorce

At first inspection, discussions of divorce in Canada appear paradoxical. On the one hand, there is clear evidence that the divorce rate is rapidly increasing; by any measure, during the decade from 1961 to 1971, the number and rate of divorces increased

⁵⁷ In 1961, there were 22,097 divorced men and 30,495 divorced women (*1961 Census of Canada*, Catalogue 92-544, Table 28). Of these, 2,631 of the men and 13,005 of the women were family heads (*1961 Census of Canada*, Catalogue 93-516, Table 72). In 1971, there were 74,355 divorced men and 100,755 divorced women (*1971 Census of Canada*, Catalogue 92-730, Table 1). Of these, 11,420 of the men and 45,960 of the women were family heads (*1971 Census of Canada*, Catalogue 93-718, Table 50).

6.5 Divorce et remariage

De prime abord, le résultat des études sur le divorce au Canada semble paradoxal. D'une part, il est tout à fait évident que le taux de divorce augmente rapidement: peu importe la méthode de calcul utilisée, le nombre et le taux de divorce ont presque quadruplé entre 1961 et 1971.

⁵⁷ En 1961, il y avait 22,097 divorcés et 30,495 divorcées (*Recensement du Canada de 1961*, no 92-544 au catalogue, tableau 28), dont 2,631 hommes et 13,005 femmes étaient chefs de famille (*Recensement du Canada de 1961*, no 93-516 au catalogue, tableau 72). En 1971, on dénombrait 74,355 divorcés et 100,755 divorcées (*Recensement du Canada de 1971*, no 92-730 au catalogue, tableau 1), dont 11,420 hommes et 45,960 femmes étaient chefs de famille (*Recensement du Canada de 1971*, no 93-718 au catalogue, tableau 50).

by almost fourfold. On the other hand, the proportion of adults who are divorced remains minute. In 1971, of all persons over the age of 15, only a very small fraction, 1.2%, reported that they were currently divorced. Even among high risk groups, such as young urban women, the proportion remained small (Table 21). The paradoxical combination of a high incidence of divorce and a low prevalence of divorced persons can be explained in terms of two related factors: high rates of remarriage and, among those who do remarry, relatively short-time periods spent in the divorced state.⁵⁸

6.5.1 Rates of remarriage — The best indicators of patterns of remarriage are data based on individual marital histories. In the census of the population of the United States, data are collected concerning the number and duration of an individual's marriages. However, in Canada, only two relevant questions are asked: what is your current marital status, and if married, what was your age at the time of your first marriage? Data are therefore available concerning persons ever married, and persons currently married, but there is no way to differentiate between a woman who married for the first time at 18 and stayed married for the next 40 years, and another woman who was also a teen-age bride, and also married at age 58, but who in the meantime had been divorced and/or widowed one or more times. In the United States, it is conventional to estimate that about four out of every five divorced persons will eventually remarry (Glick, 1975, p. 17). The available data concerning Canadian populations also indicate that most persons who divorce will get married again.

At the time of marriage, the Bureau of Vital Statistics collects data on bridegrooms and brides, including their present marital status. Since 1961, the proportion of persons who marry from a divorced status has been steadily increasing, until in 1974 nearly one out of ten brides and bridegrooms had had at least one previous marriage terminated in divorce (Table 24).

A more direct and more relevant indicator of remarriage is simply remarriage rates, calculated from census data on the number of divorced persons and vital statistics data on the number of bridegrooms and brides who are divorced at the time of their wedding. Although male rates of remarriage are consistently higher than female rates, over the past decade both have declined. In 1961, the remarriage rate per 1,000 divorced persons was 229.1 for men and 161.8 for women; by 1971, the rates had declined to 208.7 and 142.4 respectively (*1961 Vital Statistics, Catalogue 84-201; 1971 Vital Statistics, Catalogue 84-201; 1961 Census of Canada, Catalogue 92-552, Table 78; 1971 Census of Canada, Catalogue 92-730, Table 1*).

D'autre part, le nombre d'adultes divorcés demeure très faible. En 1971, une très petite fraction seulement (1.2 %) des personnes âgées de plus de 15 ans a déclaré être divorcée. Même dans les groupes où le risque de divorce est élevé, par exemple, chez les jeunes femmes vivant dans des régions urbaines, la proportion de personnes divorcées est restée faible (tableau 21). Le taux de divorce élevé et le faible nombre de personnes divorcées, quoique paradoxaux, peuvent s'expliquer en fonction de deux facteurs connexes: le taux élevé de remariage et la durée relativement courte du divorce⁵⁸.

6.5.1 Taux de remarriage — Les données sur les antécédents matrimoniaux constituent les indicateurs les plus précis des tendances de remarriage. Dans les recensements de la population aux États-Unis, on recueille des données sur le nombre et la durée des mariages d'une personne. Au Canada, par contre, on ne pose que deux questions sur ce sujet: Quel est votre état matrimonial actuel et, si vous êtes marié, quel âge aviez-vous au moment de votre premier mariage? On dispose donc de données sur les personnes non célibataires et sur celles qui sont actuellement mariées, mais il est impossible de faire la différence entre une femme qui s'est mariée pour la première fois à 18 ans et qui est demeurée mariée durant 40 ans, et une autre qui s'est également mariée adolescente, qui est toujours mariée à 58 ans, mais qui, entre-temps, a divorcé ou est devenue veuve une ou plusieurs fois. Aux États-Unis, il est normal d'estimer qu'environ quatre personnes divorcées sur cinq vont éventuellement se remettre (Glick, 1975, p. 17). Les données disponibles sur la population canadienne révèlent également que la majorité des personnes qui divorcent vont se remettre.

Au mariage, le Service de la statistique de l'état civil recueille des données sur l'époux et l'épouse, y compris leur état matrimonial actuel. Depuis 1961, le nombre de personnes divorcées qui se remarient a augmenté de façon continue; en 1974, parmi les époux et les épouses qui venaient de se marier, près d'un sur dix avait précédemment divorcé au moins une fois (tableau 24).

Un autre indicateur plus direct et plus juste du remariage est le taux de remariage qui est établi d'après les données de recensement sur le nombre de personnes divorcées et d'après les données de la statistique de l'état civil sur le nombre de conjoints divorcés au moment de leur mariage. Bien que le taux de mariage soit considérablement plus élevé chez les hommes que chez les femmes, il a diminué dans les deux groupes au cours de la dernière décennie. En 1961, le taux de remariage pour 1,000 personnes divorcées atteignait 229.1 chez les hommes et 161.8 chez les femmes; en 1971, les taux étaient tombés à 208.7 et 142.4 respectivement (*La statistique de l'état civil, 1961, n° 84-201 au catalogue; La statistique de l'état civil, 1971, n° 84-201 au catalogue; Recensement du Canada de 1961, n° 92-552 au catalogue, tableau 78; Recensement du Canada de 1971, n° 92-730 au catalogue, tableau 1*).

⁵⁸ Pour une discussion de certains facteurs sociaux et psychologiques du remariage, voir Schlesinger (1971).

⁵⁸ Pour une étude plus détaillée de certains facteurs sociaux et psychologiques du remariage, voir Schlesinger (1971).

TABLE 24. Proportion of Bridegrooms and Brides With the Status of Divorced, Canada, 1961-1974

TABLEAU 24. Proportion d'hommes et de femmes se remariant après un divorce, Canada, 1961-1974

Year Année	Proportion of bridegrooms divorced	Proportion of brides divorced
	Proportion d'époux déjà divorcés	Proportion d'épouses déjà divorcées
1961	3.9	3.8
1962	4.0	3.9
1963	4.2	4.1
1964	4.4	4.1
1965	4.4	4.2
1966	4.6	4.3
1967	4.7	4.3
1968	4.7	4.4
1969	6.9	6.4
1970	7.6	6.9
1971	8.1	7.5
1972	8.5	7.7
1973	9.5	8.6
1974	10.7	9.6

Source: 1974 Vital Statistics, Catalogue 84-201. — *La statistique de l'état civil, 1974*, n° 84-201 au catalogue.

6.5.2 Time intervals between divorce and remarriage — Studies of divorce and remarriage in the United States indicate that the average time interval between marriages is relatively short,⁵⁹ usually no more than several years.⁶⁰ Since Canadian official statistics do not provide direct information on individual marital histories, and hence cannot directly reflect the average length of time from divorce to remarriage, it is useful to consider an indirect way of estimating that time interval. In epidemiology, researchers who are concerned with estimating the duration of an illness or disease employ a very simple, but very reliable, formula as a basis for such calculations. It simply states that:

An important relation exists between prevalence and incidence. It may be expressed as follows: P varies as the product of I and D, where P is prevalence, I is incidence, and D is the average duration of the disease from onset to termination. (MacMahon and Pugh, 1970, p. 65)

⁵⁹ It is important to remember that although the time between formal divorce and remarriage may be relatively short, this does not mean that persons move quickly from one relationship to the next. Most divorces are preceded by a period of separation before litigation begins, and the divorce proceedings themselves may take some time. For example, Goode (1956, p. 141) found that although the median time between divorce and remarriage in his sample of couples in the United States was 2.7 years, the median time between final separation from one's husband or wife and remarriage to another was actually six years.

⁶⁰ Of divorced persons in the United States, over half remarry before the third year and over six-sevenths within 15 years (Bernard, 1956, p. 57). Of those who do remarry, two-thirds remarry within two years, and three-fourths within three years (Nye and Berardo, 1973, p. 520).

6.5.2 Intervalle entre le divorce et le remariage — Des études sur le divorce et le remariage effectuées aux États-Unis révèlent que l'intervalle moyen entre les mariages est relativement court⁵⁹, habituellement pas plus de quelques années⁶⁰. Puisque les statistiques officielles du Canada ne donnent aucun renseignement précis sur les antécédents matrimoniaux de chacun et, par conséquent, ne peuvent indiquer clairement l'intervalle moyen entre le divorce et le remariage, il est utile d'envisager un moyen indirect de déterminer cet intervalle. En épidémiologie, les chercheurs qui travaillent à prévoir la durée d'une maladie utilisent une formule très simple, mais très fiable pour ce genre de calculs. Voici en quoi elle consiste:

Il existe un lien important entre la prévalence et l'incidence qu'on peut exprimer comme suit: P varie en fonction du produit de I et D, P étant la prévalence, I l'incidence et D la durée moyenne de la maladie du début à la fin. (MacMahon et Pugh, 1970, p. 65)

⁵⁹ Le fait que l'intervalle entre le divorce officiel et le remariage soit relativement court ne signifie pas pour autant que les gens passent rapidement d'un état à un autre. La plupart des divorces sont précédés d'une période de séparation avant le procès, et les procédures de divorce proprement dites peuvent être assez longues. Par exemple, Goode (1956, p. 141) a constaté que, bien que la période médiane entre les divorces et les remariages dans son échantillon de couples aux États-Unis ait été de 2.7 ans, l'intervalle médian entre la séparation définitive d'un conjoint et son remariage était de six ans.

⁶⁰ Aux États-Unis, plus de la moitié des personnes divorcées se remarient avant la troisième année de divorce et plus des six septièmes, dans les 15 années qui suivent (Bernard, 1956, p. 57). Les deux tiers des personnes qui se remarient le font dans les deux années qui suivent le divorce et les trois quarts, moins de trois ans plus tard (Nye et Berardo, 1973, p. 520).

Using a simple and non-pejorative analogy,⁶¹ if one considers the status of being divorced to be like a "disease", the onset of which occurs with the granting of a divorce decree, and if one considers the termination of this "disease" to be remarriage,⁶² it is possible to estimate the length of time divorced persons remain in that status. Thus:

$$\frac{\text{Estimated mean duration of divorced status}}{\text{Prevalence of divorced persons in the population in a given year}} = \frac{\text{Incidence of divorced persons added to the population in a given year}}{\text{Incidence of divorced persons added to the population in a given year}}$$

Prevalence figures are available from census counts of population by marital status; incidence figures are available from vital statistics by simply taking the number of divorces granted in a year and multiplying by two.⁶³

⁶¹ The idea of applying this formula to the analysis of family data was suggested to me by Dr. James M. Wanklin of the Department of Epidemiology of the University of Western Ontario.

⁶² It is, of course, possible that some persons will leave the divorced status not due to remarriage but due to death. However, since the average age of getting a divorce is relatively young, 39.3 years for men and 36.1 years for women, almost all of the attrition from the divorced status may be assumed to be due to remarriage, and the distortion of estimates due to mortality may be assumed to be relatively unimportant.

⁶³ The reliability and validity of this formula depends upon the assumption that the incidence of the "disease" is relatively stable during the time immediately prior to the time when the estimates are made. Before 1968, Canadian divorce rates were low but stable, and hence one can have considerable confidence in estimates for 1961. However, the new Divorce Act did produce an upsurge in the divorce rate in 1969 and 1970, a fact which may have some impact on estimates of 1971. To the extent that the estimates are distorted, there would be a tendency to err in the direction of underestimating the length of time spent in the divorced status.

Sans vouloir établir une analogie péjorative, on peut faire un parallèle entre le divorce et la maladie⁶¹. En effet, si l'on considère le divorce comme une "maladie", dont le début correspond au moment où le divorce est prononcé et la fin, au remariage⁶², il est possible de prévoir la durée du divorce. Ainsi:

$$\frac{\text{Durée moyenne prévue}}{\text{Prévalence du divorce dans la population au cours d'une année donnée}} = \frac{\text{Incidence des nouveaux divorces au cours d'une année donnée}}{\text{Incidence des nouveaux divorces au cours d'une année donnée}}$$

Les données sur la prévalence proviennent des chiffres du recensement de la population relatifs à l'état matrimonial. Celles sur l'incidence sont tirées de la statistique de l'état civil: il suffit de multiplier par deux le nombre de divorces prononcés dans une année⁶³.

⁶¹ Le docteur James M. Wanklin du Département d'épidémiologie de l'Université de Western Ontario nous a proposé d'appliquer cette formule à l'analyse des données sur la famille.

⁶² Il est certes possible que le décès de certaines personnes, plutôt que leur remariage, mettra fin à leur "maladie". Cependant, comme l'âge moyen des personnes qui divorcent est relativement bas, soit 39.3 ans chez les hommes et 36.1 ans chez les femmes, le remariage est la principale cause de la diminution du nombre de personnes divorcées. La distortion des estimations attribuable à la mortalité est relativement peu importante.

⁶³ La fiabilité et l'utilité de cette formule reposent sur l'hypothèse que l'incidence de la "maladie" est relativement stable au cours de la période qui précède immédiatement le moment où on effectue les estimations. Avant 1968, le taux de divorce au Canada était bas, mais stable. C'est la raison pour laquelle les estimations de 1961 sont très fiables. Toutefois, la nouvelle Loi sur le divorce a entraîné une augmentation du taux de divorce en 1969 et 1970, ce qui peut provoquer une sous-estimation des chiffres réels de 1971. Dans la mesure où les estimations sont biaisées, on aura tendance à sous-estimer la période pendant laquelle les personnes demeurent dans la catégorie "Divorcés".

TABLE 25. Estimated Mean Duration of Divorced Status, by Sex, Canada, 1961 and 1971

TABLEAU 25. Durée moyenne estimative des divorces selon le sexe, Canada, 1961 et 1971

Year and sex Année et sexe	Prevalence of divorced persons Prévalence des personnes divorcées	Incidence of divorced persons Incidence des personnes divorcées	Estimated duration of divorced status Durée estimative des divorces
1961:			years – ans
M. – H.	22,097	6,563	3.4
F.	30,495	6,563	4.6
Total	52,592	13,126	4.0
1971:			
M. – H.	74,355	29,685	2.5
F.	100,760	29,685	3.4
Total	175,115	59,370	2.9

Note: Estimated mean duration of divorced status is calculated by dividing prevalence (Column 3) by incidence (Column 4). —
 Nota: La durée moyenne estimative des divorces est obtenue en divisant la prévalence (colonne 3) par l'incidence (colonne 4). —
 Source: 1961 Census of Canada, Catalogue 92-552, Table 78; 1971 Census of Canada, Catalogue 92-730, Table 1; 1973 Vital Statistics, Catalogue 84-201, Table 15. — Recensement du Canada de 1961, n° 92-552 au catalogue, tableau 78; Recensement du Canada de 1971, n° 92-730 au catalogue, tableau 1; La statistique de l'état civil, 1973, n° 84-201 au catalogue, tableau 15.

On the basis of the proposed formula, the mean length of time which a divorced person spends in that status is indeed relatively short (Table 25). The estimated means suggest two tentative conclusions. First, the mean length of time spent in the divorced status is about a year longer for divorced women than for divorced men. This is to be expected, given their lower annual rates of remarriage, and accounts in large part for their relatively higher prevalence in the population. Second, for both men and women, the length of time in the divorced status has declined from four years in 1961 to less than three years in 1971. This estimate must be interpreted with special care, for to the extent that the incidence rates of divorce were increasing rather than stable prior to 1971, the duration of time spent in the divorced status would tend to be underestimated.

6.6 The Changing Meaning of Divorce: Towards Serial Monogamy

Although divorced and widowed persons have many characteristics and problems in common, their implications for family life are different. Since widowhood is a natural and inevitable outcome of all marriages, the widowed are not viewed as intrinsically problematic. Widows and widowers enter that status involuntarily, and are therefore victims deserving sympathy. In contrast, although the social stigma associated with divorce is declining, being divorced still carries with it the connotation of having questionable moral standards. The divorced are often perceived as either having voluntarily sought to leave the sanctity of marriage, or of having received just punishment for some wrongdoing: they are therefore perceived as being to blame for their own condition. The divorced share with other unmarried adults the stereotype that the absence of a mate and/or children is either a cause of aberrant behaviour or a reflection of it. In either case, the social controls that are believed effective for persons living within the context of a stable family are expected to be less effective for persons living on their own. Of specific concern is the extent to which divorced men and women may pose a threat of sexual rivalry to existing marriages, a possibility that is attenuated with widowers and widows because of their relatively advanced age. The social pressures exerted to encourage the divorced to remarry may reflect, not so much as concern with the individual's happiness, as a concern with the removal of a potential threat to conventional marriages.

The rejection of one marriage is not to be confused with the rejection of marriage *per se*. Whether or not one shares the cynic's view that a second marriage is a clear example of the "triumph of hope over experience", the available data clearly indicate that most divorced persons do remarry, and do so in a relatively short period of time. One increasingly viable alternative to conventional life-long monogamy is serial monoga-

D'après la formule proposée, la durée moyenne des divorces est, en effet, relativement courte (tableau 25). Les moyennes calculées nous permettent de tirer deux conclusions provisoires. Tout d'abord, les femmes restent en moyenne divorcées une année de plus que les hommes. Cette situation est normale puisque le taux annuel de remariage des femmes divorcées est plus bas et elle explique en grande partie leur prévalence relativement élevée dans la population. Ensuite, la durée du divorce, à la fois chez les hommes et chez les femmes, est passée de quatre années, en 1961, à moins de trois années, en 1971. C'est avec réserve qu'il faut interpréter cette estimation. En effet, parce que les taux d'incidence des divorces ont augmenté plutôt que de demeurer stables avant 1971, la formule utilisée tend à sous-estimer la durée des divorces.

6.6 La nouvelle signification du divorce: la monogamie "temporelle"

Bien que les personnes divorcées et veuves aient de nombreuses caractéristiques et de nombreux problèmes en commun, les conséquences de leur état matrimonial sur la vie de famille sont différentes. Étant donné que le veuvage est l'aboutissement naturel et inévitable de tous les mariages, les personnes veuves ne sont pas considérées comme des cas problématiques. C'est involontairement qu'une personne devient veuve; elle est donc une victime qui mérite de la sympathie. Par contre, quoique la société ne condamne plus aussi catégoriquement le divorce, le fait d'être divorcé suggère toujours des moeurs relâchées. Les divorcés sont souvent considérés comme des personnes qui ont volontairement brisé les liens sacrés du mariage ou qui sont punies pour quelque écart de conduite. On estime donc qu'elles sont responsables de leur situation. L'absence d'un conjoint et d'enfants, autant chez les divorcés que chez les autres adultes non mariés, est soit la cause soit le résultat d'un comportement socialement anormal. Dans les deux cas, les pressions sociales jugées efficaces pour les personnes qui vivent dans un milieu familial stable le sont moins pour les personnes qui vivent seules. Par exemple, les femmes et les hommes divorcés peuvent représenter une menace pour les couples existants; cette possibilité s'atténue toutefois dans le cas des personnes veuves à cause de leur âge relativement avancé. Les pressions sociales qui incitent les divorcés à se remarier traduisent moins le souci de faire leur bonheur que d'écartier la menace qu'ils représentent pour les mariages traditionnels.

Il ne faut pas confondre le fait de rejeter un mariage et le fait de rejeter l'institution du mariage. Que l'on partage ou non l'opinion cynique selon laquelle un deuxième mariage est un exemple manifeste du "triomphe de l'espoir sur l'expérience", les données disponibles indiquent clairement que la majorité des personnes divorcées se remarient dans un intervalle de temps assez court. Il existe ainsi un état qui peut se substituer à la monogamie

my, which preserves the idea of the husband-wife dyad as the basis of the family, but removes the idea of commitment until death. In the Judeo-Christian tradition, the remarriage of widows and widowers has always been acceptable, following a suitable period of mourning. The acceptance of serial monogamy as a viable alternative life-style is reflected by the remarriage of divorced men and women. High divorce rates *per se* do not indicate such acceptance, although they are a necessary prerequisite. Divorce which is not followed by remarriage may indicate a rejection of the institution of marriage *per se*, or may indicate that the divorce process is sufficiently stigmatizing to reduce the marriageability of divorced persons. To the extent that divorced men and women want to re-enter the marriage market, are accepted as potential mates, and eventually do remarry, serial monogamy may be considered to be an increasingly important facet of the Canadian family system. Rather than viewing divorce as a symptom of family disorganization, it becomes appropriate to view divorce and subsequent remarriage as part of the process of family reorganization.

traditionnelle: la monogamie "temporelle" qui conserve l'idée du couple composé d'un homme et d'une femme comme base de la famille, mais rejette l'idée de l'union indissoluble du vivant des époux. Dans la tradition judéo-chrétienne, le remariage des veufs et des veuves, à la suite d'une période convenable de deuil, a toujours été accepté. Le remariage des divorcés laisse supposer que la monogamie "temporelle" représente un autre mode de vie possible. Le taux de divorce élevé ne traduit pas essentiellement l'acceptation de cette philosophie, mais il en est une condition indispensable. Le divorce qui n'est pas suivi d'un remariage peut signifier que la personne rejette l'institution du mariage en soi, ou que l'expérience du divorce a été suffisamment traumatisante pour enlever tout désir de remariage aux personnes divorcées. Dans la mesure où les divorcés qui désirent de nouveau contracter mariage sont acceptés comme conjoints possibles et se remarient effectivement, la monogamie "temporelle" devient un aspect de plus en plus important dans la structure familiale canadienne. Plutôt que de considérer le divorce comme un symptôme de la désorganisation de la famille, il est maintenant plus juste de percevoir le divorce et le remariage comme des éléments de réorganisation de la famille.

VII. THE FAMILY LIFE OF OLD PEOPLE

Over the past decade, the proportion of persons over the age of 65 has increased slightly from 7.6% in 1961 to 8.1% in 1971.⁶⁴ Part of this increase is, of course, due to the decline in the birth rate, which led to a decrease in the proportion of children and hence to a relative increase in the size of the aged populations. If one, therefore, considers only the adult world of persons over 15, the proportions of persons over age 65 remained constant at 11.5% from 1961 to 1971. At first inspection, these figures would seem to indicate that the aged population has remained relatively stable over the past ten years, and that in any case the family life of old people is only a minor facet of Canadian family life in general. However, upon closer inspection, it becomes apparent that such gross indicators mask very large and very significant changes taking place in the family lives of old persons: changes which are both important in themselves, and important in terms of what they bode for the future.

From 1961 to 1971, the proportion of persons over the age of 15 who were widowers or widows decreased slightly, from 6.5% to 6.2%. However, during that time, the proportion of men who were widowers tended to decrease, whereas the proportion of women who were widows tended to increase. For example, among all persons over the age of 15, the proportion of widowers declined from 3.2% in 1961 to 2.5% in 1971. At the same time, the proportion of widows among adult women increased slightly from 9.7% in 1961 to 9.8% in 1971. The most relevant age group is, of course, persons over age 65. In this group, the proportion of men who were widowers declined from 20.4% in 1961 to 16.7% in 1971, whereas the proportion of women who were widows increased from 48.4% to 49.4%.

The import of these figures is especially striking when one considers not only the proportional differences, but the differences in absolute numbers. Among the most relevant group, persons over the age of 65, the prevalence of widowers actually declined from 1961 to 1971; however, the prevalence of widows increased by 37.1%, with the result that, in 1971, widows outnumbered widowers by nearly four to one (Table 26).

⁶⁴ 1961 *Census of Canada*, Catalogue 92-552, Table 78; 1971 *Census of Canada*, Catalogue 92-730, Table 1. Other comparative figures are also from these sources unless otherwise specified.

VII. LA VIE DE FAMILLE DES PERSONNES ÂGÉES

Au cours de la dernière décennie, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans a légèrement augmenté (8.1 % en 1971 contre 7.6 % en 1961)⁶⁴. De toute évidence, cette augmentation est attribuable en partie à la diminution du taux de natalité qui a entraîné une baisse du nombre d'enfants et un accroissement relatif de la population âgée. Si l'on tient compte uniquement des personnes adultes de plus de 15 ans, on constate que le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans est demeuré stable (11.5 %) entre 1961 et 1971. De prime abord, ces chiffres semblent indiquer que la population âgée est restée sensiblement la même au cours des dix dernières années et que, de toute façon, la vie de famille des gens âgés n'est qu'un élément quasi négligeable de la vie de famille en général. Toutefois, après une étude plus approfondie, il devient évident que ces indicateurs bruts dissimulent des changements très importants qui surviennent dans la vie de famille des personnes âgées. Ces changements sont importants à la fois pour ce qu'ils révèlent et pour ce qu'ils présagent.

La proportion de personnes âgées de plus de 15 ans qui étaient veuves a subi une légère baisse en 1971 (6.2 %) par rapport à 1961 (6.5 %). Toutefois, durant cette période, la proportion de veufs a diminué, alors que la proportion de veuves a augmenté. Ainsi, dans l'ensemble des personnes âgées de plus de 15 ans, le nombre de veufs est passé de 3.2 % en 1961 à 2.5 % en 1971 et le nombre de veuves a connu une légère hausse (9.7 % en 1961 à 9.8 % en 1971). Le groupe d'âge le plus intéressant est bien entendu celui des personnes de plus de 65 ans. La proportion de veufs dans ce groupe est tombée à 16.7 % en 1971 (20.4 % en 1961), alors que celle des veuves est passée de 48.4 % à 49.4 %.

Pour mesurer l'importance de ces chiffres, il suffit d'examiner non seulement les écarts proportionnels, mais également les écarts en chiffres absous. Dans le groupe des personnes âgées de plus de 65 ans, le nombre de veufs a effectivement diminué entre 1961 et 1971, et le nombre de veuves a progressé de 37.1 %, ce qui signifie qu'en 1971, le nombre de veuves était presque quatre fois supérieur à celui des veufs (tableau 26).

⁶⁴ Recensement du Canada de 1961, no 92-552 au catalogue, tableau 78; Recensement du Canada de 1971, no 92-730 au catalogue, tableau 1. Les autres données comparatives proviennent également de ces sources, à moins d'indications contraires.

TABLE 26. Prevalence of Widowers and Widows 65 Years of Age and Over, Canada, 1961 and 1971

TABLEAU 26. Nombre de veufs et de veuves âgés de 65 ans et plus, Canada, 1961 et 1971

	1961	1971	Percentage change 1961-1971 — Taux de variation 1961-1971
Widowers — Veufs	137,277	130,235	- 9.5
Widows — Veuves	346,903	475,635	+ 37.1

Source: 1961 *Census of Canada*, Catalogue 92-552, Table 78; 1971 *Census of Canada*, Catalogue 92-730, Table 1. — Recensement du Canada de 1961, n° 92-552 au catalogue, tableau 78; Recensement du Canada de 1971, n° 92-730 au catalogue, tableau 1.

Given such statistics, it is not surprising that discussions of the family life of old people tend to focus on the family life, or lack of it, of elderly widows.⁶⁵ Since women live on the average between five and six years longer than men, one obvious factor contributing to the differential incidence of widows and widowers is simply the differential death rate. Even if husbands and wives are exactly the same age: "... the chances that a wife will outlive her husband are slightly more than 60 in 100" (Nye and Berardo, 1973, p. 600). However, the implications of this biological fact are compounded by the equally important sociological fact that husbands, in almost all instances, tend to be at least two or three years older than their wives, and in some instances, may be five or ten years older. "Only in those instances where the wife is at least six years older than her husband, it is probable that she will die before he does" (Nye and Berardo, 1973, p. 600). The predominance of widows among the elderly is likely to become more pronounced because of the operation of two additional factors: biologically, because of the changing sex ratio among the elderly, and socially, because of the differential consequences of aging for men and women, and of the operation of the mating gradient.

7.1 Changing Sex Ratios Among the Elderly

In the general population, life expectancy in Canada has increased and is likely to continue to do so. In 1961, life expectancy was 68.4 years for males and 74.2 years for females; by 1971, the figures had increased to 69.4 for males and 76.5 for females (Kantner, Dobson and Gauthier, 1974, p. 3). The calculation of average life expectancy involves a number of factors relating to the health of the general population expe-

Compte tenu de ces statistiques, il n'est pas surprenant que les études sur la vie de famille de personnes âgées portent sur la vie de famille (ou son absence) chez les veuves âgées⁶⁵. Les femmes vivant en moyenne cinq à six ans de plus que les hommes, il est indiscutable que le taux de décès est un facteur de l'écart entre le nombre de veuves et de veufs. Même si un mari et une femme ont exactement le même âge, les probabilités que la femme survive à son époux atteignent un peu plus de 60 sur 100 (Nye et Berardo, 1973, p. 600). Cependant, l'incidence de ce facteur physiologique est liée à un facteur social tout aussi important: les hommes ont, dans la plupart des cas, au moins deux ou trois ans de plus que leur épouse et même, dans certains cas, cinq ou dix ans de plus. Selon Nye et Berardo (1973, p. 600), c'est seulement dans les cas où la femme est âgée d'au moins six ans de plus que son époux qu'il est probable qu'elle meure avant lui. Le nombre de veuves âgées est susceptible d'augmenter encore à cause de deux autres facteurs: le premier, de nature physiologique, touche aux changements survenus dans le rapport de masculinité chez les personnes âgées et le second, de nature sociale, porte sur les effets différents du vieillissement chez les hommes et les femmes, de même que sur le jeu des critères de sélection.

7.1 Nouveau rapport de masculinité chez les personnes âgées

Au cours de la dernière décennie, l'espérance de vie de l'ensemble de la population canadienne a augmenté et il est fort probable que cette progression se poursuivra. En 1961, l'espérance de vie était de 68.4 ans pour les hommes et de 74.2 pour les femmes; en 1971, ces chiffres sont passés à 69.4 chez les hommes et à 76.5 chez les femmes (Kantner, Dobson et Gauthier, 1974, p. 3). L'espérance de vie moyenne repose sur un certain nombre de facteurs

⁶⁵ For a comprehensive general introduction to the phenomenon of widowhood, see: "Widowhood Status in the United States: Perspective on a Neglected Aspect of the Family Life Cycle" (Berardo, 1968). For detailed and extensive research, see the series of articles by Lopata (1969, 1970, 1972). Also relevant are general works on the topic of aging, such as that by Loether (1967).

⁶⁵ Pour un aperçu général du problème du veuvage, voir "Widowhood Status in the United States: Perspective on a Neglected Aspect of the Family Life Cycle" (Berardo, 1968). Pour une analyse détaillée et complète, voir la série d'articles de Lopata (1969, 1970, 1972). Sont également pertinents certains ouvrages généraux sur la vieillesse, par exemple, celui de Loether (1967).

cially infants and children,⁶⁶ but increasingly it also reflects changes in the health of the elderly population. Medical advances in gerontology have made it possible to keep elderly persons alive for a longer period of time than in the past, and to maintain greater vitality during the latter years. Although both men and women have benefited by medical advances in gerontology and improved facilities in medical care for senior citizens, it is clear that the benefits have been much greater for elderly women than for elderly men.⁶⁷

An inadvertent consequence of medical advances has been a disproportionate number of elderly women compared with elderly men. In 1961, the sex ratio among persons over the age of 65 was such that elderly women outnumbered elderly men but only slightly: the sex ratio was 94.0. However, by 1971, the sex ratio was 81.2. In other words, for every eight surviving elderly men there were ten surviving elderly women (Table 27). The only group where medical advances did not make a difference in the sex ratios was among the

⁶⁶ Life expectancy is calculated to reflect the average length of life of persons in a given cohort, that is, persons born within a given year. When infant mortality is very high, the over-all average is therefore markedly reduced. Life expectancy can increase sharply with improvements in medical care of infants and of lethal communicative childhood diseases; however, this does not necessarily mean a change in the probability that a person who has reached the age of 65 will live to be 70. Even in preliterate cultures with high death rates, there are always some persons who live to an advanced age.

⁶⁷ At all ages, women appear to benefit more than men from medical advances. For example, from 1961 to 1971, the life expectancy of women increased by an average of 2.3 years (from 74.2 to 76.5 years); however, the life expectancy of men increased by only one year (from 68.4 to 69.4).

relatifs à la santé de l'ensemble de la population et, en particulier, des enfants⁶⁶, mais également sur le meilleur état de santé de la population âgée. Grâce aux progrès de la gérontologie, les personnes âgées vivent plus longtemps qu'autrefois et ont plus de vitalité durant leurs dernières années. Bien que tous les hommes et les femmes aient pu bénéficier de ces progrès et des meilleurs services de santé aux personnes âgées, il apparaît que les femmes âgées en ont tiré plus d'avantages que les hommes âgés⁶⁷.

Une des conséquences indirectes des progrès de la médecine est l'écart considérable entre le nombre de femmes âgées et le nombre d'hommes âgés. En 1961, le rapport de masculinité des personnes âgées de plus de 65 ans révélait qu'il y avait un nombre légèrement supérieur de femmes; ce rapport était de 94.0. Dix ans plus tard, le rapport de masculinité était tombé à 81.2. En d'autres termes, pour huit hommes âgés qui survivaient à leur épouse, on comptait dix femmes âgées survivantes (tableau 27). Le seul groupe dont le rapport de masculinité n'a pas

⁶⁶ L'espérance de vie est établie de telle sorte qu'elle indique la durée moyenne de la vie de personnes faisant partie d'une cohorte donnée, c'est-à-dire nées dans le courant d'une année donnée. Lorsque le taux de mortalité infantile est très élevé, la moyenne globale diminue de façon marquée. L'espérance de vie peut augmenter considérablement si on améliore la qualité des soins administrés aux nouveaux-nés et si on combat les maladies infantiles contagieuses et mortelles. Toutefois, cela ne signifie pas forcément qu'une personne qui a atteint 65 ans vivra jusqu'à 70 ans. Même dans les sociétés primitives où les taux de mortalité sont élevés, certaines personnes vivent jusqu'à un âge avancé.

⁶⁷ À tout âge, les femmes semblent profiter davantage des progrès de la médecine que les hommes. De 1961 à 1971, par exemple, l'espérance de vie de la femme a augmenté en moyenne de 2.3 ans, en passant de 74.2 ans à 76.5; par contre, l'espérance de vie de l'homme n'a augmenté que d'une année (69.4 ans contre 68.4).

TABLE 27. Sex Ratio of Persons 65 Years of Age and Over, Canada, 1961 and 1971
TABLEAU 27. Rapport de masculinité des personnes âgées de 65 ans et plus, Canada, 1961 et 1971

Age Âge	Sex ratio Rapport de masculinité	
	1961	1971
65 - 69 years – ans	96.9	91.4
70 - 74 " "	95.1	81.6
75 - 79 " "	95.8	75.5
80 - 84 " "	88.8	72.3
85 - 89 " "	80.9	68.4
90 - 94 " "	67.4	60.4
95+ " "	57.7	56.0
All ages – Tous les âges	94.0	81.2

Note: In 1961, there were 1,391,154 persons over 65, constituting 7.6% of the population; in 1971, there were 1,744,410 persons over 65, constituting 8.1% of the population. A sex ratio is calculated by dividing the number of men by the number of women and multiplying by 100. — Nota: En 1961, on dénombrait 1,391,154 personnes âgées de plus de 65 ans, soit 7.6 % de la population; en 1971, on en dénombrait 1,744,410, soit 8.1 % de la population. On établit le rapport de masculinité en divisant le nombre d'hommes par le nombre de femmes et en multipliant le résultat par 100.

Source: 1961 Census of Canada, Catalogue 92-552, Table 78; 1971 Census of Canada, Catalogue 92-730, Table 1. — Recensement du Canada de 1961, n° 92-552 au catalogue, tableau 78; Recensement du Canada de 1971, n° 92-730 au catalogue, tableau 1.

extremely old, over 95 years of age, where aged women continued to outnumber aged men, but only by two to one.

7.2 Decrease in the Remarriage of Widows

The mating gradient continues to be influential in terms of the potential for remarriage after the loss of a spouse. According to conventional expectations, if a widow is to remarry, she must select her groom from among men who are her own age or older; conversely, if the widower is to remarry, he must select his bride from among women who are his own age or younger. If one considers this aspect of the mating gradient strictly in terms of numbers of potentially available mates, from the widow's point of view the situation is unfortunate, in that there are relatively few men of the "correct" age still alive for her to choose from; conversely, from the widower's point of view, the situation is quite fortunate, in that there are a large number of women who are potential brides.

The remarriage of widows and widowers is further complicated by the differential consequences of aging for men and women. Persons who want to remarry must not only find mates of a suitable age, but must also prove themselves attractive to them. The older man, seeking a wife of his own age or younger, not only has many women to choose from, but is likely to be considered marriageable in their eyes. Given a choice, the widower prefers a younger bride. For example, in 1973, although the average age difference between brides and grooms getting married for the first time was only 2.5 years, the average age difference between widows and widowers getting remarried was 5.7 years (*1973 Vital Statistics, Catalogue 84-201, Table 14*). The older the man getting married, the greater the probable discrepancy between his age and that of his bride. In contrast, the widow seeking a mate of her own age or older finds that the number of potentially available mates is greatly reduced, and that of those who are eligible, many are seeking relatively young brides.

As a consequence of the mating gradient, and of the differential impact of aging, changes in remarriage rates are quite different for widowers and for widows. From 1961 to 1971, the rate of remarriage per 1,000 widowers increased from 29.2 to 35.9 per year. However, during that time, the remarriage rate for widows declined from 11.2 to 10.5 per year (*1961 Census of Canada, Catalogue 92-552, Table 78; 1971 Census of Canada, Catalogue 92-730, Table 1; 1974 Vital Statistics, Catalogue 84-205, Table 6*). Whereas, previously, the male rate was about two and a half times as high as the female rate, by 1971 it was nearly three and a half times as high. Thus, in old age, women are more likely than are men to experience the death of a spouse. Once they become widows, they are much less likely to remarry than are widowers.

éité touché par les progrès de la médecine est celui des personnes très âgées (plus de 95 ans) où les femmes sont toujours environ deux fois plus nombreuses que les hommes.

7.2 Diminution du nombre de remariages des veuves

Les critères de sélection continuent de jouer un rôle important dans les cas de remariage après le décès d'un conjoint. Selon les convenances traditionnelles, une veuve qui désire se remarier doit choisir un homme de son âge ou plus vieux qu'elle; par contre, si un veuf se remarie, il doit choisir une femme de son âge ou plus jeune que lui. Si l'on examine cet aspect des critères de sélection strictement en fonction du nombre possible de conjoints disponibles, on constate que, pour la veuve, la situation n'est pas très encourageante puisqu'il y a relativement peu d'hommes du "bon âge" parmi lesquels elle peut faire un choix; par contre, la situation du veuf est plus enviable puisqu'il a le choix entre un grand nombre de femmes.

Les effets différents du vieillissement sur les hommes et sur les femmes posent un autre problème quant au remariage des veufs et des veuves. En effet, les personnes qui souhaitent se remarier doivent non seulement trouver un conjoint d'un âge convenable, mais également lui plaire. L'homme âgé, à la recherche d'une épouse de son âge ou plus jeune que lui, non seulement a le choix entre beaucoup de femmes, mais représente souvent à leurs yeux un "bon parti". S'il a le choix, le veuf préfère épouser une femme plus jeune que lui. En 1973, par exemple, bien que la différence d'âge moyenne entre les femmes et les hommes que se mariaient pour la première fois était de 2.5 années seulement, la différence d'âge moyenne entre les veuves et les veufs qui se remariaient était de 5.7 années (*La statistique de l'état civil, 1973, no 84-201 au catalogue, tableau 14*). Plus l'époux est vieux, plus il est probable que la différence d'âge entre lui et son épouse sera grande. Par contre, la veuve qui cherche un conjoint de son âge ou plus vieux qu'elle n'a pas un choix aussi facile vu que le nombre de conjoints disponibles est très limité et que, parmi ceux qui sont "mariables", beaucoup cherchent des épouses relativement jeunes.

Le jeu des critères de sélection et les effets du vieillissement expliquent les taux de remariage assez différents chez les veufs et les veuves. De 1961 à 1971, le taux annuel de remariage pour 1,000 veufs est passé de 29.2 à 35.9. Durant cette même période, le taux de remariage des veuves est tombé de 11.2 à 10.5 (*Recensement du Canada de 1961, no 92-552 au catalogue, tableau 78; Recensement du Canada de 1971, no 92-730 au catalogue, tableau 1; La statistique de l'état civil, 1974, no 84-205 au catalogue, tableau 6*). Alors qu'auparavant le taux de remariage des hommes était environ deux fois et demie plus élevé que celui des femmes, il était en 1971 presque trois fois et demie plus élevé. Ainsi, un plus grand nombre de femmes âgées que d'hommes âgés perdent leur conjoint et, une fois veuves, elles ont moins de chance de se remarier que les veufs.

VIII. CONCLUSIONS AND IMPLICATIONS

8.1 The Stability of Family Forms

The ubiquity of professional and public speculation concerning the possibilities of variant family forms and living arrangements suggests a far greater diversity of life-style than in fact pertains in Canadian society.⁶⁸ It is easy to conjecture a number of hypothetical alternatives to conventional family forms, and it is usually possible to gather at least anecdotal data concerning them. However, whether or not the traditional expectations of the Judeo-Christian heritage (Sirjamaki, 1948; Hadden and Borgatta, 1969) still dictate attitudes and values, the available data suggest they clearly continue to influence family behaviour.

⁶⁸ For the best and most recent presentation of variant family forms in their many manifestations, see the special edition of *The Family Co-ordinator*, edited by Sussman (1975) and concerned specifically with "The Second Experience: Variant Family Forms and Life-styles".

VIII. CONCLUSION

8.1 La stabilité des différents types de familles

La diversité des opinions émises par les spécialistes et le public en général concernant les différents types de familles et autres formes de cohabitation possibles reflète des hypothèses que l'étude de la société canadienne ne confirme nullement⁶⁸. Il est facile de trouver un certain nombre de modes de vie hypothétiques pouvant se substituer aux types de familles traditionnels et il est habituellement possible de recueillir au moins des données anecdotiques sur ce sujet. Bien qu'il soit difficile de déterminer si les principes de la tradition judéo-chrétienne (Sirjamaki, 1948; Hadden et Borgatta, 1969) continuent ou non d'imposer des attitudes et des valeurs, les données disponibles nous révèlent clairement qu'ils influent toujours sur le comportement familial.

⁶⁸ Pour plus de renseignements sur les différents types de familles, voir le numéro spécial de *The Family Co-ordinator* publié par Sussman (1975) et, plus particulièrement, l'article intitulé "The Second Experience: Variant Family Forms and Life-styles".

TABLE 28. Continued Viability of Marriage, Selected Indicators, Canada, 1961 and 1971

TABLEAU 28. Indicateurs de la viabilité continue de l'institution du mariage, Canada, 1961 et 1971

Indicator Indicateur	Direction of decade change Mouvement de la variation au cours de la décennie	Magnitude of decade change Importance de la variation au cours de la décennie	
		1961	1971
Percentage of adults living in families – Pourcentage d'adultes faisant partie d'une famille.	Increasing slightly Légèrement ascendant	Of persons 15 - 64, 86.4% lived in families – 86.4 % des personnes âgées de 15 - 64 ans font partie d'une famille.	Of persons 15 - 64, 86.5% lived in families – 86.5 % des personnes âgées de 15 - 64 ans font partie d'une famille.
Percentage of families based on a married couple – Pourcentage des familles comprenant un couple marié.	Decreasing slightly Légèrement descendant	Of all families, 91.6% were husband-wife families – 91.6 % de toutes les familles sont des familles époux-épouse.	Of all families, 90.7% were husband-wife families – 90.7 % de toutes les familles sont des familles époux-épouse.
Annual marriage rate – Taux annuel de mariage.	Increasing Ascendant	Crude rate of 7.0 per 1,000 persons; refined rate of 31.9 per 1,000 unmarried persons over 15 – Taux brut de 7.0 pour 1,000 personnes; taux net de 31.9 pour 1,000 personnes non mariées âgées de plus de 15 ans.	Crude rate of 8.9 per 1,000 persons; refined rate of 35.4 per 1,000 unmarried persons over 15 – Taux brut de 8.9 pour 1,000 personnes; taux net de 35.4 pour 1,000 personnes non mariées âgées de plus de 15 ans.
Mean age at first marriage – Âge moyen au premier mariage.	Decreasing Descendant	25.8 years for bridegrooms; 22.9 years for brides – 25.8 ans chez les époux; 22.9 ans chez les épouses.	24.9 years for bridegrooms; 22.6 years for brides – 24.9 ans chez les époux; 22.6 ans chez les épouses.
Percentage of never-married adults – Pourcentage d'adultes jamais mariés.	Decreasing Descendant	Of persons over 30, 12.2% of men and 9.9% of women had never married – Sur l'ensemble des personnes de plus de 30 ans, 12.2 % des hommes et 9.9 % des femmes ne se sont jamais mariés.	Of persons over 30, 10.2% of men and 8.6% of women had never married – Sur l'ensemble des personnes de plus de 30 ans, 10.2 % des hommes et 8.6 % des femmes ne se sont jamais mariés.

In spite of the existence of other options, such as living alone, living with non-related persons, or living in institutions or other collectivities, most adults continue to choose to live in families, and nine out of ten of those families continue to involve both a husband and a wife (Table 28). Traditionally, the failure of adults to marry has been associated with a state of deprivation, and has been regarded as an unfortunate circumstance, especially for women. Recently, some social commentators have touted voluntary singlehood as an alternative to marriage (Stein, 1975), and at least some outspoken opinion leaders have voiced the conclusion that women should stay single (Bird, 1975). In spite of increased awareness of voluntary singlehood as a viable option, it is not clear that marriage was less popular in 1971 than in the preceding decade, and there is no evidence to suggest that it was going out of style. The marriage rate increased, the average age at first marriage decreased, and among persons over 30 years of age, the proportion who never married decreased (Table 28).

Quoiqu'il existe d'autres modes de vie possibles, par exemple, vivre seul, vivre avec d'autres personnes non apparentées ou dans des établissements ou autres logements collectifs, la majorité des adultes préfère encore faire partie d'une famille; en outre, neuf familles sur dix sont formées d'un époux et d'une épouse (tableau 28). Depuis toujours, la personne célibataire est considérée comme une personne qui a raté sa vie et qui doit être bien malheureuse, surtout dans le cas des femmes. Récemment, certains auteurs d'ouvrages sociologiques ont vanté le célibat volontaire comme mode de vie (Stein, 1975) et certains promoteurs d'idées nouvelles ont même carrément proclamé que les femmes devraient rester célibataires (Bird, 1975). Malgré le fait que de plus en plus de gens considèrent le célibat volontaire comme une option possible, il n'est pas évident que le mariage a connu une perte de vitesse en 1971 par rapport à la décennie précédente et rien ne prouve que l'institution est passée de mode. En effet, le taux de mariage a augmenté, l'âge moyen au premier mariage a diminué et la proportion de personnes célibataires âgées de plus de 30 ans a diminué (tableau 28).

TABLE 29. Sex Role Equalization, Selected Indicators, Canada, 1961 and 1971

TABLEAU 29. Indicateurs de l'égalisation du rôle des sexes, Canada, 1961 et 1971

Indicator — Indicateur	Direction of decade change — Mouvement de la variation au cours de la décennie	Magnitude of decade change	
		Importance de la variation au cours de la décennie	
		1961	1971
Sex differences in age at first marriage — Écart d'âge, selon le sexe, au premier mariage.	Decreasing — Descendant	Bridegrooms average of 2.9 years older than brides — Epoux âgés en moyenne de 2.9 ans de plus que leur épouse.	Bridegrooms average of 2.3 years older than brides — Epoux âgés en moyenne de 2.3 ans de plus que leur épouse.
Prevalence of dual career families — Nombre de familles dont les deux conjoints travaillent.	Increasing — Ascendant	Of husband-wife families with wife under 65, 20.8% were dual career — 20.8 % de l'ensemble des familles époux-épouse dont l'épouse a moins de 65 ans.	Of husband-wife families with wife under 65, 36.5% were dual career — 36.5 % de l'ensemble des familles époux-épouse dont l'épouse a moins de 65 ans.
Sex differences in income in dual career families — Écart de revenu, selon le sexe, dans les familles où les deux conjoints travaillent.	Unchanged — Inchangé	Of dual-career families, husband contributed 65% of earned income — 65 % du revenu de l'emploi proviennent de l'époux dans les familles où les deux conjoints travaillent.	Of dual-career families, husband contributed 65% of earned income — 65 % du revenu de l'emploi proviennent de l'époux dans les familles où les deux conjoints travaillent.
Percentage of male heads of one-parent families — Pourcentage d'hommes chefs de famille monoparentale.	Decreasing slightly — Légèrement descendant	Of one-parent families, 21.6% were headed by a father — Dans 21.6 % des familles monoparentales, est chef de famille le père.	Of one-parent families, 21.4% were headed by a father — Dans 21.4 % des familles monoparentales, est chef de famille le père.
Percentage of working wives with house-husbands — Pourcentage d'épouses actives dont l'époux est inactif.	Increasing slightly — Légèrement ascendant	Of husband-wife families, 1.3% of wives under 65 worked when their husband did not — Sur l'ensemble des familles époux-épouse, 1.3 % des épouses de moins de 65 ans travaillent alors que leur époux est inactif.	Of husband-wife families, 2.2% of wives under 65 worked when their husband did not — Sur l'ensemble des familles époux-épouse, 2.2 % des épouses de moins de 65 ans travaillent alors que leur époux est inactif.

The ideology of the women's liberation movement became part of the day-to-day rhetoric of the 1960's, and in the opinion of many heralded a revolution in sex roles, and hence, in the structure of marriage and the family. While the resurgence of feminism as a social movement undoubtedly had had, and will continue to have, many repercussions for Canadians, its impact on the family is at best indirect. It is probable that during the past decade, various kinds of "consciousness raising" have contributed to real changes in attitudes towards conventional sex roles. However, the available data suggest that whether or not such attitudinal changes have taken place, their effect upon behaviour has been very small (Table 29). Couples continue to observe the mating gradient, and to sort themselves out so that the husband is older and more educated than his wife and, if she is employed, earns a higher income. One significant change from 1961 to 1971 was the increase in the number of wives in the labour force, from about one in five to about one in three. However, the pattern of work does not reflect much variation from conventional patterns. A major deterrent to a woman's involvement in the labour force continues to be the presence of dependent children. Although there appears to be consensus that young children need their mother at home, from 1961 to 1971 the ages at which those needs were considered of vital importance appeared to shift from all dependent children to only those dependent children under the age of six. Whatever lip-service may be paid to the importance of day-care facilities and other organized baby-sitting, by 1971 the increased involvement of women in the labour force was not yet paralleled by a comparable involvement of young mothers. Ideologically, motherhood may be defined as a rewarding activity one does **in addition to**, not instead of, other activities: in practice, the conflict of motherhood and career is still apparent.

Even when wives are employed full-time, they continue to fulfil conventional sex role expectations by remaining junior partners in their marriages. Married to men who are older and better educated than themselves, and employed in occupations characterized by relatively low status and low income, they contribute only one third of the family's earned income. Hypothetical alternatives involving a working wife and a dependent house-husband are virtually non-existent. Similarly, the role reversal option of fathers as primary child-care persons shows no increase in acceptance, and in fact the incidence of male heads of one-parent families actually declined slightly from 1961 to 1971.

Recent changes pertaining to sex roles may exist more in the realm of attitudes than of behaviours. True

L'idéologie du mouvement de libération de la femme est devenue partie intégrante de la vie quotidienne dans les années '60. Selon plusieurs, elle a été le catalyseur d'une révolution dans le rôle des sexes et, par voie de conséquence, de bouleversements dans la structure du mariage et de la famille. Bien que le féminisme, en tant que mouvement social, ait eu indubitablement de nombreuses répercussions sur la vie des Canadiens et continuera d'en avoir, il semble qu'il n'a eu qu'un effet indirect sur la famille. Il est tout à fait vraisemblable qu'au cours de la dernière décennie, diverses formes de "prise de conscience" ont contribué à provoquer de véritables changements d'attitude envers le rôle traditionnel des sexes. D'après les données disponibles, toutefois, il semble que, peu importe si ces changements sont survenus ou non, leur effet sur le comportement a été très limité (tableau 29). Les critères de sélection traditionnels jouent toujours un rôle important dans le choix du conjoint; ainsi l'homme est plus âgé et plus scolarisé que son épouse et, si celle-ci travaille, elle gagne un revenu moins élevé que celui de son époux. Un des changements importants survenus entre 1961 et 1971 est l'augmentation du nombre de femmes mariées dans la population active, qui est passé de une femme sur cinq à environ une sur trois. Toutefois, le schéma général reste plus ou moins le même. Un des principaux obstacles à la participation de la femme dans la population active demeure la présence d'enfants à charge. Bien qu'il y ait unanimité pour dire que les enfants en bas âge ont besoin de la présence continue de leur mère, on constate que de 1961 à 1971, il y a eu un certain changement dans l'opinion générale de sorte que l'on considère maintenant que la présence de la mère est requise seulement pour les enfants de moins de six ans. Quoique tous reconnaissent l'urgence d'établir un réseau de garderies, on constate que rien de concret n'a encore été fait à cet égard. Ainsi, en 1971, la proportion des jeunes mères dans la population active est loin d'être comparable à celle des autres femmes actives. En théorie, la maternité est perçue comme une activité gratifiante qu'une personne choisit **en plus** d'autres activités et **non en remplacement** d'autres activités. En pratique, il semble toujours exister un conflit entre maternité et carrière.

Même lorsqu'elle travaille à plein temps, la femme mariée continue de remplir son rôle traditionnel d'associée secondaire dans le couple. Étant donné que la grande majorité des femmes épouse des hommes plus âgés et plus scolarisés qu'elles, occupe des postes inférieurs et gagne un revenu relativement faible, il en résulte qu'un tiers seulement du revenu familial provient du travail de l'épouse. Les cas où la femme travaille et son mari est à sa charge sont presque inexistent. De même, les hommes ne semblent pas accepter l'idée d'une interversion des rôles, c'est-à-dire choisir de demeurer à la maison pour prendre soin des enfants; au contraire, le nombre d'hommes chefs de famille monoparentale a en fait légèrement diminué entre 1961 et 1971.

Les récents changements observés dans la définition des rôles se situent davantage au niveau des attitudes qu'à

sex role equality would involve a merging of male and female roles, with a consequent loss of identity and of sex differences. It seems unlikely that many men and women would prefer such a state. What may be desired, however, it is situation wherein although women are not considered identical to men and do not have equal status with them, their relative status is less unequal. Although there are some trends in this direction, the available data concerning objective aspects of the Canadian family suggest that conventional sex roles did not change greatly from 1961 to 1971.

8.2 Decade Changes in Family Forms

The examination of stable facets of the Canadian family should not obscure several aspects in which real changes seem to have occurred from 1961 to 1971. For example, although marriage rates in general remained high among women aged 20-24, the percentage married declined from 59.2% in 1961 to 55.7% in 1971. Part of this change may reflect a disinterest in marriage, but a significant part is probably also due to the marriage squeeze, which results in an excess of potential brides compared with potential grooms of the appropriate ages. A general trend among young persons to reject marriage as an institution seems unlikely, in that during the same period the percentage of young men who were married actually increased.

The operation of endogamous norms is important in the maintenance of various identities within the Canadian mosaic. From 1961 to 1971, most persons, nearly 80%, continued to marry someone from the same ethnic background as themselves. However, from 1963 to 1972, the proportion of bridegrooms and brides of the same religious denomination declined from 84.4% to 74.7%. The change in the importance of religious endogamy was particularly marked in terms of the distinctions made among members of the major Protestant denominations, where in 1972, most persons (60.1%) married another Protestant, but not necessarily one from the same church. Thus, although intermarriage is unlikely to be a significant factor in changing Canada's ethnic composition, it may be a factor in changes in the religious composition.

From 1961 to 1971, Canada experienced a marked decline in fertility. The crude birth rate dropped from 26.1 to 16.8 per 1,000, the total number of births declined, and the average number of children per family dropped from 1.9 to 1.7. This decline did not reflect a rejection of parenthood *per se*, but rather a preference for smaller families, an immediate consequence of which was a decline in the percentage of children under six from about a third in 1961 to about a quarter in 1971. It is paradoxical that although the decline in general fertility was facilitated by increased acceptability and availability of contraception and legal abortion, the ratio

celui des comportements. La véritable égalité des sexes suppose la fusion des rôles de l'homme et de la femme, ce qui entraînera une perte d'identité et la disparition des différences entre les sexes. Il est peu probable que beaucoup d'hommes et de femmes préfèrent une telle situation. Ce qu'ils préféreraient vraisemblablement, c'est que la femme, sans être identique à l'homme et sans être son égale, puisse avoir une situation moins inégale. Malgré un certain mouvement dans cette direction, les données disponibles sur certains aspects objectifs de la famille canadienne laissent à penser que les rôles traditionnels n'ont pas tellement changé de 1961 à 1971.

8.2 Changements des types de familles au cours de la décennie

L'étude de la stabilité de certains aspects de la famille canadienne ne doit pas pour autant dissimuler les véritables changements qui se sont produits de 1961 à 1971. Par exemple, quoique les taux de mariage soient en général restés élevés, il apparaît que le pourcentage de femmes âgées de 20-24 ans qui se sont mariées est passé de 59.2 % en 1961 à 55.7 % en 1971. Ce recul peut en partie s'expliquer par un mouvement d'indifférence envers le mariage, mais il peut également dépendre en grande partie de la réduction des chances à la "loterie du mariage" puisqu'il y a plus de jeunes femmes à marier que d'hommes disponibles dans les tranches d'âge appropriées. L'hypothèse selon laquelle les jeunes gens rejettent l'institution du mariage ne tient pas puisque, durant la même période, le pourcentage de jeunes hommes qui se sont mariés a en fait augmenté.

L'application des règles d'homogamie contribue grandement à protéger le patrimoine des divers groupes qui forment la société canadienne. De 1961 à 1971, la majorité des personnes adultes, soit près de 80 %, ont épousé une personne ayant les mêmes antécédents ethniques qu'eux. Cependant, de 1963 à 1972, la proportion des conjoints de même confession religieuse est passée de 84.4 % à 74.7 %. Il semble que ce sont les membres des principales Églises protestantes qui ont attaché beaucoup moins d'importance à l'homogamie religieuse. En effet, en 1972, un très grand nombre de protestants (60.1 %) ont épousé une personne protestante, mais pas nécessairement de la même Eglise. Ainsi, bien qu'il soit peu probable que les mariages exogames contribuent à modifier la composition ethnique du Canada, ils peuvent en modifier la composition religieuse.

De 1961 à 1971, le Canada a connu une baisse marquée de la fécondité. En effet, le taux brut des naissances est passé de 26.1 à 16.8 pour 1,000, le nombre total de naissances a regressé et le nombre moyen d'enfants par famille est passé de 1.9 à 1.7. Cette diminution ne signifie pas que les gens refusent d'avoir des enfants, mais plutôt qu'ils préfèrent fonder une plus petite famille. Cela s'est traduit par une baisse du nombre d'enfants âgés de moins de six ans qui, en 1961, représentaient le tiers de l'ensemble des enfants et, en 1971, le quart. Il est assez paradoxal qu'en dépit du fait que les contraceptifs et l'avortement légal aient favorisé la baisse générale de la

of illegitimate to legitimate births did not also decline. In 1961, of every 100 live-births, 4.5 were illegitimate; by 1971, the ratio had doubled to 9.0 per 100 live-births. Increasing illegitimacy is reflected in an increase of one-parent families headed by single (never-married) persons.

A major change in the Canadian family, and one that has occasioned the most speculation and alarm, is the increase in the divorce rate, which increased nearly fourfold from 1961 to 1971 (Table 30). Part of this

fécondité, le nombre des naissances illégitimes par rapport aux naissances légitimes n'a pas diminué lui aussi. En 1961, 4.5 naissances vivantes sur 100 étaient illégitimes; en 1971, le rapport est passé à 9.0 pour 100. L'augmentation des naissances illégitimes se traduit par une augmentation du nombre de familles monoparentales dont le chef est une personne célibataire (qui ne s'est jamais mariée).

L'augmentation du taux de divorce constitue l'un des principaux changements survenus dans la famille canadienne, changement qui a causé beaucoup d'inquiétude et donné lieu à bien des conjectures. En effet, de 1961 à 1971,

TABLE 30. Divorce, Widowhood and Remarriage, Selected Indicators, Canada, 1961 and 1971

TABLEAU 30. Divorce, veuvage et remariage, certains indicateurs, Canada, 1961 et 1971

Indicator Indicateur	Direction of decade change Mouvement de la variation au cours de la décennie	Magnitude of decade change Importance de la variation au cours de la décennie	
		1961	1971
Divorce rate — Taux de divorce.	Increasing — Ascendant	Crude rate of 36.0 per 100,000 persons; refined rate of 179.9 per 100,000 wives aged 20-64 — Taux brut de 36.0 pour 100,000 personnes; taux net de 179.9 pour 100,000 épouses âgées de 20-64 ans.	Crude rate of 137.6 per 100,000 persons; refined rate of 669.2 per 100,000 wives aged 20-64 — Taux brut de 137.6 pour 100,000 personnes; taux net de 669.2 pour 100,000 épouses âgées de 20-64 ans.
Prevalence of divorced persons — Nombre de personnes divorcées.	Increasing — Ascendant	Of persons over 15 years, 0.4% of men and 0.5% of women — Sur l'ensemble des personnes âgées de plus de 15 ans, 0.4 % des hommes et 0.5 % des femmes.	Of persons over 15 years, 1.0% of men and 1.3% of women — Sur l'ensemble des personnes âgées de plus de 15 ans, 1.0 % des hommes et 1.3 % des femmes.
Marriages involving divorced persons — Mariages de personnes divorcées.	Increasing — Ascendant	In 1963, 4.2% of grooms and 4.1% of brides — En 1963, 4.2 % des époux et 4.1 % des épouses.	In 1973, 9.5% of grooms and 8.6% of brides — En 1973, 9.5 % des époux et 8.6 % des épouses.
Remarriage rate of divorced persons — Taux de remariage des personnes divorcées.	Decreasing — Descendant	Rate per 1,000 divorced persons, 229.1 for men and 161.8 for women — Pour 1,000 personnes divorcées, taux de 229.1 chez les hommes et 161.8 chez les femmes.	Rate per 1,000 divorced persons, 208.7 for men and 142.4 for women — Pour 1,000 personnes divorcées, taux de 208.7 chez les hommes et 142.4 chez les femmes.
Time interval before remarriage — Intervalle avant le remariage.	Decreasing — Descendant	Estimated 3.4 years for men and 4.6 years for women — Environ 3.4 ans chez les hommes et 4.6 ans chez les femmes.	Estimated 2.5 years for men and 3.4 years for women — Environ 2.5 ans chez les hommes et 3.4 ans chez les femmes.
Sex ratio of widowers and widows — Rapport de masculinité des veufs et des veuves	Decreasing — Descendant	34.5 widowers per 100 widows — 34.5 veufs pour 100 veuves.	25.4 widowers per 100 widows — 25.4 veufs pour 100 veuves.
Remarriage rate of widowers — Taux de remariage des veufs.	Increasing — Ascendant	Rate per 1,000 widowers, 29.2 — Taux de 29.2 pour 1,000 veufs.	Rate per 1,000 widowers, 35.9 — Taux de 35.9 pour 1,000 veufs.
Remarriage rate of widows — Taux de remariage des veuves.	Decreasing — Descendant	Rate of 1,000 widows, 11.2 — Taux de 11.2 pour 1,000 veuves.	Rate per 1,000 widows, 10.5 — Taux de 10.5 pour 1,000 veuves.

increase is an artifact of the change in divorce legislation in 1968, which widened the permissible grounds of divorce to include marriage breakdown, and which thereby facilitated the legal recognition of many common-law divorces. Part of the increase also seems to be due to an increased acceptability of divorce as a viable and respectable alternative to an unhappy marriage. Although divorce rates are high relative to the past, the prevalence of divorced persons in the population remains low. This apparent paradox is accounted for by the fact that most persons who are divorced are not rejecting marriage *per se*, but only marriage to a particular person. Within several years, most of them remarry.

Marital disruption due to death is also causing some changes in the Canadian family. Because medical advances are more beneficial to elderly women than to elderly men, the sex ratio among persons over 65 years of age declined sharply from 94.0 in 1961 to 81.2 in 1971. Consequently, women are more likely than men to be bereaved and, once widowed, are less likely to remarry than are widowers. As the sex ratio of widows and widowers declines, issues relating to the family life of old people tend to become increasingly focused on the concerns of widows and widowhood (Table 30).

8.3 The Great Exaggeration

During the past decade, it has become almost axiomatic for social scientists to assert that the family has undergone extensive and rapid changes. The 1960's are viewed as an era of unprecedented questioning of traditional family values, leading to a rejection of conventional family patterns in favour of alternative forms. Some experts consider the magnitude and speed of such changes sufficient to be termed "revolutionary" and to be indicative of a "crisis" in the nuclear family. A host of books and articles⁶⁹ purport to document and to explain *The Death of the Family* (Cooper, 1971). After reading his own obituary, Mark Twain commented archly: "The reports of my death have been greatly exaggerated!" (Bartlett, 1955, p. 679). Available data suggest that another great exaggeration may be being perpetrated. Although it is clear that some change is occurring in the family, it is not clear whether or not contemporary aspects of family change are drastic enough to warrant such hyperbolic conclusions.

⁶⁹ For example, the pervasiveness of change in the family leads Otto (1970a) to frame his discussions in terms of *The Family in Search of a Future*. Scholars ask quite seriously: "Does the Family Have a Future?" (Keller, 1971) or more specifically: "Has Monogamy Failed?" (Otto, 1970b). Some of the sense of urgency felt by such writers is conveyed in books of readings such as those by Gordon (1972) that are devoted to *The Nuclear Family in Crisis: The Search for an Alternative*.

le taux de divorce a presque quadruplé (tableau 30). Cette hausse est due en partie aux modifications apportées à la Loi sur le divorce en 1968 qui considère dorénavant la rupture de mariage comme un motif de divorce. L'inclusion de ce concept a favorisé la reconnaissance juridique de bon nombre de séparation de fait. Cette augmentation semble aussi être due au fait que les gens estiment de plus en plus que le divorce est une façon acceptable et logique de mettre fin à une union malheureuse. Bien que les taux de divorce soient plus élevés que dans le passé, le nombre de divorcés dans l'ensemble de la population demeure assez bas. Cette situation paradoxale peut s'expliquer par le fait que la plupart des personnes divorcées rejettent non pas l'institution du mariage, mais leur union à une personne en particulier. En effet, quelques années après leur divorce, la majorité de ces personnes se remarient.

Le décès d'un des conjoints a également des répercussions sur la famille. Étant donné que les femmes âgées profitent plus des progrès de la médecine que les hommes âgés, le rapport de masculinité chez les personnes de plus de 65 ans a diminué de façon marquée. En effet, il est passé de 94.0 en 1961 à 81.2 en 1971. Par conséquent, les femmes sont plus susceptibles de devenir veuves que les hommes et, lorsqu'elles sont veuves, moins susceptibles de se remarier que les hommes. Comme le rapport de masculinité des veufs et des veuves diminue, les questions concernant la vie de famille des personnes âgées portent davantage sur les problèmes des veufs et des veuves (tableau 30).

8.3 La grande exagération

Au cours de la dernière décennie, les spécialistes des sciences sociales n'hésitaient pas à affirmer que la famille avait connu des changements importants et rapides. Ils considéraient les années '60 comme une période sans précédent, marquée par la remise en question des valeurs traditionnelles de la famille et par le rejet des types de familles traditionnels au profit d'autres modes de vie. Certains spécialistes ont même parlé de "révolution" et de "crise" de la famille nucléaire. Une multitude d'ouvrages et d'articles⁶⁹ cherchent à expliquer la "mort de la famille" ("The Death of the Family", Cooper, 1971). Lisant sa propre notice nécrologique, Mark Twain disait malicieusement "je crois que la nouvelle de ma mort est un peu exagérée" (Bartlett, 1955, p. 679). Les données dont nous disposons suggèrent que la "crise" de la famille est une autre grande exagération. S'il est évident que la famille a connu certains changements, il n'est pas du tout établi que ces changements ont été assez importants pour justifier des conclusions aussi radicales.

⁶⁹ Par exemple, le fait que la famille change de plus en plus amène Otto (1970a) à limiter ses travaux à la famille en quête d'un avenir (*The Family in Search of a Future*). Des spécialistes se posent très sérieusement des questions sur l'avenir de la famille ("Does the Family Have a Future?", Keller, 1971) et de la monogamie ("Has Monogamy Failed?", Otto, 1970b). Des livres entiers sont consacrés aux modes de vie qui pourraient se substituer à la famille en crise ("The Nuclear Family in Crisis: The Search for an Alternative", Gordon, 1972).

By and large, the Canadian family is demonstrated to be a viable and a dominant social institution, and to have remained so over the past decade. The changes that have occurred are not so much replacing the Canadian family with an alternative form as they are modifying certain aspects of the existing structure. In considering the family in terms of its future or lack of it, the gradual trends involved do not lend support to the hypothesis of its imminent demise. Changes in sex roles reflect not so much a desire for equality for women as a desire for less inequality. Declining fertility reflects not so much a rejection of parenthood roles as a preference for intensive involvement with fewer children. Finally, even the most drastic symptom of family change, the increasing divorce rate, reflects not a disillusionment with marriage in general, but a disillusionment with marriage to a particular spouse. The increased acceptance of serial monogamy suggests that marital disruption is less indicative of family disorganization than of family reorganization, resulting in a situation wherein most adults prefer to spend most of their lives in a family context.

De façon générale, il a été prouvé que la famille canadienne est une institution viable et prépondérante dans notre société, et que son importance n'a pas diminué au cours de la dernière décennie. Les changements qui sont survenus ne visent pas tant à remplacer la famille par un autre mode de vie, mais à modifier certains aspects de sa structure actuelle. Si l'on considère la famille en fonction de son avenir, les tendances observées ne permettent pas de conclure à la disparition prochaine de cette institution. La redéfinition du rôle des sexes ne vise pas tant à rendre la femme égale à l'homme, qu'à la rendre moins inférieure. La baisse de la fécondité ne doit pas être perçue comme un refus de procréer, mais comme un désir de concentrer toutes ses énergies et son attention sur moins d'enfants. Enfin, même le changement le plus marqué, celui du taux de divorce, ne révèle pas que les gens sont déçus du mariage en général, mais plutôt de leur union à une personne en particulier. L'acceptation croissante de la "monogamie temporelle" laisse supposer que les ruptures de mariage sont davantage un indice de **réorganisation** que de **désorganisation** de la famille, puisque les adultes préfèrent passer la majeure partie de leur vie dans une structure de type familial.



REFERENCES – RÉFÉRENCES

- Anonymous. "U.S. Divorce Rate Doubles". *The Futurist*, p. 272. October 1975.
- Balakrishnan, T.R., Kantner, J.F. and Allingham, J.D. *Fertility and Family Planning in a Canadian Metropolis*. Montréal: McGill-Queen's University Press, 1975.
- Ball, Donald W. "The Family" as a Sociological Problem: Conceptualization of the Taken-for-granted as Prologue to Social Problems Analysis". *Social Problems*. Vol. 19, No. 3, pp. 295 - 305, 1972.
- Bartlett, John. *Familiar Quotations. (Thirteenth Edition)* Boston: Little Brown, 1955.
- Berardo, Felix M. "Widowhood Status in the United States: Perspective on a Neglected Aspect of the Family Life Cycle". *The Family Co-ordinator*. Vol. 17, No. 3, pp. 191 - 203, July 1968.
- Bernard, Jessie. *Remarriage: A Study of Marriage*. New York: The Dryden Press, 1956.
- Bird, Caroline. "Women should stay single", pp. 32 - 40 in J. Gibson Wells (editor) *Current Issues in Marriage and the Family*. New York: MacMillan, 1975.
- Cadwallader, Mervyn. "Marriage is a Wretched Institution". *The Atlantic Monthly*. Vol. 218, No. 5, pp. 62 - 66. November 1966.
- Canada. Dominion Bureau of Statistics. *Vital Statistics, 1961*. Catalogue 84-201. Ottawa: Queen's Printer, 1962.
- _____. Bureau fédéral de la statistique. *La statistique de l'état civil, 1961*. № 84-201 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1962.
- _____. Dominion Bureau of Statistics. *1961 Census of Canada, Population, Single Years of Age*. Bul. 1.2-3. Catalogue 92-543. Ottawa: Queen's Printer, 1962.
- _____. Bureau fédéral de la statistique. *Recensement du Canada de 1961, Population, Années d'âge*. Bull. 1.2-3. № 92-543 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1962.
- _____. Dominion Bureau of Statistics. *1961 Census of Canada, Population, Marital Status*. Bul. 1.2-4. Catalogue 92-544. Ottawa: Queen's Printer, 1962.
- _____. Bureau fédéral de la statistique. *Recensement du Canada de 1961, Population, État matrimonial*, Bull. 1.2-4. № 92-544 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1962.
- _____. Dominion Bureau of Statistics. *1961 Census of Canada, Population, Marital Status by Age Groups*. Bul. 1.3-1. Catalogue 92-552. Ottawa: Queen's Printer, 1963.
- _____. Bureau fédéral de la statistique. *Recensement du Canada de 1961, Population, État matrimonial par groupe d'âge*. Bull. 1.3-1. № 92-552 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1963.
- _____. Dominion Bureau of Statistics. *1961 Census of Canada, Households and Families, Family Composition*. Bul. 2.1-6. Catalogue 93-515. Ottawa: Queen's Printer, 1962.
- _____. Bureau fédéral de la statistique. *Recensement du Canada de 1961, Ménages et familles, Composition des familles*. Bull. 2.1-6. № 93-515 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1962.
- _____. Dominion Bureau of Statistics. *1961 Census of Canada, Households and Families, Families by Marital Status and Age of Head*. Bul. 2.1-7. Catalogue 93-516. Ottawa: Queen's Printer, 1963.
- _____. Bureau fédéral de la statistique. *Recensement du Canada de 1961, Ménages et familles, Familles selon l'état matrimonial et l'âge du chef*. Bull. 2.1-7. № 93-516 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1963.

REFERENCES — Continued — RÉFÉRENCES — suite

- Canada. Dominion Bureau of Statistics. *1961 Census of Canada, Households and Families, Husband-wife Families*. Bul. 2.1-11. Catalogue 93-520. Ottawa: Queen's Printer, 1963.
- _____. Bureau fédéral de la statistique. *Recensement du Canada de 1961, Ménages et familles, Familles époux-épouse*. Bull. 2.1-11. № 93-520 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1963.
- _____. Dominion Bureau of Statistics. *1961 Census of Canada, General Review, Introductory Report to Volume VII (Part 1)*. Bul. 7.1-15. Catalogue 99-525. Ottawa: Queen's Printer, 1971.
- _____. Bureau fédéral de la statistique. *Recensement du Canada de 1961, Revue générale, Rapport introductoire, volume VII (partie 1)*. Bull. 7.1-15. № 99-525 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1971.
- _____. Dominion Bureau of Statistics. *1961 Census of Canada, General Review, Canadian Families*. Bul. 7.2-1. Catalogue 99-526. Ottawa: Queen's Printer, 1967.
- _____. Bureau fédéral de la statistique. *Recensement du Canada de 1961, Revue générale, Familles canadiennes*. Bull. 7.2-1. № 99-526 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1967.
- _____. Dominion Bureau of Statistics. *1966 Canada Year Book*. Catalogue 11-202. Ottawa: Queen's Printer, 1966.
- _____. Bureau fédéral de la statistique. *Annuaire du Canada de 1966*. № 11-202F au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1966.
- _____. Statistics Canada. *Population Estimates by Marital Status, Age and Sex, for Canada and Provinces (Annual 1966 to 1972)*. Catalogue 91-203. Ottawa: Information Canada.
- _____. Statistique Canada. *Estimations de la population suivant l'état matrimonial, l'âge et le sexe, Canada et provinces (annuel 1966 à 1972)*. № 91-203 au catalogue. Ottawa: Information Canada.
- _____. Statistics Canada. *Vital Statistics, 1971*. Catalogue 84-201. Ottawa: Information Canada, 1973.
- _____. Statistique Canada. *La statistique de l'état civil, 1971*. № 84-201 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1973.
- _____. Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Population, Sex Ratios*. Bul. 1.2-2. Catalogue 92-714. Ottawa: Information Canada, 1973.
- _____. Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Population, Rapports de masculinité*. Bull. 1.2-2. № 92-714 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1973.
- _____. Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Population, Age Groups*. Bul. 1.2-3. Catalogue 92-715. Ottawa: Information Canada, 1973.
- _____. Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Population, Groupes d'âge*. Bull. 1.2-3. № 92-715 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1973.
- _____. Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Population, Single Years of Age*. Bul. 1.2-4. Catalogue 92-716. Ottawa: Information Canada, 1973.
- _____. Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Population, Années d'âge*, Bull. 1.2-4. № 92-716 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1973.
- _____. Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Population, Marital Status*. Bul. 1.2-5. Catalogue 92-717. Ottawa: Information Canada, 1973.
- _____. Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Population, État matrimonial*. Bull. 1.2-5. № 92-717 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1973.

REFERENCES – Continued – RÉFÉRENCES – suite

- Canada. Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Population, Marital Status by Age Groups*. Bul. 1.4-2. Catalogue 92-730. Ottawa: Information Canada, 1973.
- _____. Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Population, État matrimonial par groupe d'âge*. Bull. 1.4-2. № 92-730 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1973.
- _____. Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Population, Marital Status by Ethnic Groups*. Bul. 1.4-6. Catalogue 92-734. Ottawa: Information Canada, 1974.
- _____. Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Population, État matrimonial selon le groupe ethnique*. Bull. 1.4-6. № 92-734 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1974.
- _____. Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Population, Age at First Marriage*. Bul. 1.5-10. Catalogue 92-750. Ottawa: Information Canada, 1974.
- _____. Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Population, Âge au premier mariage*. Bull. 1.5-10. № 92-750 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1974.
- _____. Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Population, Characteristics of Women Ever Married by Number of Children Born*. Bul. 1.5-11. Catalogue 92-751. Ottawa: Information Canada, 1974.
- _____. Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Population, Caractéristiques des femmes non célibataires selon le nombre d'enfants mis au monde*. Bull. 1.5-11. № 92-751 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1974.
- _____. Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Families, Children in Families*. Bul. 2.2-3. Catalogue 93-715. Ottawa: Information Canada, 1973.
- _____. Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Familles, Enfants dans les familles*. Bull. 2.2-3. № 93-715 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1973.
- _____. Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Families, Family Characteristics by Marital Status, Age and Sex of Head*. Bul. 2.2-6. Catalogue 93-718. Ottawa: Information Canada, 1975.
- _____. Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Familles, Caractéristiques des familles selon l'état matrimonial, l'âge et le sexe du chef*. Bull. 2.2-6. № 93-718 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1975.
- _____. Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Husband-wife Families*. Bul. 2.2-8. Catalogue 93-720. Ottawa: Information Canada, 1975.
- _____. Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Familles époux-épouse*. Bull. 2.2-8. № 93-720 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1975.
- _____. Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Families, One-parent Families*. Bul. 2.2-9. Catalogue 93-721. Ottawa: Information Canada, 1975.
- _____. Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Familles, Familles monoparentales*. Bull. 2.2-9. № 93-721 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1975.
- _____. Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Families, Families by Labour Force Activity of Family Members*. Bul. 2.2-11. Catalogue 93-723. Ottawa: Information Canada, 1975.
- _____. Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Familles, Familles selon l'activité des membres de la famille*. Bull. 2.2-11. № 93-723 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1975.
- _____. Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Labour Force and Individual Income Employment Income, for Canada, Provinces and Census Divisions*. Bul. 3.1-11. Catalogue 94-711. Ottawa: Information Canada, 1975.

REFERENCES – Continued – RÉFÉRENCES – suite

- Canada. Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Population active et revenu des particuliers, Revenu de l'emploi, Canada, provinces et divisions de recensement*. Bull. 3.1-11. № 94-711 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1975.
- _____. Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Income of Individuals, Employment Income by Sex, Occupation and Schooling, for Canada*. Bul. 3.6-10. Catalogue 94-768. Ottawa: Information Canada, 1975.
- _____. Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Revenu des particuliers, Revenu de l'emploi selon le sexe, la profession et la scolarité, Canada*. Bull. 3.6-10. № 94-768 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1975.
- _____. Statistics Canada. *Vital Statistics, 1973*. Catalogue 84-201. Ottawa: Information Canada, 1974.
- _____. Statistique Canada. *La statistique de l'état civil, 1973*. № 84-201 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1974.
- _____. Statistics Canada. *Vital Statistics, Vol. II, Marriages and Divorces, 1973*. Catalogue 84-205. Ottawa: Information Canada, 1975.
- _____. Statistique Canada. *La statistique de l'état civil, vol. II, Mariages et divorces, 1973*. № 84-205 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1975.
- _____. Statistics Canada. *1974 Canada Year Book*. Catalogue 11-202. Ottawa: Information Canada, 1974.
- _____. Statistique Canada. *Annuaire du Canada de 1974*. № 11-202F au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1974.
- _____. Statistics Canada. *Vital Statistics, 1974*. Catalogue 84-201. Ottawa: 1976.
- _____. Statistique Canada. *La statistique de l'état civil, 1974*. № 84-201 au catalogue. Ottawa: 1976.
- _____. Statistics Canada. *Vital Statistics, Vol. II, Marriages and Divorces, 1974*. Catalogue 84-205. Ottawa: Information Canada, 1976.
- _____. Statistique Canada. *La statistique de l'état civil, vol. II, Mariages et divorces, 1974*. № 84-205 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1976.
- Carr, Gwen B. (editor). *Marriage and Family in a Decade of Change*. Reading, Mass.: Addison-Wesley, 1972.
- Collishaw, N. *Fertility in Canada*. Statistics Canada, 1971 Census of Canada, Profile Studies: Demographic Characteristics. Bul. 5.1-6. Catalogue 99-706. Ottawa: Information Canada, 1976.
- _____. *La fécondité au Canada*. Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971, Études schématiques: Caractéristiques démographiques. Bull. 5.1-6. № 99-706 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1976.
- Cooper, David. *The Death of the Family*. Middlesex, England: Penguin Books, 1971.
- _____. *Mort de la famille*, 1972. Éds du Seuil.
- De Ruyter, Barbara. Ethnic Differentials in Age at First Marriage, Canada, 1971: This paper is one in a series of studies initiated by Dr. P. Krishnan for the Population Research Laboratory, Department of Sociology, Alberta. Edmonton: University of Alberta, 1973.
- Edwards, John N. (editor). *The Family and Change*. New York: Alfred A. Knopf, 1969.
- Eichler, Margrit. "The Equalitarian Family in Canada", pp. 223 - 236 in S. Parvez Wakil (editor) *Marriage, Family and Society*. Toronto: Butterworths, 1975.
- Elkin, Frederick. *The Family in Canada*. Ottawa: The Vanier Institute of the Family, 1964.

REFERENCES – Continued – RÉFÉRENCES – suite

- Fudge, D. *Remarriage of Divorced Persons: Research Findings and the Possibility of a Canadian Study*. Ottawa, Ontario: The Vanier Institute of the Family, 1970.
- George, M.V. *Population Growth in Canada*. Statistics Canada, 1971 Census of Canada, Profile Studies: Demographic Characteristics. Bul. 5.1-1. Catalogue 99-701. Ottawa: Information Canada, 1976.
- _____. *La croissance démographique au Canada*. Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971, Études schématiques: Caractéristiques démographiques. Bull. 5.1-1. N° 99-701 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1976.
- Glick, Paul C. "Some Recent Changes in American Families" in *Current Population Reports*. Series P23. Special Studies No. 52. Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1975.
- Goode, William J. *After Divorce*. Glencoe, I 11: The Free Press, 1956.
- Gordon, Michael (editor). *The Nuclear Family in Crisis: The Search for an Alternative*. New York: Harper and Row, 1972.
- Guyatt, Doris E. *One-parent Family in Canada*. Ottawa: The Vanier Institute of the Family, 1971.
- _____. *La famille à parent unique*. Ottawa: Institut Vanier de la famille, 1971.
- Hadden, Jeffrey and Borgatta, Marie L. "The American Ideal of Marriage", pp. 220 - 222 in Jeffrey Hadden and Marie L. Borgatta (editors) *Marriage and the Family: A Comprehensive Reader*. Itasca, Illinois: F.E. Peacock, 1969.
- Harrison, B. *The Household in Canada*. Statistics Canada, 1971 Census of Canada, Profile Studies: Families, Housing, Agriculture. Bul. 5.3-5. Catalogue 99-727. Ottawa: 1977.
- _____. *Le ménage au Canada*. Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971, Études schématiques: Familles, logement, agriculture. Bull. 5.3-5. N° 99-727 au catalogue. Ottawa: 1977.
- Harrison, Cynthia. *Women in Canada 1962 to 1972: A Bibliography*. Hamilton, Ontario: McMaster University Library Press, 1972.
- Heer, David. "The Trend of Interfaith Marriages in Canada". *American Sociological Review*. Vol. 27, pp. 245 - 250. April 1962.
- Heer, David M. and Hubay Jr., C.A. "The Trend of Interfaith Marriages in Canada: 1922 to 1972", pp. 85 - 96 in S. Parvez Wakil (editor) *Marriage, Family and Society*. Toronto: Butterworth and Co., 1975.
- Hobart, Charles W. "Reactions to Premarital Intercourse", pp. 29 - 42 in S. Parvez Wakil (editor) *Marriage, Family and Society: Canadian Perspectives*. Toronto: Butterworth, 1975a.
- _____. "Attitudes Towards Illegitimacy in Alberta". *The Canadian Journal of Sociology*. Vol. 1, pp. 263 - 275. Fall 1975b.
- Howe, Louise Kapp (editor). *The Future of the Family*. New York: Simon and Schuster, 1972.
- Hunt, Morton. "The Future of Marriage", pp. 290 - 305 in J. Gibson Wells (editor) *Current Issues in Marriage and the Family*. New York: MacMillan, 1975.
- Ishwaran, K. (editor). *The Canadian Family: A Book of Readings*. Toronto: Holt, Rinehart and Winston, 1971.
- _____. *The Canadian Family Revised*. Toronto: Holt, Rinehart and Winston, 1976.
- Jacoby, Arthur P. "Some Family Problems in Canada and the United States: A Comprehensive Review", pp. 280 - 284 in Richard Laskin (editor) *Social Problems: A Canadian Profile*. Toronto: McGraw-Hill, 1964.

REFERENCES – Continued – RÉFÉRENCES – suite

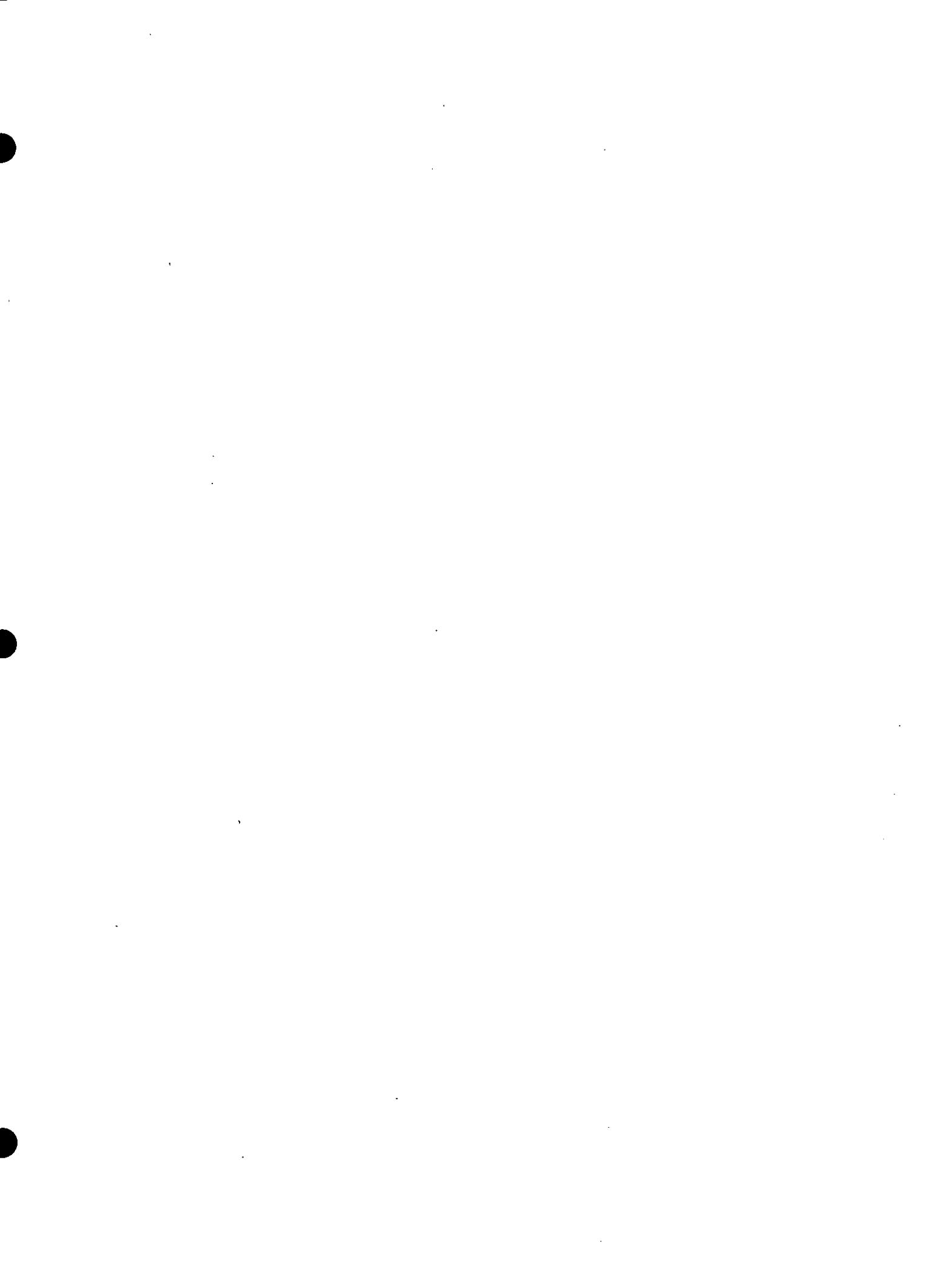
- Kalbach, Warren E. "The Demography of Marriage", pp. 59 - 84 in S. Parvez Wakil (editor) *Marriage, Family and Society: Canadian Perspectives*. Toronto: Butterworth and Co., 1975.
- Kalbach, Warren E. and McVey Jr., Wayne W. *The Demographic Bases of Canadian Society*. Toronto: McGraw-Hill, 1971.
- _____. "The Canadian Family: A Demographic Profile", pp. 94 - 108 in Lyle Larson (editor) *The Canadian Family in Comparative Perspective*. Scarborough: Prentice-Hall, 1976.
- Kantner, Andred, Dobson, Wendy and Gauthier, Hervé. *Canada: A Country Profile*. New York: The Population Council, 1974.
- Keller, Suzanne. "Does the Family Have a Future?". *Journal of Comparative Family Studies*. Vol. 2, pp. 1 - 14. Spring 1971.
- Kraft, John. *The Urban and Rural Composition of Canada's Population*. Statistics Canada, 1971 Census of Canada, Profile Studies: Demographic Characteristics. Bul. 5.1-2. Catalogue 99-702. Ottawa: Information Canada, 1976.
- _____. *La composition urbaine et rurale de la population du Canada*. Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971, Études schématiques: Caractéristiques démographiques. Bull. 5.1-2. N° 99-702 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1976.
- Krishnan, P. and Kayani, A.K. "Estimates of Age-specific Divorce Rates for Females in the United States". *Journal of Marriage and the Family*. Vol. 36, pp. 72-75. February 1974.
- Kubat, David and Thornton, David. *A Statistical Profile of Canadian Society*. Toronto: McGraw-Hill and Ryerson, 1974.
- Kuzel, Paul and Krishnan, P. "Changing Patterns of Remarriage in Canada, 1961 - 1966". *Journal of Comparative Family Studies*. Vol. 4, pp. 215 - 224. Autumn 1973.
- Laing, Lory and Krishnan, P. "First-marriage Decrement Tables for Males and Females in Canada, 1961 - 1966". Paper presented to the Annual Meeting of the *Canadian Sociology and Anthropology Association*. Montréal, 1972.
- Larson, Lyle E. (editor). *The Canadian Family in Comparative Perspective*. Scarborough: Prentice-Hall, 1976.
- Légaré, Jacques. "Demographic Highlights on Fertility Decline in Canadian Marriage Cohorts". *Canadian Review of Sociology and Anthropology*. Vol. 11, pp. 287 - 307. November 1974.
- Loether, Herman J. *Problems of Aging*. California: Dickenson Publishing Co., 1967.
- Lopata, Helena Z. "Loneliness: Forms and Components". *Social Problems*. Vol. 17, pp. 248 - 262. Fall 1969.
- _____. "The Social Involvement of American Widows". *American Behavioural Scientist*. Vol. 14, pp. 41 - 58. September - October 1970.
- _____. "Social Relations of Widows in Urbanizing Societies". *The Sociological Quarterly*. Vol. 13, pp. 259 - 271. Spring 1972.
- MacMahon, Brian and Pugh, Thomas F. *Epidemiology: Principles and Methods*. Boston: Little Brown and Company, 1970.
- Mann, W.E. *Poverty and Social Policy in Canada*. Toronto: Copp Clark, 1970.
- Metropolitan Life Insurance Company. "Married Women in the Canadian Labour Force". *Statistical Bulletin*. Vol. 56, pp. 8 - 10. December 1975.
- Moore, Barrington Jr. "Thoughts on the Future of the Family", pp. 160 - 178 in Barrington Moore Jr. *Political Power and Social Theory*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 1958.

REFERENCES – Continued – RÉFÉRENCES – suite

- Nett, E.M. "The Changing Forms and Functions of the Canadian Family: A Demographic View", pp. 46 - 76 in K. Ishwaran (editor) *The Canadian Family Revised*. Toronto: Holt, Rinehart and Winston, 1976.
- Nimkoff, Meyer F. "Biological Discoveries and the Future of the Family: A Reappraisal". *Social Forces*. Vol. 41, pp. 121 - 127. December 1962.
- Nowack, Paul. "Till Divorce Us to Part: A National Report on Marriage in Crisis", pp. 16 - 31. *Maclean's*. April 16, 1976.
- Nye, Ivan F. and Berardo, Felix M. *The Family: Its Structure and Interaction*. New York: MacMillan, 1973.
- Ogburn, William F. "Why the Family Is Changing". *Journal of Sociology and Social Psychology*. Vol. 4, No. 2, pp. 160 - 170. 1954.
- Otto, Herbert A. *The Family in Search of a Future: Alternate Models for Moderns*. New York: Appleton-Century Crofts, 1970a.
- _____. "Has Monogamy Failed?". *Saturday Review*. April 25, 1970b.
- Peters, John F. "Divorce in Canada After 1960: A Preliminary Study". Paper presented to the Annual Meeting of the *Canadian Sociology and Anthropology Association*. Edmonton, Alberta, 1975a.
- _____. "Description and Trends of Divorce in Canada". *Unpublished manuscript*. Waterloo, Ontario: Department of Sociology, University of Waterloo, 1975b.
- Pike, Robert. "Legal Access and the Incidence of Divorce in Canada: A Socio-historical Analysis". *Canadian Review of Sociology and Anthropology*. Vol. 12, No. 2, pp. 115 - 133. 1975.
- Pryor, Edward T. "Demographic Data on the Family". *Transition*. January 1972.
- Ramu, G.N. "The Family and Marriage in Canada", pp. 295 - 348 in G.N. Ramu and Stuart D. Johnson (editors) *Introduction to Canadian Society: Sociological Analysis*. Toronto: MacMillan, 1976.
- Reader's Digest. "The Reader's Digest Treasury of Modern Quotations". New York: Thomas Y. Crowell, 1975.
- Reed, Paul. "A Preliminary Analysis of Divorce Actions in Canada: 1969 - 1972". Paper presented to the Annual Meeting of the *Canadian Sociology and Anthropology Association*. Edmonton, Alberta, 1975.
- Reiss, Ira A. *Premarital Sexual Standards in America*. Glencoe I11: The Free Press, 1969.
- Roberts, Lance and Krishnan, P. "Age-specific Incidence and Social Correlates of Divorce in Canada". Discussion Paper No. 2, Department of Sociology. The University of Alberta, Edmonton, Alberta, 1973.
- Scanzoni, John. *Sexual Bargaining: Power Politics in the American Marriage*. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall, 1972.
- Scanzoni, Letha and Scanzoni, John. *Men, Women and Change: A Sociology of Marriage and Family*. New York: McGraw-Hill, 1976.
- Schlesinger, Benjamin. *The One-parent Family: Perspectives and Annotated Bibliography*. Toronto: The University of Toronto Press, 1969.
- _____. "Remarriage as Family Reorganization for Divorced Persons", pp. 377 - 395 in K. Ishwaran (editor) *The Canadian Family: A Book of Readings*. Toronto: Holt, Rinehart and Winston, 1971.
- _____. (editor). *Family Planning in Canada: A Source Book*. Toronto: The University of Toronto Press, 1974.
- Sirjamaki, John. "Cultural Configurations in the American Family". *American Journal of Sociology*. Vol. 53, pp. 464 - 470. May 1948.

REFERENCES — Concluded — RÉFÉRENCES — fin

- Stein, Peter J. "Singlehood: An Alternative to Marriage". *The Family Co-ordinator*. Vol. 24, pp. 489-503. October 1975.
- Stephenson, Marylee (editor). *Women in Canada*. Toronto: The Free Press, 1973.
- Sussman, Marvin B. (editor). "The Second Experience: Variant Family Forms and Life-styles". Special edition of *The Family Co-ordinator*. Vol. 24, pp. 391-576. October 1975.
- Thompson, Vaida D. "Family Size, Implicit Policies and Assumed Psychological Outcomes". *Journal of Social Issues*. Vol. 30, No. 4, pp. 93-124. 1974.
- Udry, Richard J. *The Social Context of Marriage*. Philadelphia: J.B. Lippincott, 1974.
- United States. Public Health Service. *Vital Statistics of the United States, 1972, Vol. III, Marriage and Divorce*. Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1976.
- Veevers, J.E. "Rural-Urban Variation in the Incidence of Childlessness". *Rural Sociology*. Vol. 36, pp. 547-553. December 1971a.
- _____. "Childlessness and Age at First Marriage". *Social Biology*. Vol. 18, pp. 292-295. September 1971b.
- _____. "Factors in the Incidence of Childlessness in Canada: An Analysis of Census Data". *Social Biology*. Vol. 19, pp. 266-274. September 1972.
- _____. "Estimating the Incidence and Prevalence of Birth Orders: A Technique Using Census Data". *Demography*. Vol. 10, pp. 447-458. August 1973a.
- _____. "Rural-Urban Differences in the Distribution of Birth Orders". *Rural Sociology*. Vol. 37, pp. 219-227. June 1973b.
- _____. "The Parenthood Prescription". *Alternatives: Perspectives on Society and the Environment*. Vol. 3, pp. 32-37. Spring 1974.
- Wakil, Parvez S. "Marriage and Family in Canada: A Demographic-cultural Profile", pp. 317-341 in K. Ishwaran (editor) *The Canadian Family: A Book of Readings*. Toronto: Holt, Rinehart and Winston, 1971.
- _____. *Marriage, Family and Society: Canadian Perspectives*. Toronto: Butterworth, 1975.
- Wakil, Parvez S. and Wakil, F.A. "Marriage and Family in Canada: A Demographic-cultural Profile", pp. 380-407 in K. Ishwaran (editor) *The Canadian Family Revised*. Toronto: Holt, Rinehart and Winston, 1976.
- Wargon, Sylvia T. "Using Census Data for Research on the Family in Canada". *Journal of Comparative Family Studies*. Vol. 3, pp. 148-168. Spring 1972.
- _____. "Census Data and Social Analysis: A Canadian Example". *Journal of Comparative Family Studies*. Vol. 5, pp. 125-133. Spring 1974.
- Wells, Gibson J. (editor). *Current Issues in Marriage and the Family*. New York: MacMillan, 1975.
- Women's Bureau, Labour Canada. *Women in the Labour Force: Facts and Figures*. Ottawa: Information Canada, 1973.
- Bureau de la main-d'œuvre féminine, Travail Canada. *Les femmes dans la population active: Faits et données*. Ottawa: Information Canada, 1973.





JE



1010458327

Publications of the Census of Canada

This report is one of the Volume Series of publications of the 1971 Censuses of Population, Housing and Agriculture. Altogether, there are some 225 reports in this series prepared in such a way that by removal of their covers the contents can be combined to form the materials comprising the 6 volumes and 25 separate volume parts in the entire series. A hard-covered binder, suitably titled, is included in the composite price to purchasers of the complete set of reports for any given volume part.

Catalogue of reports

A catalogue is available which describes the individual reports in the Volume Series of 1971 Census publications as well as reports in other series (i.e., Advance Series, Census Tract Series, and Special Series). The catalogue also includes a price list and an order form. A copy of this catalogue may be obtained from Publications Distribution, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T6. For further information on census publications, address your inquiry to Information Division, Statistics Canada.

How to order reports

Orders for reports may be sent to Publications Distribution, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T6, or to Publishing Division, Information Canada, Ottawa K1A 0S9. Enclose payment with your order in the form of a cheque or money order made payable to the Receiver General of Canada. If more convenient, census publications may be ordered from Information Canada bookstores in Halifax, Montreal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, or Vancouver. For other details concerning deposit accounts, bulk orders, etc., contact Publications Distribution, Statistics Canada.

Other forms of publication

In addition to the tabulated results of the 1971 Census published in reports and bulletins, a large number of tables will be issued to users as copies of computer print-outs. These will also be available in microform. A variety of statistical tables may be purchased on computer "summary" tapes for further computer analysis by users. Details of the content, prices, and availability of census tabulations in these output media may be obtained from the User Inquiry Service, Census Field, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T7.

Special tabulations

To the extent that confidentiality constraints permit, Statistics Canada will produce for users at cost, special tabulations not already included in the planned tabulation programme. Requests should be sent to the Census User Inquiry Service specifying clearly the precise classifications or cross-classifications and the geographic areas. The exact categories for each characteristic and a rough table layout should be included.

Maps and geographic files

Large-scale maps may be purchased to show the boundaries of enumeration areas (i.e., the territory covered by each Census Representative in taking the census), as well as small-scale maps of census divisions and other statistical areas. Supporting documentation relating to the census geographic files (i.e., place names, codes, etc.) are available in tabular form identifying the component enumeration areas of administrative and statistical units (e.g., towns, villages, municipalities, tracts). Further details, including costs to users, may be obtained from the User Inquiry Service of the Census Field of Statistics Canada.

Publications du recensement du Canada de 1971

Le présent bulletin fait partie de la série des volumes des recensements de la population, du logement et de l'agriculture de 1971. Cette série compte au total environ 225 bulletins présentés de telle sorte qu'en retirant leur couverture l'utilisateur peut les réunir et constituer ainsi les 6 volumes de la série, qui comprennent 25 parties distinctes. Un auto-relieur à couverture rigide portant le titre approprié est compris dans le prix d'achat de la série complète des bulletins constituant une partie de volume.

Catalogue

On peut se procurer un catalogue qui décrit chaque bulletin de la série des volumes du recensement de 1971, ainsi que les bulletins des autres séries (série préliminaire, série des secteurs de recensement et série spéciale). Le catalogue contient également une liste de prix et une formule de commande. On peut obtenir un exemplaire de ce catalogue en s'adressant à la Distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6. Pour tout renseignement complémentaire sur les publications du recensement, s'adresser à la Division de l'information de Statistique Canada.

Commandes de bulletins

Les commandes de bulletins peuvent être envoyées à la Distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6, ou à la Division de l'édition, Information Canada, Ottawa K1A 0S9. Toute commande doit être accompagnée d'un chèque ou d'un mandat établi à l'ordre du Receveur général du Canada. On peut aussi commander les publications du recensement aux librairies d'Information Canada de Halifax, de Montréal, d'Ottawa, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver. Pour plus de détails sur les comptes de dépôt, les commandes en gros, etc., s'adresser à la Distribution des publications, Statistique Canada.

Autres formes de publication

En plus des diverses publications contenant les résultats du recensement de 1971, de nombreux tableaux seront mis à la disposition des utilisateurs sous forme d'états mécanographiés. Ces tableaux seront également disponibles en microcopie. Les utilisateurs désireux de faire des analyses par des moyens mécanographiques pourront également se procurer un large éventail de tableaux statistiques sur bandes "sommaires". Pour tout renseignement sur le contenu, le prix et la disponibilité des résultats du recensement sur ces supports, s'adresser au Service-utilisateurs, Secteur du recensement, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T7.

Totalisations spéciales

Dans la mesure où le respect du secret des données le permettra, Statistique Canada établira, à l'intention des utilisateurs qui en acquitteront les frais, des totalisations spéciales qui ne font pas encore partie du programme d'exploitation prévu. Il faut envoyer les demandes au Service-utilisateurs des données du recensement en précisant bien les classements ou recouvrements et les régions géographiques. Il faut inclure les catégories exactes pour chaque caractéristique et une ébauche de la disposition des tableaux.

Cartes et fichiers géographiques

Les utilisateurs pourront se procurer des cartes à grande échelle indiquant les limites des secteurs de dénombrement (c.-à-d. des territoires recensés par chaque représentant du recensement) ainsi que des cartes à petite échelle des divisions de recensement et des autres secteurs statistiques. Les documents constituant les fichiers géographiques (noms, codes, etc. géographiques) sont disponibles sous forme de tableaux présentant les différents secteurs de dénombrement qui constituent les unités administratives et statistiques (par ex., villes, villages, municipalités et secteurs de recensement). Pour plus de détails et pour une indication des frais, s'adresser au Service-utilisateurs du Secteur du recensement de Statistique Canada.